

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DU DEVELOPPEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Institut National de la Statistique et de la Démographie (I.N.S.D)

**SCHEMA DIRECTEUR DE LA STATISTIQUE
DU BURKINA FASO
2004-2009**

Ouagadougou

Août 2003

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AD	: Adjoint Technique de la Statistique
ASTADEB	: Association des Statisticiens et Démographes du Burkina
AT	: Agent Technique de la Statistique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CCIA	: Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat
CERPOD	: Centre d'Etudes et de Recherche en Population et Développement
CFR	: Centre de Formation et de Recyclage
CILSS	: Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CNCS	: Comité National de la Coordination Statistique
CONAPO	: Conseil National de la Population
DSA	: Direction des Statistiques Agricole
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DHD	: Développement Humain Durable
DOCAGE	: Document cadre de gestion de l'économie
EDS	: Enquête de Démographie et de santé
ENAM	: Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature
ENAREF	: Ecole Nationale des Régies Financières
ENEA	: Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ENSEA	: Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
EPA	: Etablissement Publique à caractère Administratif
EPA	: Enquête Permanente Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
IFORD	: Institut de Formation en Démographie
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IAMSEA	: Institut Africain et Malgache de Statistique et d'Economie Appliquée
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISE	: Ingénieur statisticien-économiste
ITS	: Ingénieur des travaux statistiques
JAS	: Journée Africaine de la Statistique
MAHRH	: Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
MEBA	: Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONAPAD	: Observatoire National pour le suivi de la Pauvreté et du Développement
ONPE	: Office National de la Promotion de l'Emploi
PAGE	: Programme d'appui à la gestion de l'économie

PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PNS	: Programme National Statistique
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRGE	: Projet de Renforcement de la Gouvernance Economique
PROSMIC	: Programme Statistique Minimum Commun
RGA	: Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	: Système de Comptabilité Nationale
SDS	: Schéma Directeur de la Statistique
SGDD	: Système Général de Diffusion des Données
SNIS	: Système national d'information sanitaire
SSN	: Système Statistique National
TOFE	: Tableaux des Opérations Financières de l'Etat
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UERD	: Unité d'Etudes et de Recherche en Démographie

TABLES DES MATIERES

I.	INTRODUCTION GENERALE	7
1.1	Sommaire des actions récentes entreprises par le Gouvernement et leurs liens avec les activités statistiques.....	7
1.2	Sommaire de la stratégie de développement de la statistique du Gouvernement	8
1.3	Assistance passée et courante fournie par les bailleurs de fonds en statistique et leçons tirées.....	8
1.4	Objectif et description du processus de préparation du SDS.....	9
1.4.1	Objectif du SDS	9
1.4.2	Processus de préparation du SDS	10
II.	SITUATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL.....	12
2.1	Cadre institutionnel et législatif du SSN	12
2.1.1	La législation statistique et le degré d'indépendance du SSN.....	12
2.1.2	Mécanismes de coordination de l'activité statistique	13
2.1.3	Mécanismes de promotion de la concertation entre utilisateurs et producteurs de données statistiques.....	14
2.1.4	Organisation de la profession de statisticien.....	14
2.2	Etat des structures du système statistique national.....	15
2.2.1	L'INSD.....	15
2.2.2	Les services statistiques au sein des ministères.....	22
2.3	La demande de statistiques	37
2.3.1	Catégories actuelles de la demande de statistiques	37
2.3.2	Analyse de la demande	40
2.4	Evaluation des forces et des faiblesses actuelles du SSN	40
2.4.1	Forces du SSN.....	40
2.4.2	Faiblesses du SSN.....	40
III.	PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE.....	43
3.1	Enoncé de principes	44
3.1.1	Principe de la double optique: production et utilisation	44
3.1.2	Principe d'adaptation continue	44
3.1.3	Principe de la norme de qualité définie	44
3.1.4	Principe de la cohérence optimale et de la concordance de sources	45
3.1.5	Principe de ressources minimales.....	45
3.2	Les orientations générales et les objectifs.....	45
3.3	Identification des objectifs stratégiques.....	45
3.3.1	Les objectifs stratégiques	45
3.3.2	Modalités de réalisation des objectifs	48
3.4	Plan d'actions	49
3.4.1	Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif ; et Ressources humaines....	50

3.4.2	Etat de la population	56
3.4.3	Conjoncture économique et sociale	58
3.4.4	Conditions de vie des ménages et pauvreté.....	59
3.4.5	Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement.....	60
3.4.6	Activités non agricoles	64
3.4.7	Macro-économie et comptes nationaux.....	66
3.4.8	Budget et finances	66
3.4.9	Informatique et techniques connexes ; Diffusion.....	67
IV.	STRATEGIE DE FINANCEMENT DES OPERATIONS	68
4.1	Opérations statistiques courantes	69
4.2	Financement des opérations statistiques spéciales et formation des ressources humaines	69
V.	PILOTAGE DU SDS	71
5.1	Le dispositif institutionnel	71
5.2	Stratégie de mise en œuvre.....	72
5.3	Mécanisme de suivi et d'évaluation.....	72
5.3.1	Modalité de suivi et d'évaluation.....	72
5.3.2	Les critères de réussite du programme	73
VI.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	74
ANNEXES		76
Annexe 1 : CALENDRIER DE FINANCEMENT.....		77
Annexe 2 : SOURCES DE FINANCEMENT		80
Annexe 3 : LISTE DES ACTIVITES PAR DOMAINE.....		83
Annexe 4 : PRODUCTEURS SECTORIELS		92

Liste des tableaux

Tableau 1: Organisation en catégories du personnel de l'INSD.....	14
Tableau 2: Evolution de l'effectif du personnel de l'INSD	21
Tableau 3: Répartition du personnel par catégorie (DSA).....	25
Tableau 4: Répartition du personnel par catégorie (MEBA)	31
Tableau 5 : Liste des ressources matérielles disponibles (MEBA)	31
Tableau 6 : Calendrier de financement par grands volets (en 1000 000 FCFA)	70
Tableau 7 : source de financement par grands volets (en 1 000 000 FCFA)	71

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1 Sommaire des actions récentes entreprises par le Gouvernement et leurs liens avec les activités statistiques

En mars 1991, le Burkina Faso mettait en place son premier Programme d'ajustement structurel (PAS) couvrant la période 1991-1993, dont l'objectif était d'accroître le revenu par habitant, réduire les déséquilibres financiers et rétablir la viabilité de la position extérieure à moyen terme. Malgré les difficultés rencontrées, les résultats enregistrés pendant cette première période d'ajustement ont démontré la nécessité de poursuivre le programme et d'approfondir les réformes entreprises. Au cours de cette période, les performances économiques et financières enregistrées dans les pays de la zone franc ont justifié une mesure d'ajustement monétaire par la dévaluation de 50% du FCFA en janvier 1994, sous la supervision de la Banque mondiale, du FMI et de la France. Le PAS a été reconduit pour une seconde phase couvrant la période 1994-1996 afin d'approfondir les réformes déjà engagées. Cela a permis au pays de bénéficier d'une facilité d'ajustement structurel renforcée.

Ensuite, l'avènement de l'état de droit démocratique de la quatrième république a été à l'origine de profonds changements dans les structures économiques, politiques et sociales. L'état s'est désengagé progressivement des secteurs non stratégiques au profit du secteur privé et s'est plutôt engagé dans une voie de développement durable à travers le renforcement de ses capacités institutionnelles de gestion de l'économie, le développement des institutions publiques en vue d'améliorer la productivité du secteur administratif.

Les impacts socio-économiques des nombreux efforts déployés durant ces années d'ajustement ont été amoindris par un taux de croissance rapide de la population (2,4% par an) et la faiblesse de la productivité du travail, notamment dans le secteur agricole, qui emploie 80 % de la population active. Les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des populations notamment rurales, sont restés relativement limités.

Il est donc apparu urgent à la lecture de ces résultats, d'accorder une attention particulière à la réduction de la pauvreté. La décision des institutions de Bretton Woods en septembre 1999 de lier désormais l'allègement de la dette à l'élaboration d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ainsi que la prise de conscience et la volonté au niveau national, ont permis d'élaborer ce document en juin 2000.

La mise en œuvre des réformes politiques, économiques et sociales a mis à nu les insuffisances de l'appareil statistique national, quant à sa capacité à satisfaire la demande d'informations de plus en plus importante. Conscient de cette faiblesse, un certain nombre d'initiatives et d'opérations ont été réalisées pour combler ce déficit, avec à l'appui des partenaires au développement, afin d'accompagner le processus de formulation des politiques économiques. On constate donc que depuis 1991 des avancées significatives ont pu être faites dans la production de données statistiques (comptes nationaux, statistiques agricoles, monétaires, financières (TOFE), sur les conditions de vie des ménages, la pauvreté, le DHD et l'emploi, etc.).

1.2 Sommaire de la stratégie de développement de la statistique du Gouvernement

La prise de conscience de la nécessité de disposer d'un appareil statistique performant, n'est pas nouvelle et le problème a été posé à maintes occasions (séminaire, tables rondes, etc.). Les mutations politiques, économiques, institutionnelles, et le contexte de l'intégration régionale et de la mondialisation en font un problème d'acuité.

Le Gouvernement dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles de gestion économique a retenu la gestion du système d'informations comme priorité. La première Table ronde des partenaires au développement du Burkina en 1992 a adopté le Programme d'Appui à l'Administration avec un volet statistique. Le DOCAGE adopté en 1993 et la deuxième table ronde des bailleurs de fonds à Genève en 1993 ont fait de la gestion du système d'informations une fonction prioritaire. Depuis l'atelier sur la "stratégie nationale en matière d'informations statistiques", du 23 au 27 mai 1994 à Bobo-Dioulasso, beaucoup d'efforts ont été faits :

Le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en matière d'information statistique;

Une déclaration de politique statistique a été promulguée en février 1995, dans laquelle le Gouvernement s'engage solennellement à mettre en œuvre cette stratégie ;

Les textes législatifs relatifs à la coordination statistique ont été élaborés et adoptés et le Conseil national de coordination statistique est fonctionnel depuis janvier 2000 ;

Un document de projet de "Programme national statistique 2000-2004" a été élaboré en 1999. Ce programme qui est quinquennal glissant rassemble les opérations d'enquêtes statistiques, de recensement général de la population, des études de réorganisation, de restructuration des composantes statistiques au cours des cinq années ;

Enfin, l'INSD a été érigé en octobre 2000 en Etablissement public à caractère administratif (EPA), avec plus d'autonomie sur le plan administratif et financier, afin de lui permettre de mieux assumer son rôle d'organe central du système statistique.

1.3 Assistance passée et courante fournie par les bailleurs de fonds en statistique et leçons tirées

La prise en compte de la problématique de la pauvreté, s'est effectuée concomitamment avec les réformes économiques. Mais, l'intérêt affiché à la lutte contre la pauvreté va se heurter à l'obsolescence de l'information et des outils d'analyse dont on disposait notamment sur les conditions de vie des populations. Plusieurs partenaires au développement dont la Banque mondiale à travers le PAA la Banque africaine de développement à travers le PAIDSA et le PNUD à travers le PAGE, sont intervenus dans le cadre du programme Dimension sociale de l'ajustement (DSA) pour soutenir l'INSD en vue de la réalisation d'un programme d'enquête auprès des ménages. Ce soutien a permis la réalisation de l'Enquête prioritaire I sur les conditions de vie des ménages en octobre 1994-janvier 1995 et l'élaboration du premier profil de pauvreté en 1996. Cette étude a servi de référence au Gouvernement pour l'analyse diagnostique de la pauvreté. Cette première expérience a permis de renforcer des capacités de l'INSD et de faciliter la réalisation de la seconde enquête en 1998 dont les résultats ont permis une analyse dynamique de pauvreté au Burkina Faso. La troisième enquête de même type est en cours et servira de base à la révision du CSLP.

La lutte contre la pauvreté comme nouveau thème fédérateur et les mutations intervenues sur le terrain de la coopération internationale ces dernières années ont interpellé l'INSD sur de nombreux de nouveaux chantiers. En effet, beaucoup de bailleurs de fonds ont révisé leur système d'allocation de ressources. L'exercice du test sur les nouvelles conditionnalités s'inscrit dans ce cadre et vise à trouver les voies et moyens permettant une évolution des modalités de mise en œuvre des appuis à l'ajustement structurel. A cet effet, une série d'indicateurs d'impacts, d'efficacité ou de mise en œuvre ont été testés pour permettre au Gouvernement de disposer d'outils de mesure de l'impact de ces politiques, d'analyser les faiblesses éventuelles et de les réorienter si cela nécessaire. Les mécanismes de révision et du suivi du CSLP ainsi que du test sur les nouvelles conditionnalités sont confiés à l'INSD qui bénéficie actuellement d'un important soutien des partenaires au développement dont l'Union européenne, la Banque mondiale et le PNUD.

L'exercice relatif à la mise en place des deux observatoires, l'un pour le suivi du CSLP et l'autre pour les politiques d'emploi, grâce à l'appui du PNUD, vient en renfort au SSN et ce à travers la mise en place de réseaux fonctionnels de partenaires des deux observatoires et le rôle de catalyseur que vont jouer ces deux instruments pour la mobilisation des financements destinés à améliorer la production statistique.

A nos jours il est possible de dire que le diagnostic de la pauvreté a été fait de manière satisfaisante. Il importe maintenant d'institutionnaliser véritablement un système de suivi. Toutefois des systèmes formels de suivi existent dans d'autres domaines comme par exemple le suivi des prix des produits agricoles (système d'information sur les marchés/enquêtes sur les marchés) et le Système d'alerte précoce au Ministère chargé de l'Agriculture. Les enquêtes périodiques menées par l'INSD (enquête prioritaire, enquête démographique et de santé, enquête démographique intercensitaire), le recensement général de la population) ne sont pas institutionnalisées et leur financement est aléatoire.

Dans le cadre de l'intégration sous-régionale, l'INSD bénéficie d'un appui pour le relevé mensuel des prix sur les marchés de Ouagadougou en vue de la production à l'instar des autres pays membres de l'UEMOA de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). L'ensemble des actions menées depuis 1998 dans le cadre du projet d'amélioration des statistiques des prix à la consommation des pays membres de l'UEMOA a permis de produire mensuellement et dans les délais requis un indice des prix qui réponde au besoin en matière de suivi de l'inflation, aux exigences de la surveillance multilatérale et aux attentes des organisations internationales. Ce projet a été réalisé avec l'appui des partenaires techniques et financiers que sont l'UE, la Coopération française, EUROSTAT, EUROSTAT, l'INSEE et AFRISTAT. Un logiciel de calcul de l'indice ainsi qu'une méthodologie pour son élaboration, sont actuellement disponibles et opérationnels à l'INSD.

1.4 Objectif et description du processus de préparation du SDS

1.4.1 Objectif du SDS

Burkina Faso s'est engagé dans un processus d'élaboration d'un Plan stratégique de développement de la statistique, en d'autre terme, un Schéma directeur de la statistique (SDS), dans le cadre de la préparation d'un Programme de renforcement du SSN.

Le SDS porte sur l'ensemble du système statistique national. Il offre l'opportunité d'instaurer un mécanisme uniforme de gestion des données statistiques assurant une production de données fiables, complètes et coordonnées au plan national, de façon régulière et en temps voulu pour satisfaire les besoins des décideurs et autres acteurs du développement.

Il permet d'évaluer de manière exhaustive l'état du système statistique en prenant en compte ses forces et ses faiblesses, le degré d'adaptation aux besoins nationaux et de conformité aux meilleures pratiques internationales en terme de standards techniques et de méthodologie de production et de diffusion des données.

Il permet également d'établir un programme de travail à moyen terme, destiné à produire des données pour: la gestion macro-économique, la mise en œuvre du CSLP, le suivi des avancées nationales vers l'achèvement des "Objectifs de développement du Millénium", la promotion du développement du secteur privé et les besoins des institutions internationales.

Enfin, il prend en compte les recommandations pour le renforcement institutionnel visant à édifier des capacités statistiques nationales durables par le truchement du développement des ressources humaines et technologiques, et l'adoption de pratiques saines de gestion ainsi que le respect de principes statistiques internationaux.

1.4.2 Processus de préparation du SDS

Il importe de souligner d'abord que la préparation d'un SDS est la concrétisation d'un souhait longtemps exprimé par l'ensemble des acteurs du système statistique national et ainsi que l'aboutissement d'initiatives déjà entreprises dans ce sens. En effet, en avril 1991 le séminaire national sur la coordination statistique avait recommandé l'établissement d'un programme gouvernemental d'enquêtes statistiques à court et moyen termes et la recherche de financements. Depuis l'atelier de mai 1994 à Bobo-Dioulasso, beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer l'appareil statistique, dont la déclaration de politique statistique, la stratégie nationale en matière d'information statistique et le Programme national statistique.

La démarche retenue pour l'élaboration du SDS est le processus participatif. Il s'est agi d'impliquer tous les acteurs du système national statistique: producteurs comme utilisateurs. La réunion de lancement a eu lieu le 23 mai 2003 à l'INSD avec la mission de la Banque mondiale qui a séjourné du 19 au 26 mai 2003 à Ouagadougou. A cette occasion il a été demandé à tous les partenaires de définir et d'évaluer leur programme statistique sectoriel dans la perspective du renforcement de la décentralisation à moyen terme.

Du 12 au 14 juin 2003 s'est tenu à Ouagadougou, un atelier de préparation du SDS dont les objectifs étaient les suivants:

1. l'internalisation par les différents acteurs du système statistique du processus de formulation du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) ;
2. la disposition des programmes sectoriels à moyen terme à partir des besoins des utilisateurs ;
3. la rédaction de rapports qui synthétisent les différents rapports sectoriels et qui concernent les domaines principaux du système statistique, en vue de constituer une base pour l'élaboration du SDS.

Les différents ministères et institutions nationales responsables de la collecte des données ainsi ceux qui sont directement impliqués dans la lutte contre la pauvreté ont pris part à ce séminaire/atelier. Ce dernier a également enregistré la participation de la Banque Mondiale et du PNUD à travers le PRGE. Les groupes de réflexion constitués à cette occasion concernent cinq composantes principales du SSN que sont:

la comptabilité nationale ;

la conjoncture économique et les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté ;

les statistiques sociales ;

les statistiques agricoles, sylvicoles, pastorales, halieutiques et environnementales ;

La coordination statistique et la gouvernance.

Les groupes ont examinés en vue de leur validation, les programmes statistiques sectoriels. Les échanges et les débats en séance plénière ont permis à chaque groupe d'exposer la synthèse des résultats de ses travaux .

L'atelier a fait état des multiples efforts faits par le Gouvernement pour disposer d'un appareil statistique performant. Néanmoins, malgré tous ces efforts et l'appui de certains bailleurs de fonds, l'atelier a relevé les points suivants :

la qualité, la régularité et la diffusion de la production issue des statistiques courantes et celles issues des enquêtes et recensements, qui sont insuffisantes et varient d'une structure à l'autre ;

l'absence ou l'insuffisance de coordination aboutit souvent, dans ce domaine, à l'utilisation de méthodologies, normes, nomenclatures et concepts différents, qui rend difficile, voire impossible, la comparabilité des données. Par ailleurs, cette insuffisance de coordination se traduit par la duplication des opérations de collecte ;

l'absence d'une stratégie et d'outils adéquats de diffusion de l'information qui contribue largement à la non valorisation des produits statistiques ;

l'absence ou l'insuffisance des ressources humaines et matérielles qui pèse lourdement sur les capacités de production du SSN.

L'élaboration du SDS s'est déroulée du 15 au 25 juin 2003 et a été confiée à une équipe de deux cadres de l'INSD. Le document produit a exploité l'ensemble des programmes et autres initiatives statistiques déjà existantes au niveau national, notamment le Programme national statistique (PNS) ainsi que le dispositif de suivi du CSLP (Observatoire de la pauvreté). Il s'est également référé au Programme statistique minimum commun (PROSMIC) des états membres d'AFRISTAT. Enfin, Il a pris en compte toute la politique d'information statistique de l'UEMOA dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de ladite union ainsi que l'adhésion du Burkina au SGDD. L'équipe de rédaction s'est également inspirée du canevas proposé par la Banque mondiale et des travaux similaires déjà réalisés dans d'autres pays

africains comme le Mali et le Tchad où, les systèmes statistiques présentent les mêmes caractéristiques.

Le rapport a été amendé et adopté par le CNCS (Conseil national de coordination statistique) en sa session ordinaire du 10 juillet 2003 et une communication orale en a été faite ensuite au Conseil des Ministres.

II. SITUATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

Il faut entendre par système statistique national, l'ensemble des besoins et utilisations de statistiques, l'ensemble des moyens mis en œuvre pour les satisfaire (textes, règlements et procédures, institutions) ainsi que l'ensemble de la production statistique.

Afin d'améliorer le SSN, l'analyse de la situation de la production et de l'utilisation des statistiques répond à la nécessité d'identifier ses dysfonctionnements. La demande en statistiques est traitée ici non comme un facteur exogène au système national statistique, mais comme une composante pleine et entière, facteur de son dynamisme. Aussi l'évaluation de cette demande font-ils partie de l'analyse de la situation.

Avant de faire des propositions d'ordre institutionnel et opérationnel pour le développement harmonieux du système afin que la statistique puissent jouer pleinement son rôle d'éclairage pour la prise de décision, il importe de faire l'examen du cadre institutionnel de la demande et de la production de statistiques pour vérifier sa pertinence. Aussi, l'inventaire et l'examen critique de la production et de la diffusion de statistiques présentent-ils, à travers l'analyse de l'état des structures statistiques, un intérêt capital pour l'analyse de la situation. Au terme de cette analyse, on pourra identifier les grands problèmes dont souffre le SSN.

2.1 Cadre institutionnel et législatif du SSN

2.1.1 La législation statistique et le degré d'indépendance du SSN

La loi n° 0040/ADP du 8 novembre 1996 "portant obligation de réponse et de secret statistique au Burkina Faso" constitue la principale norme de référence en matière statistique. Cette loi crée le Conseil national de coordination statistique (CNCS), institue l'obligation de réponse aux personnes physiques et morales sous peine d'amende, définit les enquêtes statistiques officielles ainsi que l'obligation d'acquiescer le visa du Président CNCS, ordonne la confidentialité des renseignements individuels recueillis lors d'une enquête officielle, fait obligation au personnel relevant de la statistique d'être assermenté. La production officielle statistique est donc instituée et réglementée par des textes fondamentaux de base de portée générale et par des textes de création de structures officielles pour la production statistique.

L'INSD organe central du SSN a un statut d'EPA qui lui confère normalement une plus grande souplesse et davantage d'autonomie. Il importe cependant pour une structure de ce genre, outre la fiabilité des chiffres qu'elle fournit, comptent au premier chef, l'indépendance et le secret. Or, les exemples européen et méditerranéen montrent, à ces points de vue, que la question du statut ne doit pas être montée en épingle. In fine, c'est dans l'histoire de l'administration publique de chaque pays, dans les luttes toujours recommencées de l'institution statistique pour que soit respectée sa déontologie, bien davantage que dans tel ou

tel statut particulier, que réside la crédibilité toujours fragile, toujours à conquérir des organismes statistiques nationaux.

La question de la tutelle, en revanche, constitue probablement davantage un thème à débattre. A l'origine des indépendances, la volonté politique des gouvernements de sortir le pays du sous-développement les a amené à privilégier une forme de volontarisme économique qui s'est matérialisée, en particulier, par la grande importance accordée aux ministères chargés de la planification. Dans cette optique, la Statistique était considérée d'abord comme un outil devant éclairer les décisions de développement gouvernementales, c'est-à-dire les orientations du Plan; d'où la tutelle de celui-ci sur celle-là. Aujourd'hui, où la libéralisation de l'économie, jointe à la mondialisation des échanges, bat en brèche la planification, la tutelle de la Statistique n'est plus un problème.

Il conviendrait plutôt de libéraliser la production statistique par secteur, avec l'INSD comme maître d'ouvrage de toutes les statistiques et maître d'œuvre pour les enquêtes statistiques lourdes.

2.1.2 Mécanismes de coordination de l'activité statistique

La coordination des activités du SSN est un élément essentiel de son fonctionnement. L'animation de cette coordination est assignée à l'INSD et s'exerce dans tous les domaines du processus de la production des données statistiques. La loi N° 040/96/ADP du 8 novembre 1996 (article 2) crée le Conseil National de Coordination Statistique et le décret N° 97-371/PRES/PM/MEF définit son organisation et son fonctionnement (qui est effectif depuis janvier 2000).

Le CNCS comporte des représentants des secteurs public et privé. Il est ainsi composé des producteurs et d'utilisateurs de statistiques. Pour son fonctionnement, le CNCS dispose d'un Secrétariat technique permanent (STP), d'une commission du contentieux, de commissions spécialisées et d'un comité scientifique.

Le CNCS garantit le respect du secret statistique et de l'obligation de réponse. Il coordonne l'organisation de la collecte, du traitement et de la diffusion d'informations statistiques, d'études et des enquêtes menées par les différents ministères, administrations et institutions de l'Etat. Il élabore le programme statistique national ainsi que le programme global annuel d'activités, assorti d'un cahier des charges de chaque composante et d'un calendrier d'exécution, dont la mise en œuvre est susceptible de fournir au Gouvernement les éléments d'appréciation de la conjoncture et de l'évolution de la situation économique et sociale. Enfin, il participe à la mobilisation des ressources nécessaires pour l'exécution du programme ainsi qu'à son suivi et évaluation.

2.1.3 Mécanismes de promotion de la concertation entre utilisateurs et producteurs de données statistiques

Hormis le CNCS qui reste la tribune légale pour les utilisateurs pour défendre leur demande statistique, les réseaux de collaboration entre producteurs et utilisateurs sont très peu développés. Le nouveau contexte de la lutte contre la pauvreté ainsi que les "nouvelles conditionnalités" ont contribué à la prise de conscience d'adapter l'offre en données statistiques à la demande. La mise en place d'un observatoire de la pauvreté à l'INSD et d'un observatoire de l'emploi contribue efficacement à la promotion de la concertation entre les acteurs du système statistique.

Le développement d'activités de sensibilisation en matière de culture statistique par le canal des expositions de productions statistiques notamment lors des Journées africaines de la statistique (JAS) contribuent à la prise de conscience du rôle et de la place de l'information dans la prise de décision. Un acteur de terrain comme l'ASTADEB (Association des Statisticiens et Démographes du Burkina) si elle était suffisamment dynamique pourrait jouer un rôle important dans ce sens. Enfin, le développement des nouvelles technologies de l'information (internet, sites web, réseaux) offre l'opportunité d'échanges virtuels entre acteurs du système statistique.

2.1.4 Organisation de la profession de statisticien

2.1.4.1 Le Statut des statisticiens

Les textes organiques de l'EPA prévoient une répartition du personnel occupant un emploi à plein temps dans les services de l'INSD en 5 catégories qui définissent les conditions minimales de formation et qualification professionnelle. Ces catégories sont les suivantes :

Tableau 1: Organisation en catégories du personnel de l'INSD

Classification		Condition d'accès
5 ^{ème} catégorie	Echelle B	Aucune formation ou qualification
	Echelle A	Formation professionnelle de courte durée
4 ^{ème} catégorie	Echelle B	CEP+1 ans ou équivalent
	Echelle A	CEP+2 ans ou équivalent
3 ^{ème} catégorie	Echelle B	BEPC+1 an, CAP d'Etat ou équivalent
	Echelle A	AT, BEPC + 2 ans, CAP d'état + 2 ans ou équivalent
2 ^{ème} catégorie	Echelle B	BAC +1 an, Brevet de technicien, BEP, BEPC+3 ans ou équivalent
	Echelle A	AD, DEUG, DUT, BTS, BAC + 2 ans ou équivalent
1 ^{ème} catégorie	Echelle B	Maîtrise, ITS, Licence, Bac+3ans ou équivalent
	Echelle A	Doctorat, DEA, DESS ; ISE, Démographe, BAC+5 ans ou équivalent

Si au plan de l'organisation du travail, des avantages sociaux ainsi que des traitements salariaux et indemnitaires, le statut d'EPA semble offrir plus d'opportunités aux travailleurs de l'INSD, il reste que dans la pratique celles-ci sont d'abord liées aux performances en terme d'autofinancement. Le taux d'autofinancement est actuellement très faible, de l'ordre de 10%.

2.4.1.2 L'Association des Statisticiens et Démographes du Burkina (ASTADEB)

L'ASTADEB est une organisation non gouvernementale, dont l'objectif principal est la promotion du développement de la discipline statistique au Burkina Faso. L'instauration et le développement des relations entre personnes, organismes et institutions concernés et intéressés par la discipline statistique, la promotion de la recherche méthodologique en relation avec d'autres disciplines, la stimulation de l'intérêt porté à l'information statistique et à ses applications dans divers domaines de la vie économique et sociale et la contribution à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession de statisticien, en constituent des objectifs secondaires. L'adhésion est libre pour tout statisticien qui veut œuvrer pour la réalisation des objectifs de l'association. L'ASTADEB est membre permanent du CNCS.

2.2 Etat des structures du système statistique national

Le Système statistique national a une architecture complexe qu'il est difficile de qualifier. Au départ il a été pensé comme un système très centralisé avec l'INSD comme pôle central. Créé en 1963, l'INSD avait une vocation de production universelle avec fonction de coordination nationale et de promotion de l'utilisation généralisée de l'usage des statistiques. L'INSD n'a cependant pas été correctement doté pour faire face à l'évolution des besoins. Les mutations socio-économiques ont rendu le système multipolaire sans toutefois modifier textuellement les missions et attributions de l'INSD.

Aujourd'hui, la production officielle **statistique** est instituée et réglementée par des textes fondamentaux de portée générale et des textes de création et d'organisation de structures officielles. L'appareil statistique se compose essentiellement d'un ensemble de producteurs indépendants les uns des autres, qui sont l'INSD (qui est l'organe central) et les services statistiques dans les autres Ministères, institutions publiques et parapubliques, les entreprises du secteur privé, etc. L'ensemble des utilisateurs de données comprennent les administrations publiques, les entreprises publiques et para-publiques, les organisations internationales, les bailleurs de fonds, les ONGs, les particuliers, chercheurs, universitaires, etc..

On en arrive à un schéma d'organisation hybride du SSN où coexistent à la fois une structure centrale à vocation nationale et multisectorielle en l'occurrence l'INSD et des structures sectorielles sans lien organique avec la structure centrale. Ce n'est pas tant l'existence de ces structures sectorielles qui pose problème que l'absence de lien textuel et organique avec l'INSD. Des liens fonctionnels ont été tissés au gré des nécessités. L'appel est fait au CNCS pour la promotion de tels liens.

Il importe de savoir de quels maux souffrent actuellement un tel système dans son fonctionnement quotidien. Pour ce faire, il faut donner le profil de situation des principales structures statistiques au plan de la production, de la diffusion et de la coordination statistique. Il faut également examiner les ressources mises à dispositions de ces structures et analyser leur fonction de production et leur rôle dans la coordination.

2.2.1 L'INSD

L'INSD est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège est à Ouagadougou. Il comporte les structures suivantes :

un Conseil d'administration de 9 membres ; une Direction générale ; et des Directions techniques.

Malgré les multiples mutations par lesquelles l'INSD est passé, les missions qui lui sont assignées restées sensiblement les mêmes. Il est l'organe officiel de l'Etat en matière d'information statistique. A ce titre ses principales missions sont les suivantes :

- élaborer les outils et instruments d'analyse et d'aide à décision, notamment promouvoir la recherche, le développement des études à caractère statistique, économique et démographique suivant des principes uniformes, conformément aux directives nationales et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso ;
- diffuser l'information à caractère statistique, économique et démographique suivant les normes nationales et internationales ;
- assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du système statistique national et veiller à une bonne coopération entre eux ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités techniques et professionnelles adapté aux besoins du système statistique national, notamment définir et vulgariser les concepts, identifier les centres et les profils de formation, organiser des ateliers de formation.

2.2.1.1 La production statistique

La production et la gestion des données confiées à l'INSD sont assurées par les services ci-dessous citées.

Direction de la démographie

Service des statistiques et études sociales (SSES)

Service de la cartographie et des enquêtes démographiques (SCED)

Service de la population et des études démographiques (SPED)

Direction des études économiques

Service de la prévision et de l'analyse de conjoncture (SPAC)

Service des comptes économiques et des analyses macro-économiques (SCEAM)

Service des statistiques d'entreprises et du commerce (SSEC)

Direction des statistiques générales

Service des prix à la consommation (SPC)

Service des statistiques agro-pastorales, de l'environnement et des services (SAES)

Service des études et de suivi des conditions de vie des ménages (SECM)

Direction de la coordination et de la coopération statistiques

Service de la coordination statistique, des normes et nomenclatures (SCNN)

Service de la coopération et de la formation (SCF)

Service de la documentation et des archives (SDA)

Au centre du système statistique national, la production de l'INSD couvre plusieurs domaines, allant de l'environnement à l'économique, en passant par le social. La production statistique se fait principalement à travers des opérations statistiques c'est à dire un ensemble d'actions méthodologiques cohérentes mises en œuvre pour aboutir à la production d'un ensemble de statistiques spécifiées.

Les informations produites par l'INSD le sont à partir des données de recensements, d'enquêtes, de relevés périodiques (relevés des prix), ainsi qu'à partir des données collectées auprès des autres administrations publiques et privées (registres de l'état civil, données produites par d'autres administrations, états comptables des entreprises, etc.). Les principaux modes de production sont les suivants :

- Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ;
- Recensement industriel et commercial (RIC) ;
- Enquête démographique et de santé (EDS) ;
- Enquête sur les conditions de vie des ménages ;
- Enquêtes test sur les nouvelles conditionnalités ;
- Enquête de suivi des prix ;
- Enquête de conjoncture ;
- Enquêtes ponctuelles ;
- Sources administratives (états statistiques, rapports, bilans) ;
- Projections et estimations.

Les données brutes produites ou collectées par l'INSD sont traitées suivant des méthodes et techniques d'analyse statistique, à partir d'outils informatiques modernes et par un personnel professionnel de la statistique. Au cours de l'année 2002 les trois directions techniques de l'INSD ont réalisé les activités suivantes entrant dans le cadre de la production statistique :

Direction des statistiques générales

- Confection des documents méthodologiques de l'enquête sur les effectifs du cheptel ;
- Collecte de données relatives à l'annuaire et au bulletin statistique ;
- Relevés mensuels des prix sur les marchés des chefs-lieux des dix régions économiques du Burkina ;
- Relevés mensuels des prix sur les marchés de Ouagadougou dont l'objet est la production de l'indice harmonisé des prix à la consommation ;
- Elaboration des outils méthodologiques de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et enquête pilote ;

Direction de la Démographie

- Projections et perspectives démographiques ;
- Profil démographique, socio-économique et sanitaire du Burkina Faso ;
- Tableau de bord social du Burkina Faso ;

Direction des Etudes Economiques

- Enquêtes trimestrielles de conjoncture ;
- Tableau trimestriel de bord de l'économie ;
- Enquêtes auprès des structures déconcentrées de l'état ;
- Collecte et saisie des déclarations statistiques et fiscales ;
- Enquête marges commerciales et formation brut de capital fixe ;
- Enquête légère sur le secteur informel ;
- Finalisation des comptes provisoires de 1994 à 1997 ;
- Enquêtes trimestrielles de l'indice de la production industrielle ;
- Traitement des données et calcul de l'indice du commerce extérieur ;
- Analyse et publication des résultats de l'enquête routière ;
- Enquête 123 (volet emploi).

Il faut noter que depuis une décennie une abondante production a été réalisée mais sa valorisation a été insuffisante. Actuellement la nécessité d'améliorer la quantité et la qualité des données s'impose. Les concepts et les instruments d'analyse utilisés sont parfois obsolètes et sont signes de vieillissement d'un système en déphasage avec les urgences définies par la nouvelle situation. Il importe d'élaborer un cadre référentiel en matière de production de l'information où les définitions et concepts, les normes et nomenclatures seront harmonisés et adaptés au contexte.

L'insuffisance des moyens mis à la disposition de l'INSD hypothèque sérieusement ses ambitions. Les grandes opérations statistiques qui assurent l'essentiel de la production (RGPH, Enquête prioritaire, Enquête démographique et de santé, Enquête démographique intercensitaire, Recensement industriel et commercial) ne sont pas institutionnalisées à cause de leur financement qui est aléatoire.

2.2.1.2 La diffusion des informations

L'INSD publie une gamme de produits qui peuvent être répartis en deux catégories que sont , les périodiques et les résultats d'enquêtes.

Les périodiques

- l'Annuaire statistique du Burkina Faso ;
- le Bulletin d'informations statistiques et économiques ;
- les Comptes nationaux ;
- la Note rapide de conjoncture ;
- la Note rapide sur les prix ;
- le Tableau de bord social ;
- le Tableau de bord de l'économie ;
- la Note rapide sur la production industrielle ;
- l'Annuaire du commerce extérieur.

Les résultats d'enquêtes

- le RGPH 1996 ;
- les Enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages ;
- les Enquêtes démographiques et de santé ;
- les Recensements industriels et commerciaux ;
- les fichiers informatiques des enquêtes et des recensements ;
- les bases de sondage.

La plupart des produits sont disponibles sur support papier et sur CD-ROM. Les séminaires de dissémination constituent également des vecteurs de diffusion. On notera l'état peu satisfaisant de la fonction de diffusion, faute de ressources adéquates.

2.2.1.3 La fonction d'orientation et de coordination

Programmation nationale des activités statistiques : La situation actuelle fait de la programmation le principal élément de la coordination. Afin de répondre au mieux à sa mission l'INSD a réalisé depuis déjà quelques années la rédaction d'un programme national

statistique (PNS) pour servir de guide à l'action de toutes les composantes du système statistique national. La lourdeur de ce programme, son coût exorbitant et le manque de promotion ont fait qu'il n'a pu être mis en œuvre. Avant que le PNS ne soit opérationnel, l'INSD établit chaque année un programme d'activités dont les résultats font l'objet d'une évaluation en fin de période.

A l'examen de son rapport d'activités 2002, on note que la production statistique prend le dessus sur la coordination statistique et cela au regard de la pression de la demande émanant des principaux partenaires et ce, compte tenu des mutations survenues dans le contexte socio-économique et politique.

La concertation lors de la préparation des opérations spécifiques : A l'occasion de chaque opération spéciale, l'INSD invite les services sectoriels concernés ou intéressés, les bailleurs de fonds, les représentants de la société civile, à une réunion de concertation dans le but de leur faire partager les objectifs principaux, de présenter et discuter la démarche méthodologique pour les atteindre. Il s'agit d'échanges occasionnels à considérer comme des actions de coordination.

Collaboration en matière d'analyse statistique: Il s'agit d'associer les techniciens d'autres structures à l'analyse des résultats d'enquêtes. On peut citer ici des exemples de collaboration réussie en matière d'analyse des statistiques : Analyse des données de l'Enquête démographique 1991, de l'Enquête migration et urbanisation 1993, du RGPH 1996, des Enquêtes prioritaire I et II et des Enquêtes démographiques et de santé I et II.

2.2.1.4 La promotion de l'utilisation des statistiques

Peu d'activités sont réalisées dans ce domaine par l'INSD. La JAS organisée annuellement contribue par ce fait à la sensibilisation des décideurs. Les publicités à la radio et à la télévision à l'occasion du lancement d'opérations statistiques d'envergure nationale (enquête nationale, recensement) contribuent d'une certaine manière à faire connaître la statistique.

2.2.1.5 Ressources financières

L'INSD a bénéficié d'une attention particulière de la part des bailleurs de fonds ces dernières années. D'importants moyens financiers et logistiques ont été alloués dans le cadre des opérations d'importance nationale comme les enquêtes prioritaires (1994, 1998 et 2003), le RGPH 1996, les enquêtes de prix UEMOA, les enquêtes démographiques et de santé. Au titre des institutions qui appuient l'INSD, il y a les partenaires techniques et financiers que sont AFRISTAT, la BAD, la Banque mondiale, le CERPOD, le FNUAP, Macro international Inc., le PNUD, le PA/PMLS, l'UE, l'UEMOA, l'UNICEF, etc. Il faut noter également la participation des communautés à la base, les responsables locaux, les différents départements ministériels, les entreprises et institutions nationales. Toutefois, le constat aujourd'hui est qu'il ne parvient pas à remplir les missions qui lui sont dévolues à cause de certaines faiblesses au plan institutionnel et organisationnel.

S'il est indéniable que l'érection de l'INSD en EPA contribue à la résolution du problème d'autonomie, cette érection a introduit aussi des mécanismes de gestion financière beaucoup plus rigides que par le passé, ayant un impact négatif sur la production statistique. Elle ne s'est pas accompagnée d'une allocation de ressources additionnelles suffisantes, si bien que la

mise en œuvre de certains volets de la restructuration tarde à voir le jour (exemple : le reversement du personnel dans la grille des EPA).

Par ailleurs, le financement par à-coup de l'activité de production statistique à la demande, empêche toute programmation rigoureuse et de ce fait, est déstabilisante pour l'ensemble de la structure. Par conséquent, beaucoup d'activités sont réalisées sans que l'on ne perçoive en arrière plan une structure forte à même de capitaliser tout le savoir faire qu'on est à même d'attendre d'elle.

2.2.1.6 Ressources humaines

Pour faire face à ses attributions l'INSD emploie deux types de personnel : statisticien et non statisticien. Le personnel statisticien est composé de statisticiens et de démographes formés pour la plupart dans les grandes écoles de formation statistique en Afrique (ENSEA, IAMSEA, ENEA, IFORD, CFR).

Actuellement l'INSD fonctionne avec un effectif très réduit. Cette situation est préoccupante et risque à terme de porter préjudice à l'activité de production statistique. Depuis 1990 le nombre de statisticiens en service à l'INSD est en constante baisse (cf. tableau ci-dessous). Cette situation est essentiellement due aux départs pour d'autres emplois plus rémunérateurs (BCEAO, UEMOA, etc.), au gel ou à la limitation des recrutements dans la fonction publique, à l'arrêt de la formation des Adjoints Techniques et Agents Techniques de la statistique, à l'insuffisance de bourses de formation et enfin aux décès et départs à la retraite.

Tableau 2: Evolution de l'effectif du personnel de l'INSD

Type de personnel	1995	1997	1999	2000	2001	2002
ISE	8	6	4	4	6	5
Démographes	8	6	7	7	7	4
ITS	25	19	15	14	12	11
AD	22	22	23	26	25	21
AT	22	16	9	5	5	3
Total Statisticiens	85	69	58	56	55	46
Non Statisticiens	17	18	16	18	17	14
Total	102	87	74	74	72	60

L'effectif du personnel statisticien a été pratiquement réduit de moitié entre 1995 et 2002. Quant au personnel non statisticien, il représentait jusqu'à 23,2 % des effectifs de l'INSD en 2002. Ceci traduit un déficit relativement prononcé en personnel technique.

2.2.1.7 Les ressources matérielles

Construit au début des années 60, le bâtiment principal de l'INSD est devenu vétuste et inadapté aux besoins de la structure actuelle. Par ailleurs, son état de délabrement actuel n'offre plus de garantie de sécurité au travail. Une bonne partie du parc informatique est devenue obsolète. La plupart des bureaux ne disposent pas de téléphone. Le réseau téléphonique disponible est restreint à la ville de Ouagadougou, sauf au niveau de la Direction générale qui est également la seule à avoir accès à l'Internet. En ce qui concerne le parc automobile, il est pratiquement amorti et l'INSD a souvent recours à la location de véhicules pour mener à bien ses activités de collecte sur le terrain.

2.2.2 Les services statistiques au sein des ministères.

Cette partie concerne les trois plus importantes directions productrices de données statistiques après l'INSD. Il s'agit de : la Direction des statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; la DEP du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ; et la DEP du Ministère de la Santé. Un inventaire exhaustif des autres producteurs par domaine de production est dressée en annexe.

2.2.2.1 La Direction des statistiques agricoles (DSA) du MAHRH

La Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles (DGPSA) est une structure centrale du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH). Elle a pour mission, le suivi régulier des indicateurs de la situation alimentaire du pays, la réalisation des études et enquêtes nécessaires à la définition des stratégies et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire, la collecte, l'exploitation et la diffusion de l'information sur l'évolution de la situation alimentaire et la mobilisation de l'aide alimentaire. Elle est pour le Ministère, le principal interlocuteur en matière de politique et de stratégie de sécurité alimentaire. A ce titre, elle est chargée des missions suivantes :

- suivre régulièrement les indicateurs de la situation alimentaire du pays ;
- réaliser les études et enquêtes nécessaires à la définition des stratégies et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- collecter, exploiter et diffuser l'information sur la situation alimentaire ;
- mobiliser l'aide alimentaire ;
- produire des statistique agricoles.

Elle comprend la Direction des statistiques agricoles (DSA) et la Direction des préventions et d'alerte précoce (DPAP). Les données statistiques sur l'agriculture sont surtout utilisées par les services publics en vue de :

- formuler des programmes de développement ;
- formuler les stratégie de suivi évaluation des projets et programmes ;
- formuler des politiques de sécurité alimentaire ;
- formuler des politiques de commerce extérieur ;
- formuler des politiques adéquates de réformes agraires ;
- élaborer des comptes nationaux .

Le secteur privé ne semble pas être un grand utilisateur des statistiques agricoles. Néanmoins, certains grands producteurs agricoles s'intéressent aux statistiques agricoles. Les prévisions et les estimations de la production de la campagne, ainsi que les statistiques sur les prix des produits agricoles les intéressent pour se placer au mieux sur le marché. D'autre part, quelques entreprises privées et les milieux d'affaires s'intéressent aussi à certaines données

notamment aux statistiques sur l'utilisation du matériel et des machines agricoles, des engrais, des pesticides, des aliments de bétail, etc..

La production statistique

Avant 1985, les ORD¹ étaient chargés de fournir au Gouvernement les résultats statistiques de la campagne agricole. Ces informations n'étaient pas collectées suivant des méthodes statistiques valables. Il était demandé à chaque vulgarisateur de base de fournir des statistiques de superficie, de rendement et de production sans qu'il lui soit donné la formation et les moyens adéquats.

Des statistiques collectées dans de telles conditions ne pouvaient être utilisées pour une programmation et une planification sérieuses. Des besoins nouveaux se faisant sentir avec l'aggravation de la sécheresse dans les pays du Sahel et son corollaire de crises alimentaires dans différentes zones du pays, il était devenu urgent de mettre en place un dispositif capable de mettre à la disposition des décideurs, des données fiables pour un meilleur suivi de la situation alimentaire, surtout que l'on assistait à un dialogue le Gouvernement et ses partenaires, pour cause de contestation de chiffres. Commença alors un long processus de développement des statistiques agricoles au Burkina Faso caractérisé par l'exécution de plusieurs opérations à travers les enquêtes tests et les enquêtes d'envergure nationale.

Organisation de la collecte

La collecte des données de l'enquête permanente agricole (EPA) est faite à partir de questionnaires composés de 7 fiches permettant les opérations de collecte suivantes :

- recensement des membres du ménage ;
- recensement des parcelles du ménage ;
- mesure des superficies et pose des carrés de rendement ;
- l'utilisation des intrants ;
- stocks céréaliers ;
- prévision des récoltes ;
- cheptel.

Du mois d'août au 15 septembre, les enquêteurs procèdent au remplissage intégral des fiches relatives aux recensements des membres du ménage et des parcelles du ménage et à la mesure des parcelles pour le remplissage de la partie superficie de la fiche relative à la mesure des superficies et pose des carrés de rendement.

Pour la prévision des récoltes et l'estimation des stocks, ils procèdent au remplissage des fiches y afférentes dans la période du 15 septembre au 30 septembre. Le remplissage des fiches se poursuit jusqu'à la fin du mois de Décembre avec les pesées des carrés de rendements pour les données de production définitive.

1. Organismes Régionaux de Développement

Quant à l'enquête maraîchère, la collecte des données se déroule de janvier à mai à l'aide de fiches d'enquête relatives :

- aux caractéristiques des sites d'exploitation ;
- aux exploitants ;
- à l'inventaire des équipements collectifs ;
- au recensement des maraîchers du village ;
- à l'utilisation des semences ;
- à l'inventaire des équipements du maraîcher ;
- à l'emploi et main d'œuvre ;
- aux superficies et production ;
- à l'utilisation des intrants ;
- à la commercialisation.

Traitement des données

Une fois les programmes de saisies et de traitement mis à jour, la saisie des données est faite directement avec le logiciel SP6. Pour les besoins de prévision, la centralisation des fiches relatives aux stocks paysans et à la production prévisionnelle au niveau de la DSA s'effectue au plus tard le 04 octobre. Ce qui permet le démarrage effectif des saisies à partir du 10 octobre. Cette phase qui mobilise une équipe de 3 superviseurs de saisie et 30 agents de saisie dure environ 8 jours.

A l'issue de cette phase, la chaîne de traitement se poursuit permettant l'édition et l'obtention des tableaux de prévision des productions dès la troisième semaine du mois d'octobre. Ces données sont révisées plus tard avec les données définitives de production dont l'édition des tableaux de sortie intervient courant fin janvier-début février.

Globalement, la chaîne de traitement est conduite comme suit :

- Mise à jour des maquettes de saisie, des programmes ;
- Réception des fiches ;
- Saisie des données avec le logiciel SP6 et apurement avec le logiciel Dbase (transfert des données sous Dbase) ;
- Correction des identifiants et des erreurs de saisie, contrôle d'exhaustivité des ménages ;
- Test de cohérence des données, calcul des coefficients d'extrapolation ;
- Edition des tableaux et analyse des données avec le logiciel SPSS.

Le même protocole de traitement des données est appliqué pour les deux enquêtes exécutées annuellement à savoir l'EPA et l'enquête maraîchère pour laquelle les délais de traitement varient entre 20 et 30 jours courant août.

A partir de la campagne agricole 2002-2003, dans le souci d'impliquer l'ensemble des structures de l'Etat utilisatrices des données, et pour une meilleure compréhension des mécanismes d'évaluation de la campagne agricole, un atelier national de validation des résultats est organisé courant octobre, suivi de la publication officielle des résultats par le Conseil des ministres. Dans la mesure du possible cet atelier coïncidera avec la mission d'évaluation régionale CILSS/FAO.

Publication et diffusion

- Les publications annuelles des données de production, superficies, rendements. Il s'agit d'une série de publication des résultats des Enquêtes permanentes agricoles ;
- Le Rapport Général de l'ENSA² de 1993 ;
- Le Rapport d'analyse de l'ENSA ;
- Les résultats des Enquêtes maraîchères de 1995 à 2001.

Les ressources humaines

le niveau central

L'équipe centrale à charge de la coordination de la production statistique est présentée par niveau, selon le tableau suivant :

Tableau 3: Répartition du personnel par catégorie (DSA)

Type de personnel	Effectif	Statut
Ingénieur Statisticien	2	dont 1 contractuel
Adjoint Technique de la Statistique	2	fonctionnaire
Ingénieur du Développement Rural	2	Contractuel
Ingénieur en Développement Coopératif	1	fonctionnaire
Technicien supérieur en Informatique	1	contractuel
Technicien supérieur de l'Agriculture	1	fonctionnaire
Administrateur Comptable	1	contractuel
Caissier	1	
Secrétaire	1	
Standardiste	1	
Agents d'appui	6	dont 4 contractuels

La DSA est confrontée à un problème de personnel. D'où une charge de travail par personne de plus en plus importante. Il importe donc que la DSA soit renforcée.

le réseau décentralisé

Au niveau décentralisé, le service dispose sur le terrain d'un réseau de 1200 enquêteurs auxiliaires mobilisés en deux temps au cours de la campagne agricole : un premier temps de Juin à Décembre pour le suivi de l'agriculture pluviale et du Riz des périmètres aménagés, un

2. Enquête nationale sur les statistiques agricoles

second temps, de Décembre à Mai pour le suivi de l'activité maraîchère. Ces auxiliaires sont sous la responsabilité de 71 contrôleurs et 12 superviseurs régionaux relevant des 12 régions agricoles du Burkina Faso. L'ensemble de ce personnel est sous la coupe de l'équipe centrale de coordination constituée par le personnel de la DSA.

Les ressources financières

Le financement du dispositif national de statistique agricole est assuré par l'Etat qui est accompagné par les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cet appui se fait à travers des projets à moyen terme et indépendants les uns des autres :

La FAO durant l'ENSA de 1993 pour son assistance technique ;

La Banque mondiale qui intervenait dans la production des statistiques végétales et l'analyse des données pour la sécurité alimentaire à travers le PRSAP et le PSAN s'y est retirée avec la fin de ces deux programmes (1993-1995) ;

L'assistance de l'UE a également pris fin avec la fin du projet DIAPER en mars 1999 après trois phases entre 1987 et 1999 ;

Le Royaume des Pays-Bas qui est le principal partenaire financier du dispositif a appuyé le gouvernement à travers trois projets: le PPR (1987-1992) ; le projet ENSA1 (1992-1996) et le projet ENSA II (1997-1999).

A la fin de la phase 2 du projet ENSA en mai 1999, conscient des enjeux que représente l'information statistique pour le suivi de la situation alimentaire et des difficultés financières que le pays connaît, le Royaume des Pays-Bas a, par voie de prolongations annuelles, continué à accompagner le gouvernement dans sa lourde tâche de veille permanente de suivi de la sécurité alimentaire du pays. Ce mode de financement a également pris fin en mai 2003 compromettant la bonne conduite de l'Enquête permanente agricole.

L'assistance technique

La DSA est membre de plusieurs réseaux et de comités tant nationaux qu'internationaux. Ces cadres se distinguent entre eux souvent par leur rôle en terme d'observatoire ou d'instance technique d'orientation de la politique nationale. Les domaines actuellement couverts sont le suivi de la pauvreté, l'environnement, la sécurité alimentaire et le cadrage macro-économique. En dehors des cadres de concertation qui regroupent plusieurs structures, la DSA entretient des rapports individualisés avec certaines structures.

Les partenaires nationaux

Au niveau national, la DSA est membre des réseaux et cadres permanents suivants:

- le réseau PNGIM³ au sein duquel les statistiques agricoles nécessaires au suivi environnemental sont demandées ;

3. Programme national de gestion de l'information sur le milieu.

- le comité de suivi du crédit à l'économie de la BCEAO. La DSA est dans ce cadre le chef de file du Comité de statistiques agricoles ;
- le comité national du cadrage macro-économique dont le STC/PDES⁴ assure la coordination. Ce comité est l'instance technique nationale de discussion avec la Banque Mondiale et le FMI. La DSA y pourvoie en statistiques de production du secteur agricole ;
- le comité de pilotage du Programme national statistique dans le cadre du CNCS. La DSA est le chef de file du comité du sous-secteur Agriculture-Elevage-Environnement et Recherche Développement.

En ce qui concerne les cadres de concertation non permanente, la DSA participe aux différentes rencontres de validation technique des documents d'orientation de la politique agricole comme le PSO, les plans d'actions ainsi que des études de grande envergure du secteur agricole ou des secteurs connexes comme la mise en place d'indicateurs de suivi-évaluation. Parmi les rapports individualisés, on peut citer l'INSD dans le cadre des comptes nationaux et le SSRA.

Les partenaires sous-régionaux

Au niveau Sous régional, la DSA entretient des rapports avec :

Le Centre Régional Agrhymet⁵ qui est un démembrement du CILSS. En plus des séries de formations dont les cadres la DSA bénéficient chaque année dans le cadre de l'amélioration et de l'harmonisation des connaissances et des instruments de suivi de la sécurité alimentaire, le CRA est chargé, à travers son programme majeur d'information, de la coordination et de la mise en place des cadres sous-régionaux de concertation sur les instruments de diagnostic des crises alimentaires. C'est à l'issue de ces rencontres qui regroupent les experts nationaux et les représentants des partenaires des différents états membres du CILSS que s'effectue la validation technique des bilans céréaliers des pays. La DSA participe deux fois par an à ces réunions de concertation, pour la présentation du bilan céréalier national et la situation alimentaire du Burkina Faso. Une fois, en Novembre pour la situation prévisionnelle et une seconde fois, en Mars pour la situation définitive.

L'INSAH⁶ dans le cadre du suivi-environnemental dans les pays du CILSS.

L'ENSEA⁷ d'Abidjan qui est le principal pourvoyeur en cadres statisticiens du Burkina Faso.

Les autres partenaires

Au delà de la sous-région, la DSA entretient des rapports étroits avec :

4. Secrétariat technique permanent pour le suivi des programmes de développement économique et social

5. Centre Régional de Formation Agricole, Hydraulique et Météorologique de Niamey.

6. Institut du Sahel, également un démembrement du CILSS basé au Mali

7. Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée

la FAO dans le cadre de la sécurité alimentaire à travers essentiellement des appuis techniques et l'alimentation de la base de donnée des statistiques mondiales sur l'Agriculture ;

et l'ITC des Pays-Bas à travers les formations en Systèmes d'informations géographiques (SIG) et la télédétection. Au delà de l'aspect formulation, un important projet de recherche avec cet institut qui a été exécuté de 1994 à 2000 a permis à la DSA de développer plusieurs instruments de collecte, de traitement et de suivi des indicateurs du secteur agricole.

Les ressources matérielles

La DGPSA dispose de 12 salles, avec une moyenne de 2 personnes par bureau. Toutes les salles sont fonctionnelles et sont assez bien alimentées en électricité. Chaque bureau dispose d'un poste téléphonique mais qui ne donne pas accès à l'extérieur. L'accès à Internet est très limité car un seul ordinateur est connecté et fonctionne difficilement la plupart du temps.

Le parc informatique se fait vieillissant, ce qui ralentit le traitement des données. Le principal logiciel utilisé pour la saisie (SP6) est largement dépassé. L'introduction d'un nouveau logiciel plus performant (IMPS) est envisagé.

La plupart des véhicules utilisés ont en moyenne 10 ans d'âge ; ce qui occasionne des charges d'entretien très importantes. Au niveau décentralisé, les superviseurs ont souvent des difficultés d'accès aux véhicules des DRAHRH⁸. Ce qui occasionne certains retards dans la transmission du matériel de travail et dans la supervision de l'enquête. Le renouvellement du parc informatique et automobile est donc impératif.

2.2.2.2 La DEP du MEBA

La conduite du programme statistique du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) est réalisée par la DEP, une des directions qui assure les fonctions d'aide à la décision. Cette direction a pour mission de préparer et de renseigner les décisions de politiques éducatives prises ou à prendre par les autorités politiques du ministère.

A ce titre, elle mène des activités de collecte, de centralisation, de suivi, de contrôle et d'évaluation auprès des structures centrales et déconcentrées du MEBA, des écoles de formation des enseignants (ENEP) et des encadreurs (ENSK), des partenaires techniques et financiers, des projets intervenant dans le secteur de l'éducation de base et la collecte de données démographiques auprès de la Direction générale de l'INSD notamment la Direction de la démographie.

Cette activité de pilotage doit déboucher toujours sur la publication de données sur le système éducatif formel et non formel. L'ensemble des données collectées servira au calcul des indicateurs d'accès et de qualité du système éducatif, nécessaires dans la matrice du CSLP « Volet Education »

8. Direction régionale de l'agriculture, de hydraulique et des ressources halieutiques

La production statistique

La production statistique est assurée par le Service statistique et carte scolaire et le Service études, recherche et documentation de la DEP et par la Direction générale de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle et accessoirement par certaines directions pour des besoins immédiats. Les modes de production sont les suivants : les enquêtes et statistiques administratives

Les enquêtes

- l’enquête statistique annuelle auprès des établissements d’enseignement primaire : cette enquête est la principale source de production des données brutes et des indicateurs du sous-secteur. Elle est organisée sur toute l’étendue du territoire et s’adresse à toutes les écoles primaires publiques et privées ;
- l’enquête annuelle sur les acquis scolaires ;
- l’enquête annuelle sur l’alphabétisation ;
- l’enquête auprès des partenaires intervenant dans le sous-secteur de l’éducation de base ;
- l’enquête sur les enfants vulnérables.

Statistiques administratives

Collecte de données en vue de l’élaboration de l’annuaire des statistiques scolaires.

Publication et diffusion de l’information

- l’Annuaire des statistiques scolaires est un recueil de données brutes sur les effectifs scolaires, les infrastructures, les enseignants, les résultats au CEP et à l’entrée en 6e par région et province, l’éducation non formelle, les écoles de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques, l’alphabétisation et les données budgétaires du ministère. Il présente également quelques indicateurs sur les stocks et l’efficacité du système éducatif. La parution est annuelle.
- Le Tableau de Bord contient les principales données brutes du niveau primaire également ventilées par région et province, mais aussi et surtout des indicateurs de synthèse et quelques indicateurs d’efficacité du système: pourcentage, ratios, taux de scolarisation, taux d’accroissement, indices destinés à évaluer les performances du système, à mettre en évidence les disparités entre régions, milieu de résidence, sexe et à apprécier leur évolution. Une place importante a été accordée à la représentation graphique et aux séries chronologiques, de manière à rendre la lecture plus attrayante.
- Les Séries chronologiques par province sur une période de 10 ans, contiennent les principaux indicateurs, effectifs scolaires, taux de scolarisation, nombre de salles de classe, nombre d’enseignants.

- Résultats et analyse de l'enquête PASEC sur le suivi d'une cohorte de 2400 élèves de la classe de CP2 répartis dans 120 écoles du Burkina Faso au cours de l'année scolaire 95/96 et l'année scolaire 99/2000.
- Résultats de l'enquête et de l'étude sur l'intégration des élèves des écoles satellites en classe de CE2 dans les écoles d'accueil de type classique dont l'objectif était de voir les possibilités d'intégration, les difficultés rencontrées et les perspectives pour chercher à réduire le coût du système éducatif et améliorer la qualité de l'enseignement à travers la diminution des déperditions notamment les abandons et les redoublements.
- Résultats de l'enquête et de l'étude sur les acquis scolaires en français et mathématiques dans les classes de CP2 et CE2 réalisée sur un échantillon de 120 élèves.

Les ressources financières

Les ressources financières allouées à la direction pour la production statistique sont de manière récurrente insuffisantes au regard des besoins réels exprimés lors de l'élaboration de l'avant-projet de budget. Ainsi le budget n'a connu une amélioration qu'en 2001 lors de la fin du Projet d'appui à l'enseignement de base (PAEB) de la coopération française. Il évolue de la façon suivante : exercice 2000 : 2 500 000 FCFA ; exercice 2001 : 24 500 000 FCFA et exercice 2003 : 32 100 000 FCFA. Les ressources allouées à la collecte des données restent encore dérisoires au regard des besoins grandissants en statistiques cohérentes et fiables.

Les ressources humaines

La direction compte en tout 37 agents répartis dans 5 services qui sont le Service statistique et carte scolaire, le Service études, recherche et documentation, le Service coopération, élaboration et suivi des plans et projets éducatifs, le Service administratif et financier et le service projet ES/CEBNF.

Le tableau ci-après, qui donne une répartition par catégorie, révèle de l'insuffisance de spécialisation du personnel en matière de collecte et de traitement de données statistiques, indispensable à un pilotage efficient du système.

Tableau 4: Répartition du personnel par catégorie (MEBA)

N°	Catégorie	Effectif
1	Ingénieur statisticien économiste	1
2	Professeurs certifiés	2
3	Professeurs des lycées et collèges	3
4	Inspecteurs de l'enseignement primaire	3
5	Conseillers d'administration scolaire et universitaire	6
6	Conseillers pédagogiques itinérants	2
7	Attachés d'administration scolaire et universitaire	2
8	Attachés d'intendance scolaire et universitaire	2
9	Instituteurs certifiés	6
10	Informaticien de catégorie B	1
11	Instituteur	1
12	Instituteur adjoint certifié	1
13	Secrétaire administrative	1
14	Secrétaire dactylographe	1
15	Agent de reprographie	1
16	Chauffeurs	3

L'assistance technique

L'assistance technique était assurée auparavant des experts du Programme d'appui à l'éducation de base. Depuis la nouvelle convention et la mise en place du Programme d'appui à l'éducation nationale (PAEN), elle ne l'est plus.

Les ressources matérielles

La Direction dispose de seize 16 bureaux avec une moyenne de 2 agents par bureau. Une seule ligne téléphonique existe et permet d'accéder seulement à l'interurbain. La connexion à l'Internet se fait sur la même ligne ce qui rend difficile voire impossible la navigation.

Tableau 5 : Liste des ressources matérielles disponibles (MEBA)

N°	Nature des ressources	Age	Nombre
1	Bureaux de travail	-	22
2	Tables d'ordinateurs	3 à 5 ans	14
3	Chaises de bureau	5 à 10 ans	35
4	Ordinateurs Pentium I	8 ans	5
5	Ordinateurs Pentium II	6 ans	4
6	Ordinateurs Pentium III	2 à 5 ans	6
7	Ordinateurs Pentium IV	2 ans	5
8	Graveurs de CD-ROM	2 ans	3
9	Windows 98		
10	Windows Xp		
11	SPSS		
12	Norton antivirus 2000		
13	Norton antivirus 2002		
14	Logiciels statistiques divers		

2.2.2.3 La DEP du Ministère de la Santé

Le processus de développement du système national d'information sanitaire (SNIS) du Burkina Faso s'inscrit dans un contexte caractérisé par une accélération de la mise en œuvre des réformes dans le secteur santé à travers le Plan national de développement sanitaire. Le SNIS est un ensemble organisé de structures, d'institutions, de personnels, de procédures, de méthodes et d'équipements permettant de fournir l'information sanitaire nécessaire à la prise de décision (définition des politiques de santé entre autres), à la planification, à la gestion et à l'évaluation des programmes sanitaires et des services de santé.

Le SNIS est composé de 6 sous-systèmes qui sont les suivants :

- rapports de routine des services de santé ;
- information pour la surveillance épidémiologique ;
- information pour la gestion des programmes ;
- information pour l'administration et la gestion des ressources ;
- enquêtes et d'études périodiques ;
- information à assise communautaire.

Depuis 1984, le SNIS est placé sous la tutelle de la DEP. Il est structuré selon les 3 niveaux du système de santé (central, intermédiaire et périphérique).

La production statistique

Les rapports de routine des services de santé

Ils sont basés sur la collecte et l'analyse des données statistiques de routine générées par les activités de soins des formations sanitaires. La collecte des données est faite à partir des supports : mensuels pour les formations sanitaires de premier niveau (centres de santé et de promotion sociale) qui prennent en compte les activités des agents de santé communautaires officiant au niveau des villages ; trimestriels pour les formations sanitaires de deuxième (hôpitaux de districts), troisième (hôpitaux régionaux), et quatrième (hôpitaux nationaux) niveaux.

Les rapports mensuels d'activités des formations sanitaires du premier échelon sont compilés au niveau du district et transmis aux Directions régionales de la santé (DRS) selon une périodicité trimestrielle. Les rapports des districts sont acheminés tous les trimestres par les DRS au service d'information sanitaire de la DEP. Les attributions de ce service sont :

- la conception et la gestion des supports de collecte ;
- la centralisation, la vérification , la saisie et l'analyse des données ;
- la formation du personnel chargé de l'information sanitaire ;
- la participation à la conception et à la réalisation des enquêtes ;
- l'édition et la diffusion des rapports statistiques ;

- la supervision des responsables régionaux ;
- la contribution technique à l'équipement et à la maintenance du matériel en collaboration avec la cellule informatique du ministère.

Les informations pour la surveillance épidémiologique

Ce système est mis en place au niveau de Direction de la lutte contre la maladie (DLM) ; Il constitue un système d'alerte précoce pour un certain nombre de pathologies dites à déclaration obligatoire qui sont de 3 ordres :

- Maladies à potentiel épidémique : rougeole, choléra, méningite et fièvre jaune ;
- Maladies à éliminer : tétanos néonatal ;
- Maladies à éradiquer : poliomyélite.

Cette surveillance se fait régulièrement à partir des supports remplis hebdomadairement et appelés télégrammes et lettre officielle hebdomadaire (TLOH). Les TLOH sont remplis de manière hebdomadaire et transmis à la DLM via les DRS par téléphone ou courrier électronique ou par fax. Les attributions du service de surveillance épidémiologique de la DLM sont :

- suivi des tendances évolutives des endémo-épidémies ;
- propositions de mesures de lutte appropriées contre les endémo-épidémies ;
- participations aux recherches épidémiologiques entrant dans le cadre du contrôle des endémo-épidémies ;
- évaluation de l'efficacité des programmes de santé .

Les informations pour la gestion des programmes

La gestion des programmes mis en place pour le contrôles de certaines maladies requiert la disponibilité d'un certain nombre d'informations permettant de planifier les activités selon les objectifs fixés y compris l'évaluation des programmes. Pour ce faire un système d'information propre à chaque programme est mis en place et permet de collecter des indicateurs de suivi des activités spécifiques. Les données sont collectées et transmises directement à la coordination des programmes. les pathologies objet de programmes spécifiques sont : le paludisme ;le ver de guinée ; l'onchocercose ; la trypanosomiase ; la tuberculose ;la lèpre ; les maladies sexuellement transmissibles et le Sida ; les pathologies de l'œil surtout celles à potentiel cécitant ; les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës ; le noma ; et la bilharziose.

A côté de ces pathologies, la santé mentale, la santé bucco-dentaire, les carences nutritionnelles, la vaccination font l'objet de programmes verticaux. Certaines données de ces différents programmes sont transmises à la DEP.

Les informations pour l'administration et la gestion des ressources

Le système de routine prend en compte un certain nombre de données relatives à la disponibilité et à la gestion des ressources. Il s'agit essentiellement des données de couverture en infrastructures et en personnel. D'autres structures du Ministère de la santé collectent des données en rapport avec l'administration et la gestion : la Direction des affaires financières et la Direction des ressources humaines.

Les enquêtes et des études périodiques

Un certain nombre d'études et d'enquêtes sont réalisées dans le cadre de l'exécution de certains programmes à l'échelle de l'espace sanitaire nationale. Il s'agit essentiellement des revues du Programme élargi de vaccination, des Enquêtes nutritionnelles ou des Enquêtes de prévalence de certains phénomènes de santé ainsi que des enquêtes d'opinions des utilisateurs des services. Ces enquêtes qui relèvent parfois de processus de recherche génèrent des informations alimentant les banques de données du SNIS.

Les informations à assise communautaire

C système n'existe pas de manière isolée parce que les informations collectées par les agents de santé communautaires sont intégrées dans les rapports mensuels des formations sanitaires de premier niveau. Néanmoins ce système à base communautaire dispose d'outils propres de collecte et les acteurs communautaires collaborent avec certains programmes spécifiques pour le recueil des données (ver de guinée, onchocercose, paludisme).

La collecte et la transmission des données

Elle est faite au niveau des formations sanitaires. Les données des programmes spécifiques sont également alimentées par l'activité des structures de soins. Au niveau de certains districts, le système de santé s'appuie sur les communautés à travers les agents de santé communautaires et des comités de gestion des formations sanitaires périphériques. Le village constitue dans ces cas de premier niveau. La collecte des données se fait à partir des différents registres de soins et des supports de gestion des patients et utilise les supports de rapports standardisés élaborés par le niveau central. Elle porte sur l'ensemble des activités des services. Les principaux supports utilisés sont :

- les cahiers ou les fiches pour les agents de santé communautaires ;
- les télégrammes et les lettres officielles hebdomadaires ;
- les registres de consultation ;
- les registres de maternité ;
- les registres d'hospitalisation ;
- les fiches de collecte des maladies d'intérêt spécial ;
- les rapports mensuels ;
- les rapports trimestriels.

Pour le profil des pathologies déclarées, c'est la nomenclature internationale qui est utilisée (Classification internationale des maladies). La transmission des données suit la pyramide sanitaire et se fait par courrier ordinaire ou par téléphone ou fax pour les données d'alerte précoce. La DEP reçoit les données de routine tandis que la DLM reçoit celles concernant les maladies à potentiel épidémique. Des initiatives de connections Internet sont en cours entre la DLM et certaines Directions régionales.

Le traitement et l'analyse des données

En dehors du niveau village, chaque niveau de soins procède à une analyse des données en vue de la prise de décisions. Des rencontres d'analyse trimestrielles sont prévues au niveau district. Les données sont compilées sur support informatique au niveau de la plupart des district sur des tables EXCEL. L'essentiel des district réalise le monitoring semestriel qui est une activité de suivi périodique des indicateurs de certains programmes de soins jugés prioritaires (consultation curative, suivi de la grossesse et vaccination). Par ailleurs un certain nombre d'indicateurs clefs de performance (rapport de progrès) font l'objet d'un suivi trimestriel et doivent être calculés tous les trimestres par les DRS et les districts. Ces indicateurs intégrant l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action. Une analyse approfondie est faite au niveau central à travers une agrégation des données nationales ainsi que leur validation. Il importe de souligner une absence de compilation au niveau régional et une insuffisance d'utilisation des données pour guider la planification.

Forces du SNIS

- L'existence d'un système structuré et échelonné de collecte et de traitement de l'information sanitaire ;
- La standardisation des protocoles et procédures de collecte ;
- La production régulière d'un annuaire servant de cadre de référence pour l'ensemble du pays ;
- L'existence d'un système d'alerte précoce fonctionnel ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement du SNIS couvrant la période 1999-2004 ;
- La disponibilité d'un personnel aux différents niveaux du circuit de notification ;

Faiblesses du SNIS

Au niveau Central

- La faible coordination entre les sous-systèmes ;
- L'absence d'une surveillance intégrée des maladies prioritaires ;
- La diffusion insuffisante des données ;
- L'irrégularité des supervisions à l'endroit des acteurs opérationnels ;
- L'inadéquation du matériel informatique ;

- L'inadéquation des canaux utilisés pour la collecte des données (utilisation possible de réseaux) ;
- L'absence d'un logiciel de traitement des données ;
- L'insuffisance des feed-back à l'endroit des agents sur le terrain ;
- L'insuffisance du personnel chargé du SNIS au niveau de la DEP ;
- La rupture fréquente des supports de collecte.

Au niveau intermédiaire

- L'absence de bases de données au niveau régional ;
- Le faible niveau de compétence des agents collecteurs en particulier au niveau des centres hospitaliers ;
- L'absence d'indicateurs de suivi de la performance des établissements hospitaliers ;
- La faible contribution des services de santé privés, confessionnels, des forces armées et de la caisse nationale de sécurité sociale dans la collecte d'informations sanitaires.

Au niveau périphérique

- La multiplicité des supports de collecte ;
- Les faibles taux de promptitude et de complétude des rapports des formations sanitaires ;
- Le mauvais remplissage des supports ;
- L'insuffisance de compétences des agents en matière de collecte et d'analyse des données ;
- L'insuffisance d'analyse au niveau périphérique pour la gestion et la planification ;
- L'irrégularité et la non- exhaustivité des données transmises par les acteurs au niveau communautaire.

Les ressources humaines

Le SNIS est organisé à l'image du système de santé c'est à dire de manière échelonné conformément à la pyramide sanitaire. Au niveau central , le service SIS de la DEP se compose de 6 agents dont 2 médecins épidémiologistes, 1 statisticien, 2 informaticiens. Le service de surveillance épidémiologique de la DLM dispose d'un médecin épidémiologiste et d'infirmiers spécialisés en santé publique. Les différentes unités de coordination des programmes spécifiques comportent en leur sein un responsable du traitement et de l'analyse des données.

Au niveau intermédiaire, chaque direction régionale de la santé (13 au total) dispose d'un responsable de service d'information sanitaire. Les 9 CHR⁹ du pays possèdent chacun un chargé des statistiques médicales. Il en est de même pour les 3 CHN¹⁰.

Au niveau périphérique, chaque district (53 au total) comporte au sein de l'équipe cadre de district un responsable de l'information sanitaire. La responsabilité de production des rapports statistiques et de surveillance épidémiologique est dévolue à l'infirmier chef de poste des centres de santé et de promotion sociale.

Ressources financières

Au plan financier, le SNIS bénéficie de l'appui du budget de l'état (une partie des fonds proviennent de l'initiative PPTE) pour la reproduction de certains supports ainsi que de l'appui de certains partenaires comme l'OMS et l'Unicef. La plupart des activités rentrant dans le cadre du SNIS sont programmées dans les plans d'action des structures opérationnelles.

Ressources matérielles

Le SNIS est partie intégrante du paquet minimum d'activités des structures de santé au niveau périphérique. A ce titre, il bénéficie de l'ensemble des infrastructures et du plateau technique existant au niveau des unités de soins et de gestion.

L'ensemble des districts sanitaires et des directions régionales de la santé sont équipés en ordinateurs utilisés de manière souvent polyvalente par tous les services de ces unités. Mais il faut noter l'inexistence d'un équipement spécifique réservé aux activités SIS dans la plupart des cas. Cela pose le problème de la sécurité des données et de la rapidité de traitement des informations collectées. La pénurie de matériel informatique est surtout sensible au niveau des centres hospitaliers. Le service SNIS de la DEP dispose d'un matériel informatique désuet et peu adapté aux besoins. Il n'existe pas de lignes téléphoniques propres au service qui est par ailleurs dépourvu en connexion internet.

2.3 La demande de statistiques

2.3.1 Catégories actuelles de la demande de statistiques

2.3.1.1 Types d'expression des besoins en données statistiques au niveau national

On distingue deux sortes de demandes: la demande structurelle et la demande circonstancielle (par nécessité du moment).

La demande structurelle est exprimée à travers les attributions et missions des services de l'Etat producteurs de statistiques. Il s'agit des besoins exprimés par l'Etat comme « d'utilité publique générale ». Normalement, le « Cahier de charges statistiques » fixe pour les différentes composantes du système statistique des tâches en matière de collecte, traitement et diffusion de données dans les différents domaines de la vie publique : population ; environnement ; démographie ; consommation et mode de vie ; pouvoir d'achat ; habitat ;

9. Centre hospitalier régional

10. Centre hospitalier national

santé ; éducation ; formation ; recherche ; emploi ; revenus ; salaires ; transferts sociaux ; aide sociales ; prix ; communication ; culture ; jeunesse ; sports ; loisirs ; agriculture ; élevage ; commerce ; industrie ; eau ; transport ; poste et télécommunication ; tourisme ; finances ; ONGs, administration et vie publique ; et données économiques générales. Alors, obligation est alors faite aux différentes structures concernées d'assurer une production statistique dans les domaines suscités.

L'organisation et la pérennisation du système statistique burkinabè est lié à cette demande structurelle en matière de statistiques nationales qui doit être satisfaite pour permettre une description de l'économie et de la société. Mais le caractère général de la demande explique l'insuffisance de spécification de norme de qualité, de spécification de référentiels espace temps (niveau de signification, période de référence). Ces critères sont laissés sur l'initiative du service producteur avec le risque que les statistiques produites ne soient pas pleinement utilisables.

Il est rare que les besoins en statistiques pour la conduite d'une politique donnée soient totalement satisfaits par des statistiques de base. Aussi une demande circonstancielle en données statistiques s'exprime-t-elle à l'occasion de la conception, de la mise en œuvre ou du suivi des politiques économiques et sociales que celles-ci soient d'ordre général ou sectoriel. Il s'agit de demandes spécifiques nécessaires pour éclairer des aspects particuliers de l'économie et/ou de la société. On citera en exemples la demande de statistiques spécifiques pour le suivi de la sécurité alimentaire, celle pour élaborer et suivre le CSLP, pour la politique d'intégration économique régionale, la satisfaction des objectifs du millenium, la demande de statistiques par genre, par région, au niveau des collectivités locales (dans le cadre de la décentralisation et du développement local). Actuellement il existe une grande propension pour que les besoins en statistiques sectorielles soient exprimés de la sorte.

La pression de l'actualité (CSLP, l'UEMOA, le SGDD, les objectifs du Millenium, le DHD, etc.) fait que cette forme de demande a tendance à prendre une certaine ascendance sur la demande structurelle (or la production de statistiques de base est indispensable pour la compréhension de l'état et de l'évolution de l'économie et de la société). De ce fait, le risque de déstabilisation de l'ensemble du SSN suite à cette forme de demande n'est pas négligeable. Un arbitrage est nécessaire; il ne peut et ne doit pas être le fait des seules structures de production.

Il faut signaler une relative marginalisation du secteur privé en terme demande de statistiques (ménages, ONGs, associations, chercheurs) qui sont parfois obligés de produire eux-mêmes pour satisfaire leur propre besoin.

2.3.1.2 Les engagements extérieurs en matière de statistique

Au niveau sous-régional

Le Burkina Faso fait partie de 17 pays membres de l' "Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne" (AFRISTAT). Cette institution collabore avec les instituts nationaux de statistiques (INS) et leur apporte son soutien pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base et pour la réalisation d'analyses et de synthèses macro-économiques. En contrepartie les états s'engagent à communiquer à AFRISTAT toutes les informations nécessaires pour qu'il exerce son activité.

En rapport avec ses préoccupations immédiates, on note qu'AFRISTAT a soumis aux pays membres pour examen, un projet de nomenclatures d'activités et de produits. AFRISTAT a par ailleurs entre autres assisté les pays pour la mise en place de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA; élaboré un Programme statistique minimum commun (PROSMIC) ; et a proposé une méthodologie d'élaboration des comptes nationaux.

Dans le cadre du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les états membres de l'UEMOA, des critères de convergence ont été définis à partir d'indicateurs statistiques. Chaque état membre doit produire ces indicateurs afin de vérifier le respect des critères. Les indicateurs de convergence sont :

- le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ;
- le taux d'inflation annuel ;
- le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales ;
- le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure, rapporté au PIB nominal ;
- les arriérés de paiement ;
- le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales ;
- le financement du déficit budgétaire par la BCEAO ;
- le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal ;
- le taux de pression fiscale.

Dans le cadre de la politique de sécurité alimentaire des pays du CILSS, le Burkina doit produire des prévisions de récoltes céréalières suivant une méthodologie préalablement arrêtée. Ces prévisions sont utilisées en conjonction avec les données de population, les stocks de céréales, les prévisions d'importation commerciales et non commerciales, pour établir le bilan céréalier prévisionnel. Ce bilan est présenté à la communauté internationale pour aider le Burkina s'il y a lieu, à prendre des mesures conservatoires pour éviter aux populations la survenue de crises alimentaires.

Au plan international

Les documents de politique économique et financière de la Banque mondiale et du FMI font appel aux comptes de la nation et aux statistiques financières et monétaires. Le Burkina a adhéré au SGDD du FMI qui vise à encourager les états membres à améliorer la qualité des données ; à offrir un cadre d'évaluation des besoins en matière d'amélioration des données et à fixer des priorités à cet égard ; enfin, de guider les pays membres dans la publication, en temps opportun de statistiques économiques et financières exhaustives, accessibles et fiables.

Il appartient donc à SSN de veiller à l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle tels qu'adoptés par la Commission de Statistique de Nations-Unies en avril 1994 et tels qu'ils sont reflétés dans le SGDD.

2.3.2 Analyse de la demande

La demande correspond à des besoins exprimés pour servir dans des domaines d'utilisation assez variés. Les plus représentatifs de ces domaines d'utilisation sont les suivants: Politique économique générale ; Lutte contre la pauvreté ; Politique de sécurité alimentaire ; Politique sociale ; Politique sanitaire ; Politique d'éducation ; Politique de développement rural ; Politique de promotion des femmes ; Politique de transport ; Politique environnementale ; Etudes sectorielles ; Développement local ; Constitution de bases de données ;etc.

Les domaines d'utilisation sont les politiques en vigueur. La demande de statistiques pour un domaine d'utilisation donné est généralement transversale, c'est à dire qu'elle s'adresse à plusieurs secteurs à la fois. Certains besoins sont donc récurrents. La démarche pour identifier la demande effective en devient simplifiée car il suffit de se référer, en terme de production, aux domaines majeurs puis de tenir compte des domaines non majeurs au niveau du partage de l'information.

2.4 Evaluation des forces et des faiblesses actuelles du SSN

2.4.1 Forces du SSN

2.2.4.1 La prise de conscience au niveau des acteurs du SSN

Les mutations économiques, sociales et politiques ainsi que le nouveau contexte de la lutte contre la pauvreté ont provoqué un déclic chez l'ensemble des acteurs du système d'information en général, quant à la nécessité d'adapter l'appareil statistique national devenu obsolète. A cet égard quelques institutions ont engagé la réflexion afin d'améliorer leurs outils de collecte et de traitement de l'information. C'est le cas de la DEP du MERSS¹¹ qui dispose désormais d'un nouveau questionnaire de collecte des données statistiques relatives à l'enseignement secondaire, supérieur et technique. Une application informatique est en cours de développement grâce à l'appui technique du MEBA, et permettra un traitement plus aisé de ces données. Certaines structures ont vu leurs responsabilités accrues : Le service chargé des statistiques agricoles au MAHRH a été érigé en direction. Les textes législatifs réglementant le système statistique ont été adoptés. L'INSD a été érigé en EPA et les membres du CNCS ont été installés.

La mise en place effective dans le cadre du PRGE, d'un observatoire de la pauvreté et d'un observatoire de l'emploi, vient en renfort au système national d'information statistique et ce à travers la mise en place de réseaux fonctionnels de partenaires des deux observatoires et le rôle de catalyseur que vont jouer ces deux instruments pour la mobilisation des financements destinés à améliorer la production de données statistiques. Des projets de base de données sont en chantier. Par ailleurs avec les NTIC, beaucoup plus de facilités s'offrent pour améliorer la gestion de l'information.

2.4.2 Faiblesses du SSN

Les grands problèmes dont souffre le SSN sont d'ordre institutionnel et organisationnel surtout mais les problèmes de l'utilisation des statistiques ainsi que ceux des ressources (humaines et financières) engagées apparaissent aussi comme étant de première importance.

11. Ministère des enseignements secondaires, supérieurs et de la recherche scientifique

2.4.2.1 Inadéquation de la législation

L'efficacité du système statistique dépend de ses bases légales qui sont énumérées dans la Loi Statistique. La législation statistique fournit la base par laquelle la fonction de service statistique a défini, les activités à entreprendre et le type de statistiques à collecter ou à distribuer. Une loi statistique régit également les rapports entre utilisateurs et fournisseurs de données, l'offre d'information individuelle, la garantie d'usage en toute sécurité des informations pour but non-statistique, et la définition des règles d'offre obligatoire d'information. A cet égard, les textes réglementaires demandent à être revus pour donner aux structures de production et d'utilisation ainsi qu'aux instances de gestion de l'information statistique, l'efficacité nécessaire.

On y ajoute que le système statistique manque tout simplement de cohérence au plan institutionnel. A la vision centralisatrice initiale qui a inspiré les premières créations des institutions, s'est substituée une vision décentralisée. Cet état de fait a entraîné, un recouvrement des missions et une désarticulation du système. De plus, en créant les institutions, l'Etat ne les a doté ni des mécanismes ni des moyens suffisants pour réaliser toutes les tâches découlant de leurs attributions.

2.4.2.2 Très faibles liens entre les producteurs et les utilisateurs

L'absence d'une stratégie nationale consensuelle dans le domaine de la statistique est quelque chose de grave. Cette situation a été rendue possible en faveur des lacunes institutionnelles. Le CNCS est actuellement fonctionnel, mais l'impact de ses actions ne semble toujours pas perceptible. L'INSD qui est la structure d'animation reste confronté à des problèmes récurrents d'organisation ainsi qu'à des départs tout azimut de ses cadres.

2.4.2.3 Inadéquation entre l'offre d'information et la demande.

Les données actuellement disponibles notamment à l'INSD, ne répondent qu'en partie aux besoins des utilisateurs. Les autres données étant surtout issues de sources administratives, ne correspondent qu'aux besoins de leur propre producteur.

2.4.2.4 Faibles capacités de production et d'analyse des données

Le manque de ressources humaines en quantité et en qualité, matérielles et financières est une donnée commune à l'ensemble des producteurs d'informations.

2.4.2.5 Absence d'harmonie dans la dimension temporelle et spatiale des informations

Au niveau du temps, la périodicité de production de certaines données reste une inconnue. C'est le cas des enquêtes prioritaires de l'INSD. La première est à cheval sur deux années octobre-décembre 1994 et janvier 1995 et la seconde en juin-août 1998. En ce qui concerne l'espace, le niveau de désagrégation des données varie selon la source. Le concept de région qui est commune à la plupart des producteurs ne désigne pas les mêmes entités.

2.4.5.6 Absence d'une véritable politique de ressources humaines

Il y a un manque crucial de statisticiens pour mener à bien les activités techniques aussi bien à l'INSD que dans la plupart des structures de production sectorielle. Cette situation est imputable à l'arrêt des recrutements dans la fonction publique, à l'insuffisance de formation de statisticiens en quantité et en qualité, à l'absence d'un plan de carrière pour le statisticien et au marché du travail peu favorable à la Fonction publique. La formation de base en statistique se fait principalement dans des écoles d'ingénieur africaines. La formation de cadres moyens qui avait été initiée à l'ENAM a été interrompue depuis quelques années

Au niveau de l'INSD il n'existe pas un programme de formation continue pour le personnel. Les stages et recyclages de mise à niveau sont accordés en fonction des offres occasionnelles des institutions étrangères ou dans le cadre d'une opération spéciale. Il est évident que pour maintenir un niveau de qualité supérieure du personnel, il doit bénéficier d'une formation continue dans le cadre d'un programme de formation : formation en planification statistique, en analyse des données, en informatique statistique, en gestion de base de données etc.

La formation des statisticiens n'est pas la seule qui soit indispensable. Il faut considérer les utilisateurs comme des collaborateurs de la statistique dans la mesure où leurs besoins doivent être ciblés au plus près et que l'usage qu'ils font de l'information statistique en est l'intérêt principal. En l'absence d'une formation des utilisateurs actuels (effectifs et potentiels) et des utilisateurs futurs (à travers leur cycle de formation) on sera en grande difficulté de réussir la promotion de l'usage des statistiques dans les processus de prise de décision.

Il n'y a pas de plan de carrière pour le statisticien ; ni pour les cadres supérieurs, ni pour les cadres moyens. La promotion se fait selon les règles générales de la fonction publique, c'est à dire une évolution sur la grille des salaires. Un tel avancement, compte tenu du niveau des salaires de la fonction publique n'est peut être pas un moyen de motivation suffisant tout au long d'une carrière. La motivation directe par la reconnaissance du savoir et du travail bien accompli n'existe pas. Devant une si faible possibilité d'avancer dans l'échelle des responsabilités, la tendance est au départ ou à la résignation.

D'autre part, améliorer ses compétences et acquérir un haut niveau de spécialisation ne donne aucun avantage actuel dans le domaine des statistiques, sauf celui de pouvoir partir exercer ailleurs, souvent dans des domaines connexes. Ce qui est un curieux paradoxe. Bien de statisticiens se retrouvent souvent malgré eux conseillers, consultants, gestionnaires de projet, administrateurs etc.. Même s'ils sont excellents dans ces tâches ils sont d'une certaine façon, dans une situation de sous-emploi technique, surtout au regard des besoins du SSN.

La demande de statisticiens est grande aussi bien au niveau du marché national, que régional et international (projets nationaux et régionaux, organismes internationaux). Les départs de statisticiens se font sans arrêt. Ce qui a comme conséquence de compliquer davantage les questions de production et de gestion de l'information statistique au niveau du système statistique.

2.4.2.7 L'absence d'outils adéquats de diffusion et dissémination de l'information.

Les outils actuels de diffusion de l'information sont inadaptés au contexte. Les NTIC offrent par exemple beaucoup de possibilités et pour lesquelles les producteurs de données ne sont pas encore outillés.

2.4.2.8 L'absence de culture d'utilisation des données.

L'importance des données statistiques est très mal cernée tant au niveau des décideurs que de la population. L'élaboration de données statistiques par les services administratifs dans le cadre de leurs activités quotidiennes est parfois considérée comme un tâche supplémentaire qui devrait plutôt relever d'autres structures spécialisés (comme les DEP), commis spécifiquement à cette tâche. D'une manière générale, on note une insuffisance de volonté politique quant à la promotion des activités statistiques.

III. PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE

La statistique vise à informer. Il s'agit de fournir des données établies selon des normes, d'objectivité et de rationalité bien arrêtées. Il importe donc de fournir aux décideurs publics et privés les informations pertinentes leur permettant de prendre les décisions les plus adéquates dans les domaines socio-économiques et politique. Ceci est un privilège pour la statistique mais une lourde responsabilité. La légèreté et l'insouciance n'y sont pas de mise.

Informer de façon objective sur l'état d'une société et d'une économie en pleine mutation comme le sont la société et l'économie du Burkina Faso, implique que l'outil d'information possède une dynamique pour s'adapter aux exigences nouvelles et de plus en plus spécifiques. C'est en cela qu'il y a nécessité absolue de faire l'analyse des objectifs globaux du SSN en ses éléments fondamentaux, au regard des réalités sociales, politiques et économiques et des perspectives. Des orientations claires pour le SSN se dessinent alors permettant ainsi de définir les objectifs à atteindre. Le SSN tel qu'il est actuellement doit être revu et corrigé en vue d'atteindre ces objectifs. De la résolution des problèmes ci-dessous dépend la survie du système en tant qu'outil aidant à l'élaboration d'instruments efficaces de prise de décision.

Au plan de l'organisation institutionnelle: La désarticulation et une faiblesse des liens organiques; la coordination horizontale devenant de fait inefficace; la non-application, dans la pratique, des textes légaux devenus par ailleurs caducs.

Au plan de la production statistique: Une difficulté de programmer les activités de production et une faiblesse des moyens pour la collecte des données; une assez grande variété de productions sans véritable contrôle de norme de qualité;

Au plan de la valorisation de l'information statistique: Une mauvaise diffusion des données disponibles et peu de visibilité de l'existant; une insuffisance d'analyse des données.

Les solutions proposées se situent dans le cadre d'un schéma directeur de développement statistique comprenant un plan d'action sur 6 ans (2004-2009).

3.1 Enoncé de principes

La statistique est par excellence, la discipline de la méthode. Les méthodologies statistiques sont élaborées en référence à la théorie statistique et mathématique en vue de garantir la qualité de la production statistique. Une donnée n'est statistique que si elle est élaborée en suivant une méthode statistique; ici la façon de faire est aussi importante que le résultat. On ne peut donc pas envisager le développement de la statistique sans que soient édictées, des règles de conduite pour la production et l'utilisation des statistiques. Ceci amène à faire un certain nombre d'énoncés de principes qui doivent sous-tendre la production et l'utilisation de statistiques; il s'agit du principe de la double optique, de celui de la norme de qualité définie, du principe de ressources minimales, du principe d'adaptation continue et de celui de la cohérence optimale et de la concordance de sources.

3.1.1 Principe de la double optique: production et utilisation

Ce principe consacre le fait que la production statistique ne puisse être une finalité en soi. Il faut, dès le début du processus de planification de la production statistique, se préoccuper de l'utilisation et même de l'utilisateur. On ne peut plus produire de la statistique parce que c'est utile et intéressant, mais parce que c'est nécessaire et entre dans un processus de prise de décision. Dès lors, le producteur et l'utilisateur établissent des rapports de partenariat, plus fructueux que les rapports d'offreurs à demandeurs. Toute production statistique est ainsi soumise à l'épreuve de la vérité, ce qui oblige le statisticien à maintenir constamment le niveau de rigueur requis tout en se remettant en cause si nécessaire. Ceci nous amène à l'objet du second principe.

3.1.2 Principe d'adaptation continue

Les dispositifs de production statistique doivent être en mesure de répondre rapidement aux exigences toujours renouvelées des utilisateurs et même d'anticiper ces exigences. Il faut se dire que plus les besoins sont-ils satisfaits, plus le SSN est sollicité par de nouveaux besoins plus précis mais plus valorisants. Ce qui demande que le SSN soit structuré en opérations statistiques répondant aux besoins "habituels" des utilisateurs, par programmation donc, et que ces opérations puissent être modulables pour répondre à des besoins ponctuels; ceci sans altérer la production "habituelle". Ce principe est facteur de réduction du coût de production et contribue à discipliner la production, et par ce fait à favoriser le respect des normes de production.

3.1.3 Principe de la norme de qualité définie

Une statistique dont la norme de qualité n'est pas définie est a priori de qualité médiocre. Par qualité, on entend le degré de fiabilité c'est à dire la propriété de la donnée chiffrée de traduire au mieux le concept censé représenter la réalité que l'on veut décrire ou analyser. La norme de qualité est définie si la statistique est:

- sans biais ou a un biais négligeable;
- de niveau de signification géographique requis (village, département, commune, province, région, pays);
- reconnue comme ayant une erreur de sondage acceptable pour le niveau de signification requis (pour les statistiques d'enquête).

Pour que la norme de qualité soit définie, il est nécessaire et suffisant de respecter les procédures édictées. On n'ignore toutefois pas que la statistique est aussi la discipline de la mesure de l'erreur. Le respect des normes de qualité ne doit donc pas conduire au dogme "chiffre égale vérité". Le principe de la norme de qualité est en réalité une condition nécessaire pour que s'acquière la culture de l'utilisation au quotidien, des statistiques pour la prise de décision.

3.1.4 Principe de la cohérence optimale et de la concordance de sources

La cohérence de la production statistique est optimale lorsqu'elle ne fait ni duplication, ni omission, et n'autorise pas des contradictions. Les moyens efficaces permettant de respecter ce principe est le respect de l'optique système d'information et l'utilisation harmonisée d'outils statistiques (nomenclatures, codes, définition de concepts, référentiel temps et espace) bien définis. Des règles de conduite sont alors établies pour combiner les éléments composites et produire des statistiques de source unique. Ce principe évite de décrédibiliser la production statistique. Il contribue à l'acquisition de la culture de l'utilisation au quotidien, des statistiques pour la prise de décision.

3.1.5 Principe de ressources minimales

La production statistique demande la mise en œuvre de moyens importants. Il est habituel de dire que pour un coût donné, le statisticien doit maximiser la qualité de la production ou pour une qualité souhaitée il doit minimiser le coût. Le principe de ressources minimales incite à mettre en avant la recherche méthodologique permettant de garantir la qualité jugée acceptable pour définir le coût minimum correspondant. Il invite aussi à la rationalisation des opérations statistiques. C'est la recherche du moindre coût/efficacité.

3.2 Les orientations générales et les objectifs

Les statistiques doivent avoir pour finalité, la description de la société, de l'économie et de leur environnement, afin de contribuer à l'élaboration des instruments de prise de décision. Elles doivent être au service aussi bien de l'Etat, des nationaux privés individuels et associatifs, ainsi qu'au service des décideurs non nationaux (intégration, économie régionale, aide au développement, investissements extérieurs privés). De façon plus explicite, il faut: assurer une production statistique adaptée à l'évolution des besoins de la société et de l'économie ; et promouvoir le partage de l'information statistique disponible pour le maximum d'utilisateurs publics et privés. Ceci se fait à travers la réalisation d'un certain nombre d'objectifs d'ordre stratégique et opérationnel.

3.3 Identification des objectifs stratégiques

3.3.1 Les objectifs stratégiques

Réaliser une production statistique nécessaire. Ceci demande que la production statistique soit adaptée aux besoins de la société et de l'économie. Cela demande également le respect des normes de qualité ;

Assurer le partage de l'information en assurant ainsi sa valorisation par l'analyse et la diffusion pour une meilleure accessibilité ;

Reformer les institutions du SSN. Les textes législatifs doivent être revus pour donner aux structures de production et d'utilisation ainsi qu'aux instances de gestion de l'information statistique, l'efficacité nécessaire ;

Elaborer et mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines ;

Assurer le financement du SSN à court et moyen termes et programmer son financement à long terme.

Objectif stratégique 1 : Une production statistique respectant les critères de norme et répondant au mieux aux besoins des utilisateurs, est assurée. De plus, il faut couvrir les besoins pour les politiques de court terme et ceux pour les politiques de moyen et long termes. Les besoins sont changeants dans le temps. Il peut survenir, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques, la nécessité de jeter un éclairage sur un aspect particulier de la société ou de l'économie. De même qu'avec l'évolution les priorités de la politique économique et sociale peuvent changer. L'adaptation de la production statistique est un processus. Tous les besoins ne peuvent pas être pris en compte en même temps, ni avec le même degré de satisfaction; des priorités sont à définir dans le temps à travers un programme à moyen et long termes.

Objectif opérationnel 1.1 : *adapter continuellement la production aux besoins.*

- La production statistique est adaptée si elle répond au mieux aux besoins des utilisateurs, en thèmes traités, en couverture géographique et en période de référence ;
- Conformité du produit statistique à la gestion macro-économique ; préparation des programmes de réduction de la pauvreté ; suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement du millenium ;
- Conformité du produit statistique avec les exigences de l'intégration sous-régionale .

Objectif opérationnel 1.2 : *Définir et respecter les normes de qualité.*

Objectif opérationnel 1.3 : *Adhérer aux règles professionnelles internationales et d'éthiques.*

AFRISTAT

SGDD

Objectif stratégique 2 : **Assurer le partage efficace de l'information statistique.**

Objectif opérationnel 2.1 : *Analyser suffisamment les données statistiques pour apporter le maximum d'éclairage sur les phénomènes décrits.*

Pour que l'utilisateur s'approprie l'information statistique, il faut qu'elle soit traduite dans un message qui lui soit compréhensible. L'analyse doit être poussée jusqu'à traduire les résultats en langage clair pour les différentes catégories cibles d'utilisateurs. Ceci demande le recours à des données chiffrées mais aussi leur traduction en images, graphiques, cartes thématiques et autres représentations symboliques.

Objectif opérationnel 2.2 : *Renforcer la planification stratégique*

Mise à la disposition des autorités au niveau central et local de certaines production de base (fichiers village des recensements, annuaires statistiques, etc.).

Objectif opérationnel 2.3 : *Programmer la diffusion directionnelle et la réaliser.*

Il existe plusieurs vecteurs de diffusion: publication papier y compris presse écrite, radio, audiovisuel, support informatique y compris accès en ligne. Les catégories d'utilisateurs ont des capacités différentes d'accès à ces vecteurs et la diffusion doit en tenir compte pour permettre un bon partage de l'information statistique.

Objectif stratégique 3 : **Faire la réforme institutionnelle qui favorise le développement harmonieux des statistiques dans une optique production/utilisation.**

Objectif opérationnel 3.1 : *Relecture et modification des textes réglementaires.*

Le cahier de charges statistiques ainsi que les conditions de production et d'utilisation des données doivent être revus et adaptés au nouveau contexte ;

Les textes de création et d'organisation des structures de production doivent être revus et adaptés également ;

Création de l'identifiant statistique.

Objectif opérationnel 3.2 : *Améliorer le dialogue producteur/utilisateur.*

Identification des différents acteurs et domaines d'intervention ;
Développement d'un système de coordination des activités au niveau des producteurs privés ;
Elaboration d'un code de procédure décrivant les rôles ;
Création de réseaux de collaboration ;
Développement d'activités de sensibilisation ;
Enseignement de la statistique au secondaire et au supérieur.

Objectif opérationnel 3.3 : *Restructurer l'INSD*

- Le fonctionnement de l'INSD comme EPA doit être revu et adapté aux exigences de la production statistique. Il faudra envisager des dérogations spéciales par rapport au mode de fonctionnement standard des EPA pour lui donner une plus grande souplesse de gestion. Adopter un statut plus motivant pour les agents ;
- Création d'antennes régionales de l'INSD ;
- Recrutement de statisticiens et démographes à la fonction publique.

Objectif stratégique 4 : **Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation et un cadre de gestion des ressources humaines.**

Objectif opérationnel 4.1 : *Former des statisticiens en qualité et en quantité suffisantes.*

- Formation des cadres supérieurs dans les écoles de statistique et de démographie à l'étranger ;
- Formation de 3ème cycle en statistique à l'université de Ouaga ;
- Formation continue de mise à niveau à l'attention du personnel en activité ;
- Ouverture de la section statistique à l'ENAREF (cadres moyens et agents d'exécution).

Objectif opérationnel 4.2 : *Former par catégorie, le maximum d'utilisateurs à accéder facilement et à utiliser l'information statistique.*

Objectif opérationnel 4.3 : *Etablir et mettre en application un cadre de gestion des ressources humaines.*

Objectif stratégique 5 : **Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de financement de la production et de l'utilisation des statistiques.**

Objectif opérationnel 5.1 : *Elaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques courantes: Enquête de conjoncture, Enquête permanente agricole, Enquêtes prix, Enquête cheptel, Statistiques administratives, etc..*

Objectif opérationnel 5.2 : *Elaborer et appliquer un plan de financement des opérations statistiques spéciales: RGPH, Recensement agricole, Enquête sur les conditions de vie des ménages, Enquête démographique intercensitaire, Enquête démographie et santé.*

3.3.2 Modalités de réalisation des objectifs

La réponse aux problèmes exposés ci-dessus posés passe par la réalisation des objectifs opérationnels et stratégiques suscités. A cette fin la sphère de production statistique peut être

subdivisée en domaines en tenant compte du contexte national, du PROSMIC d'AFRISTAT ainsi que du SGDD. Ce sont les domaines suivants :

Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif ; et Ressources humaines ;

Etat de la population ;

Conjoncture économique et sociale ;

Conditions de vie des ménages et pauvreté ;

Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement ;

Activités non agricoles ;

Macro-économie et comptes nationaux ;

Budget et finance ;

Informatique et techniques connexes ; et Diffusion.

Chaque domaine est considéré comme un système d'information au sein duquel se fait la gestion de la production et de l'utilisation des statistiques y afférentes. Chaque système possède une fonction de programmation, une fonction de production et une fonction de valorisation des données. Chaque fonction est exercée de façon paritaire par des catégories d'acteurs appropriées.

La fonction de programmation permet de prendre en compte de façon récursive les besoins de toutes les catégories d'acteurs du système: producteurs, utilisateurs y compris les utilisateurs spécifiques que sont les chercheurs.

La fonction de production est exercée par les producteurs institutionnels, en collaboration avec les chercheurs. Cette fonction se décompose en activités de conception, de collecte et d'exploitation. L'implication de la recherche dans l'élaboration statistique commence dès la conception. La valorisation des données statistiques ne se limite pas à la simple publication de rapports; il s'agit davantage d'une fonction de partage de l'information statistique.

La fonction de valorisation renvoie à celle de programmation; ce qui assure la nécessaire prise en compte des besoins d'éclairages supplémentaires suite à une meilleure compréhension des phénomènes décrits.

3.4 Plan d'action

L'exercice consiste à proposer une programmation des différentes activités à mener entre 2004 et 2009. Le plan d'action est donc l'étape de définition des produits à réaliser pour atteindre les objectifs définis. Pour réaliser les produits en question et en garantir le succès, il faut mettre en œuvre des actions spécifiques dans une démarche coordonnées, avec détermination des moyens et leur condition de mobilisation. Des raisons de commodité amène à considérer un plan d'action composite. Pour atteindre l'objectif opérationnel de "production adaptée aux besoins", le plan d'action doit être sectoriel. Par contre l'objectif opérationnel de normalisation de la production demande des actions avec incidences sur plusieurs secteurs. De la même façon la réalisation des objectifs institutionnels nécessite des actions globales. Le plan d'action est présenté ci-après par domaine.

3.4.1 Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif ; et Ressources humaines

Il est nécessaire qu'il existe une très grande coopération technique entre les structures statistiques sectorielles et l'institution qui détient le savoir et le savoir-faire statistique en l'occurrence l'INSD. La coordination doit être de même très renforcée. Cela permettra d'évoluer plus rapidement vers un SSN efficace et de fait décentralisé au niveau sectoriel au lieu d'un système centralisé autour de l'INSD.

Le système centralisé exige un centre fort, omniprésent capable d'administrer l'ensemble de la production statistique. Cela équivaut à faire de l'institut de statistique une administration lourde et complexe. On connaît les difficultés pour rendre efficace une telle administration dans le contexte du Burkina, difficultés qui expliquent en partie, comme mesures de correction, l'émergence de structures décentralisées. Hormis les problèmes de gestion d'une administration lourde, on signalera le problème crucial de l'allocation des ressources consacrées à la statistique, tant en ce qui concerne le budget national qu'en ce qui concerne celui de l'institution centralisatrice. Pour solutionner ce problème, il faudra revoir bien de procédures y compris celles d'élaboration du budget national. C'est pour dire que le retour à un système statistique totalement centralisé rallonge le délai pour arriver à un SSN efficace, sans garantie de succès.

Les avantages d'un système décentralisé sectoriel sont principalement : Une meilleure prise en compte des besoins sectoriels ; et une meilleure gestion des ressources humaines, matérielles et financières. L'inconvénient majeur est le besoin accru en ressources humaines (et le Burkina Faso en manque).

3.4.1.1 Application de la loi statistique

Application de la loi statistique

Pour mettre en application la loi statistique promulguée, il faudra :

- définir les statistiques officielles. Le caractère officiel de l'information statistique exige que la méthodologie utilisée et les procédures appliquées pour son élaboration soient certifiées au préalable par une instance technique compétente en la matière. La statistique officielle n'est pas soumise à l'agrément du Gouvernement ni d'aucune instance politique. Seule l'instance technique compétente, le CNCS peut décider le cas échéant de la non-validité de la statistique officielle ;
- définir la nature des structures de production statistique ;
- définir les opérations statistiques et obliger au respect des normes de qualité en matière de production et de diffusion de l'information statistique ;
- instituer la confidentialité des informations statistiques individuelles sur les personnes privées physiques et morales. La divulgation directe ou indirecte des informations statistiques sur ces personnes est défendue et punie par la loi. La divulgation est indirecte

si l'information sur la personne privée peut être exactement déduite d'informations statistiques publiées ;

- définir le rôle et les obligations du statisticien et du personnel qui concourent à l'élaboration de l'information statistique ;
- garantir l'égal accès pour tous à l'information statistique. L'information statistique sur la vie de la nation doit être mise sous une forme accessible par tous ;
- autoriser le Gouvernement de façon exceptionnelle, sous réserve de justificatifs, de classer confidentielles pour des motifs d'efficacité ou de sécurité, certaines informations statistiques pour une période déterminée n'excédant pas un exercice.

Relecture des textes réglementaires

Pour réviser la loi telle que promulguée, il faudra :

- modifier les textes de création et d'organisation des structures sectorielles de production statistique. Les textes de création et d'organisation des structures sectorielles de production de statistiques doivent préciser leur rôle et place dans le SSN ;
- expliciter les domaines de collaboration technique et les mécanismes de coordination. La collaboration technique avec l'INSD, structure statistique de référence ayant la compétence technique dans le but express de respecter les normes de qualité et les programmes de production doit être instituée pour chaque structure sectorielle de production statistique. La structure de référence doit assurer le contrôle technique ;
- adapter les cadres organiques aux nécessités de rénovation du SSN. Le nombre de postes de statisticiens au sein de chaque structure sectorielle doit être revu à la hausse. Doter chaque structure en statisticien n'étant pas possible à moyen terme, les postes de statisticiens au niveau sectoriel seront ouverts aux économistes ayant suivi un stage de six mois au sein de la structure statistique de référence dans des domaines appropriés d'élaboration statistique.

Normalisation de la production statistique

Le CNCS et l'INSD sont responsables de la statistique. La normalisation de la production statistique se fait principalement à travers l'adoption et l'utilisation d'outils normalisés. Ceci se réalise mieux à travers la coordination statistique.

Les activités suivantes seront à réaliser :

- Adopter et diffuser la nomenclature d'activités et de produits, élaborée pour les pays membre d'Afristat. L'INSD doit s'impliquer dans l'élaboration de la nomenclature des professions en cours au niveau de l'ONPE¹² et d'en assurer l'appropriation au niveau national.

12. Office national de la promotion de l'emploi

- Elaborer et adopter une méthodologie pour l'établissement des comptes régionaux.
- Diffuser sur support papier et support informatique, le code géographique en usage dans les enquêtes et recensements démographiques en vue de généraliser son emploi.
- Promouvoir l'emploi et le découpage en régions dans les enquêtes et analyses.
- Elaborer à partir des données du RGPH 96 et mettre à disposition, une base de sondage virtuelle multifonctions pour les enquêtes socio-économiques. La base virtuelle est une liste de ménages démographiques avec pour chaque ménage, ses caractéristiques démographiques socio-économiques principales. Pour toute enquête socio-économique, on établit à partir de cette liste, la base de sondage du premier degré.
- Affiner les définitions de l'exploitation et de l'exploitant agricoles afin de donner une plus grande visibilité aux rôles et fonctions des catégories de personnes de l'exploitation. Ces définitions doivent être les mêmes pour tous (notamment l'encadrement agricole) et pour toutes les opérations statistiques.
- Elaborer à partir des données du RGPH 96 et de celles du RGA une base de sondage agricole stratifiée. Lors du RGPH 2006, des indications permettant d'identifier l'exploitation agricole seront prises en compte dans le questionnaire. On disposera ainsi d'une liste d'exploitations agricoles permettant de reconstituer les unités primaires. Les plans de sondage seront plus efficaces si ces unités primaires sont préalablement éclatées en strates. Cette stratification se fait à partir des données du RGA.
- Elaborer à partir des données du RGPH 2006 et de celles du RGA une base de sondage horticole.
- Rédiger et diffuser un manuel de procédure pour chaque opération statistique. Il s'agit de donner les définitions et les concepts, de décrire le procédé de collecte et d'élaboration des statistiques et de préciser les limites de celles-ci. Pour les enquêtes par sondage, on précise la taille de l'échantillon et l'erreur de sondage par niveau de signification géographique, pour les principales statistiques. Si l'erreur relative est inférieure à 10% la statistique est qualifiée de bonne ; de 10 à 15% est moyenne, plus de 15% elle est médiocre et d'utilisation très risquée.

La constitution des répertoires et des nomenclatures, qui est le fondement même du travail statistique, nécessite une explicitation des compétences et attributions des services administratifs concernés (ou des organisations professionnelles). Cette explicitation met en lumière des lacunes ou doubles comptes.

Normalisation de la diffusion de l'information statistique

La publication statistique se heurte à des obstacles connus. Le cas le plus évident est celui des fichiers de paie des fonctionnaires, dont l'exploitation est soumise à de fortes restrictions. La publication est source de conflits entre le statisticien qui travaille dans un ministère et son environnement administratif, parce que les deux parties ne la considèrent pas de la même

façon. Alors que le statisticien estime que la publication est un devoir professionnel, pour l'administrateur de stricte obéissance il s'agit de l'expression officielle d'un service. Il ne la juge légitime que si elle a reçu l'aval d'une autorité qui aura apprécié son opportunité selon le contexte politique, la conjoncture économique, l'état des relations avec d'autres services, etc..

Il faudra :

- Instituer la diffusion sur papier en fonction des catégories de cibles ;
- Instituer la documentation électronique ;
- Promouvoir la diffusion sur supports électroniques suivant des formats normalisés.

Normalisation et rationalisation de la gestion de l'information statistique

Pour normaliser et rationaliser la gestion de l'information statistique, il faudra :

Adopter au niveau national un système de gestion de l'information statistique. Il faut faire le choix de logiciels de gestion de données, de logiciel de cartographie et d'un système réseau.

Instituer par secteur, des bases de données avec un système de gestion informatique. Des textes administratifs en détermineront les conditions d'accès et d'exploitation, les conditions et règles de mise à jour etc. Chaque secteur est responsabilisé de la production à la gestion.

Mettre au point, adopter et institutionnaliser un système normalisé de stockage des données informatiques des enquêtes et recensements. Des actions de récupération des données des RGPH passés, des enquêtes agricoles des 10 dernières années, des enquêtes socio-économiques réalisées depuis 1993, des enquêtes démographiques et de santé, seront effectuées. Ces actions seront instituées par des textes administratifs les rendant obligatoires.

3.4.1.2 Instances de gestion et de coordination de la production statistique

- Faire du CNCS l'instance suprême en matière de coordination de l'information statistique. Il définit les orientations et la politique en matière de statistique, adopte les programmes de statistique : annuels et pluriannuels. Le CNCS est doté d'un Secrétariat technique permanent (STP) qu'il faut dynamiser et responsabiliser.
- Créer les commissions spécialisées

Les Commissions spécialisées seront des structures interministérielles qui pourront assurer la programmation et le pilotage des activités du SDS dans leurs domaines respectifs. Ils regrouperont les ministères techniques ou organismes intervenant dans le même domaine ou dans des domaines proches.

Dans le cadre de la révision des textes prévoir la création de Cellules de coordination pour chacun des domaines suivant du système d'information statistique :

- Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif; et Ressources humaines ;
- Etat de la population ;

- Conjoncture économique et sociale ;
- Conditions de vie des ménages et pauvreté ;
- Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement ;
- Activités non agricoles ;
- Macro-économie et comptes nationaux ;
- Budget et finances;
- Informatique et techniques connexes ; et Diffusion.

Chaque système assurera une fonction de programmation, une fonction de production et une fonction de valorisation des données. Chaque fonction sera exercée de façon paritaire par des catégories d'acteurs appropriées.

3.4.1.3 Production de statistiques du plan de gouvernance

Statistiques de criminalité

La production des statistiques de criminalité (judiciaires, pénitentiaires et délinquance de mineurs), les statistiques générales sur les conditions de vie des populations est à prévoir. Les indicateurs qui décrivent des phénomènes structurels, sont considérés avec une périodicité annuelle alors que leur valeur n'est pas susceptible de varier sensiblement d'une année à l'autre. En les produisant annuellement, on observerait des différences qui ne peuvent pas être considérées comme traduisant une évolution du phénomène décrit ; il s'agirait plutôt du reflet des erreurs statistiques (erreurs de sondage et peut-être d'observation. Il faudra :

- Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques judiciaires ;
- Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques pénitentiaires ;
- Réaliser des études sur la mendicité dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ;
- Réaliser des études sur la prostitution dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ;
- Mettre en œuvre la base de données sociales prenant en compte l'ensemble des statistiques sociales.

Suivi du CSLP

- Réaliser des enquêtes auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat ;
- Réaliser des sondages d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics.

Listes électorales

- Réaliser un recensement administratif annuel;
- Mettre à jour les listes électorales ;
- Rendre obligatoire l'état civil .

3.4.1.4 Plan de formation et de valorisation des ressources humaines

Le plan de formation se fera en deux étapes :

- Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique.
- Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique.

L'élaboration d'un plan de formation contribuera au renforcement des capacités par la mise à disposition du SSN de ressources humaines compétentes et suffisantes. L'élaboration et la mise en œuvre de ce plan prendrait en compte les éléments suivants :

Formation du personnel statisticien

Diversifier les types de formation en suscitant la formation dans d'autres instituts et écoles de statistique et aussi, la formation statistique universitaire.

Organiser à l'intention de ces étudiants, des cours de préparation aux concours d'entrée dans les écoles de statistique.

Organiser périodiquement, pour les statisticiens en fonctions, des stages de mise à niveau auprès d'offices de statistiques africains, européens et américains réputés.

Rechercher auprès des institutions statistiques dans le cadre de la coopération, pour accorder à des statisticiens en fonction des bourses de recherche sur des thèmes d'analyse statistique, des données économiques et sociales du Burkina.

Accueillir pour stage au sein de l'Institut de statistique (l'INSD) le personnel en poste dans les structures statistiques sectorielles.

Assurer un meilleur transfert de connaissance au sein du SSN en faisant des publications méthodologiques et en organisant des ateliers techniques.

Formation des agents techniques (AT) et adjoints techniques (AD) de la statistique

- Ouvrir deux sections de formation des AT et des AD ;
- Tenir en ateliers, des séances de sensibilisation/formation. A la sortie des documents statistiques, il est primordial d'organiser des ateliers sur les résultats en expliquant sur la

base d'exemples appropriés la signification, les limites d'utilisation et surtout l'utilité des principaux indicateurs ;

- Etablir des profils de carrière par filière et par profil un plan de carrière type ;
- Associer le personnel sectoriel à l'analyse ;
- Définir et instaurer un système de promotion interne ;
- Définir et instaurer un système de rémunération avec une composante au rendement.

Formation des décideurs et utilisateurs à l'utilisation des statistiques officielles usuelles

- Revoir le programme de formation des écoles supérieures et secondaires pour y inclure, en fin de cycle un module de statistique ayant trait à la statistique descriptive et à la statistique de la spécialité: statistiques de santé et leurs méthodes d'élaboration , statistiques agricoles et leurs méthodes d'élaboration, statistiques des eaux et forêts et leurs méthodes d'élaboration etc. Il faut déterminer les modules par école et filière et rédiger des manuels de référence appropriés pour chaque cas.
- Accueillir pour un cours stage de sensibilisation au sein de l'Institut de statistique (l'INSD), les élèves des écoles professionnelles non destinés à la carrière de statisticien.
- Déterminer un panel d'utilisateurs cibles et élaborer pour chaque catégorie un programme de sensibilisation/formation à l'utilisation des statistiques. On cite pour mémoire comme utilisateurs cibles: les membres du Gouvernement et des cabinets ministériels, les députés, les maires, les journalistes, les structures associatives, ONGs, syndicats, patronat).
- Elaborer des outils de sensibilisation/formation par grande catégorie d'utilisateurs.

3.4.2 Etat de la population

Ce domaine statistique concerne la production sur l'état de la population et l'évolution de la population. Il est à la base de toutes études socio-économiques.

3.4.2.1 Le RGPH 2006

La place du recensement de la population dans le système statistique est essentielle. Le premier objectif du recensement est d'établir la population des différentes circonscriptions administratives. L'administration, tant nationale que locale, a besoin de chiffres incontestables et homogènes sur l'ensemble du territoire pour l'application des lois et règlements.

Le deuxième objectif du recensement est de fournir des statistiques de base de la population et l'habitat. Les besoins croissants d'information liés à l'accroissement des compétences des instances régionales et locales ne peuvent être satisfaits que par le recensement, principale source fournissant des informations à un niveau géographique fin. Les politiques d'aménagement du territoire et de réduction des disparités régionales s'appuient sur des critères démographiques. De même, au niveau des communes, les décisions concernant la création d'écoles, d'autres équipements sociaux, culturels, sportifs, de réseau de transport urbain, etc. font appel aux chiffres du recensement.

Enfin, le dernier objectif du recensement est de servir de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages. C'est pourquoi, les données et paramètres démographiques doivent être actualisés au plus tôt. Le dernier RGPH date de 1996 et le prochain est prévu pour 2006. Pour ce faire il faudra :

- Rédiger le manuel de procédure ;
- Rédiger et diffuser le manuel des utilisateurs ;
- Analyser, diffuser et archiver les résultats du RGPH 2006.

3.4.2.2 Généralisation de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil

Les statistiques d'état civil sont fondamentales pour connaître les mouvements de la populations. Au Burkina Faso, le fonctionnement du système d'état civil laisse à désirer. D'une part, sa couverture géographique est nettement insuffisante sur le territoire national, notamment en milieu rural et d'autre part, on note une forte sous-déclaration des faits d'état civil là où des centres d'état civil existent. Il importe également de signaler les difficultés relatives aux moyens matériels, financiers et humains qui contribuent davantage à la dégradation du fonctionnement du système d'état civil.

Dans le cadre du SDS les activités suivantes seront réalisées pour améliorer les statistiques d'état civil. Il s'agit de :

- Généraliser de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil aux 49 communes urbaines et aux 350 départements ;
- Exploiter les registres de l'état civil ;
- Améliorer de la qualité des données d'état civil en concertation avec les mairies ;
- Mettre en concordance des listes électorales avec le fichier de l'état civil ;
- Mettre en place un observatoire permanent sur l'état civil à titre d'opération pilote.

3.4.2.3 Enquêtes

Il est nécessaire de conduire des enquêtes dans la période intercensitaire pour mettre à jour les estimations de la population et l'évolution de la population. Il s'agit de concevoir et de réaliser les enquêtes suivantes :

- une enquête démographique et migratoire en 2009 ;
- une enquête démographique et de santé(EDS IV) en 2008 ;
- une enquête indicateurs multiples (II) en 2005.

3.4.2.4 Tableau de bord social (TBS)

Le TBS a pour vocation d'informer régulièrement le Gouvernement et les partenaires au développement l'évolution de la situation sociale à travers le suivi de certains indicateurs. L'objectif est donc de saisir les faits récents et de les transcrire dans des indicateurs synthétiques opérationnels de façon à préparer les prises de décisions. L'expérience du TBS n'est pas encore capitalisée par l'INSD. Dans le cadre du SDS, il importe de veiller à ce qu'il soit publié chaque année.

3.4.3 Conjoncture économique et sociale

L'information conjoncturelle en matière économique et sociale est partielle et de publication irrégulière et tardive. Dans le cadre du suivi de la conjoncture économique et sociale, les opérations ci-dessous citées seront réalisées.

3.4.3.1 Le Recensement industriel et commercial (RIC)

L'objectif du RIC est d'élaborer le fichier des entreprises qui donne tous les renseignements essentiels et susceptibles de répondre au mieux à toutes les questions relatives à l'identification des entreprises dispersées dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les dix villes moyennes. Il apparaît comme une banque de données indispensable à toute investigation scientifique notamment statistique, mais aussi comme un annuaire des entreprises utile aux opérateurs économiques. Il est prévu un RIC tous les deux ans à compter de l'année 2004.

3.4.3.2 La conception et la réalisation de l'enquête légère annuelle auprès des ménages

La mise en place de cette enquête légère à objectifs multiples, représentative par milieu et par région prendra en compte les préoccupations de l'EDS, de l'enquête censitaire, le suivi des indicateurs de pauvreté pour produire les indicateurs du marché de l'emploi. L'enquête comporte un module fixe (sur l'emploi et les modifications conjoncturelles de la consommation) et des modules changeables (portant sur le niveau d'instruction (tous les 5 ans), le niveau de scolarisation (tous les deux ans), l'équipement des ménages (tous les 5 ans), fréquentation des équipements sociaux (tous les deux ans), questions qualitatives sur la perception de la pauvreté (tous les 5 ans), volet des abattages non contrôlés des animaux faits par les ménages (tous les 5 ans).

Au niveau de la conception de l'enquête, le problème à solutionner est celui de l'échantillonnage pour une enquête à objectifs multiples; la contrainte est que les données doivent être au moins significatives par milieu pour chaque région et à défaut par région. Pour le milieu urbain il sera judicieux de considérer un sous-échantillon de l'échantillon du premier degré de l'EBCM. Pour le milieu rural on examinera l'opportunité de se situer par rapport à l'échantillon du premier degré de l'EBCM ou de celui de l'enquête permanente agricole. La chaîne de traitement informatique du module fixe est préétablie et testée. Les chaînes de traitement des modules spéciaux sont aménagées à chaque occasion.

3.4.3.3 La production de l' IHPC

L'assistance d'Afristat et de l'UEMOA a permis la mise en place de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Il s'agira de continuer à le produire tout en améliorant la qualité et d'étendre la couverture à toutes les régions afin de pouvoir calculer un indice national.

3.4.3.4 Le système d'information sur le marché céréalier (SIM/céréales)

Le SIM/céréales permet d'assurer la transparence du marché céréalier par la diffusion de l'information sur les prix des produits agricoles. Il est primordial d'en assurer la production et la diffusion régulières.

3.4.3.5 L'emploi

L'Office nationale de la promotion de l'emploi (ONPE) fait annuellement le bilan de l'emploi du secteur moderne et établit les besoins de formation du secteur moderne. L'imperfection du fichier de référence des entreprises, les difficultés d'obtenir des réponses des entreprises enquêtées et en fin de parcours l'insuffisance de l'analyse des données en relation avec les aspects économiques sont des handicaps au niveau du bilan de l'emploi établi sur le secteur moderne. Les enquêtes suivantes seraient à mener :

- Enquête 1-2-3 ;
- Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat ;
- Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle.

3.4.3.6 Autres opérations

- Elaborer un référentiel des prix ;
- Elaborer la Note de conjoncture trimestrielle.

3.4.4 Conditions de vie des ménages et pauvreté

La lutte contre la pauvreté est au premier rang des préoccupations au Burkina Faso. Elle constitue également une priorité pour de nombreuses organisations internationales. La conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques des politiques dans ce domaine nécessitent de définir des systèmes d'informations cohérents et adaptés aux besoins. Dans le cadre du SDS, il s'agira surtout d'améliorer les enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages et de réaliser une enquête intégrale.

3.4.4.1 Enquêtes prioritaires 2006 et 2009

Après les enquêtes prioritaires de 1994, 1998 et 2003, deux autres enquêtes similaires seront réalisées en 2006 et 2009, années de révision du CSLP.

3.4.4.2 Enquête intégrale

La dernière EBCVM est en cours et couvre 2003-2004. Dans le cadre du SDS, elle est prévue tous les 5 ans. L'EBCVM est l'enquête de base en matière d'analyse de la vie sociale et économique des ménages. L'enquête budget-consommation est une enquête très lourde. En lieu et place un enquête intégrale sera réalisée et comportera : un volet démographique et social (taille et structure des ménages, activités et emplois, éducation et niveau d'instruction, fréquentation des infrastructures sociales, logement et commodité de vie), un volet consommation (alimentaire et non alimentaire) et un volet "dépenses alimentaires et non alimentaires".

L'analyse des données est programmée comme suit :

- L'analyse générale donne le profil général de la consommation alimentaire et non alimentaire au Burkina, établit la géographie de la consommation, la géographie des dépenses.
- Les analyses spécifiques : analyse de la pauvreté (déterminants quantitatifs et qualitatifs de la pauvreté; géographie de la pauvreté); analyse de l'emploi par genre et milieu ; éducation par genre et milieu ; nutrition et habitudes alimentaires; modèles de consommations (élasticités et coefficients budgétaires par niveau).

3.4.3.3 Autres opérations

Les opérations suivantes seront conduites afin de mieux suivre le niveau de vie des ménages et de la pauvreté :

- Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires ;
- Elaborer et améliorer des statistiques scolaires ;
- Collecter et centraliser les statistiques du travail ;
- Collecter et centraliser les statistiques de sécurité sociale ;
- Améliorer le système de collecte, de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur.

3.4.5 Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement

Les besoins en statistiques agropastorales sont très variés. Les politiques de sécurité alimentaires, de lutte contre la pauvreté, de promotion de la femme et de développement du secteur rural ainsi que le suivi environnemental en ont amplement besoin. On distinguera les statistiques de production végétale et les statistiques horticoles comme cas mis à part et les statistiques de l'élevage. Un effort important est fait pour établir les statistiques de production végétale ; de même en ce qui concerne les statistiques de l'élevage, une enquête nationale sur les effectifs du cheptel a démarré dans le mois de juin 2003. alors que les statistiques de l'élevage sont pratiquement laissées pour compte; les statistiques horticoles ne sont guère produites.

Les grands enjeux des statistiques agropastorales sont leur désagrégation géographique au niveau département voire au niveau de la commune, pour les besoins de la politique de décentralisation d'une part et la production des statistiques par genre pour le suivi de la politique de promotion de la femme d'autre part.

L'essentiel des statistiques de production végétale est obtenu à travers l'enquête permanente agricole (EPA). Celle-ci connaît les problèmes suivants :

- Problèmes techniques : Au niveau provincial, les erreurs de sondage sont déjà importantes. C'est dire que le dispositif ne peut pas produire, dans sa conception actuelle, des données statistiquement significatives au niveau infra provincial.
- Problèmes de gestion et d'organisation: Le retard dans le déblocage des fonds nécessaires à la réalisation des opérations, le personnel réduit et peu motivé, engendrent des retards dans la collecte se traduisant par d'importants retards de publication des résultats.

Le recensement général de l'agriculture (RGA) est une opération statistique dont l'un des objectifs est de fournir un référentiel technique pour les enquêtes annuelles de production. En l'absence d'une telle opération, le statisticien manque d'élément pour améliorer l'EPA. Le RGA devrait être représentatif au plus au niveau des départements.

Concernant l'élevage, les effectifs du cheptel sont établis annuellement à partir des effectifs de l'enquête élevage de 1989, auxquels on applique un taux de croît déterminé de façon empirique. Une nouvelle enquête sur les effectifs du cheptel est en cours. Les statistiques d'abattage ne concernent que les abattages contrôlés; ne sont donc pas pris en compte les abattages familiaux à l'occasion d'événements sociaux, religieux et civils qui ne sont pas a priori négligeables. De façon plus générale, les statistiques de production animale (lait, viande, cuirs et peaux, œuf) sont parcellaires et peu fiables.

Dans le domaine horticole, tout reste à faire. Il est de même en ce qui concerne la recherche d'une méthodologie d'évaluation de la production fruitière.

Les statistiques sur les infrastructures rurales (aménagements et équipements) ne sont pas à jour.

3.4.5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)

- Reprogrammer le RGA : La dernière décennie a été marquée par la réalisation d'une enquête nationale sur les statistiques agricoles (ENSA) en 1993 tenant lieu de recensement général de l'agriculture. Tous les dix ans, la FAO recommande la réalisation d'un nouveau RGA. L'agriculture est la principale activité économique du Burkina et occupe 80% des populations. Il sera cependant difficile de réaliser actuellement une autre opération statistique de l'envergure du RGA. La période la plus indiquée est 2005.
- Réviser la méthodologie du RGA : Pour des besoins de précision des résultats désagrégés au niveau de la province, il est indispensable d'améliorer le plan de sondage. L'allocation de l'échantillon entre univers de sondage (province ou partie de province) doit être optimale afin de minimiser l'erreur de sondage en son sein. Ceci demande des calculs de précision sur les échantillons de l'EPA des années antérieures. On saura par la même occasion, pour une variable de référence, la précision attendue pour chaque univers de sondage.
- Réaliser la collecte des données : Cette collecte se fera de d'avril 2005 à janvier 2006. Les volets de l'EPA tels que la prévision des récoltes, l'estimation des rendements et

l'estimation des stocks résiduels des paysans, sont intégrés aux opérations du RGA mais se font sur un sous-échantillon de l'échantillon du RGA.

- Traiter les données par l'adoption d'un nouveau programme de traitement.
- Analyser les données :
 - Analyse générale : faire le profil général de l'agriculture burkinabé.
 - Analyses spécifiques : déterminer des thèmes d'analyse au cours d'un atelier.
- Assurer l'archivage et la dissémination des résultats

3.4.5.2 Enquête permanente agricole (EPA)

- Relire les objectifs et programmer la collecte : La vocation de l'EPA est de faire des prévisions de récolte et l'estimation des stocks résiduels, d'estimer la production post récolte. Elle est le meilleur outil permettant de disposer de statistiques au moindre coût, de multiples statistiques nécessaires pour la gestion du secteur à court terme et pour les politiques de développement.
- Réviser la méthodologie : La base de sondage qui sera issue du RGPH 2006 doit être utilisée au lieu de celle issue du RGPH antérieur. La nouvelle base de sondage donne la possibilité d'échantillonner par région et de faire la stratification des unités primaires. Il faut par ailleurs chercher à optimiser l'allocation de l'échantillon entre les strates. On passe en revue les enquêtes réalisées dans les zones aménagées (secteur moderne) afin d'améliorer et d'uniformiser les méthodologies.

On cherche principalement à abaisser le niveau de signification des résultats de l'enquête. On vise le niveau le plus proche de la province. Ceci amène d'abord à considérer le découpage du RGA en strates géographiques. Ensuite les données du RGA sont utilisées pour faire une typologie fine des exploitations agricoles. Cette typologie sert de critère de stratification des unités primaires.

- Rédiger le manuel de méthodologie générale. Un tel manuel est indispensable et ne doit pas être confondu avec les manuels de collecte. Il définit les orientations et choix techniques, expose l'enquête dans tous ces compartiments: de la conception à l'exploitation en passant par la collecte.
- Réorganiser la collecte pour baisser le coût de l'opération et augmenter le rapport qualité-coût.
- Améliorer le traitement. La chaîne de traitement doit être élaborée et consignée sur un manuel de traitement: procédures et programmes de saisie et d'apurement des données, programmes de tabulation. On envisage une plus grande régionalisation du traitement.
- Réaliser annuellement l'EPA.
- Publier les résultats.
- Archiver et diffuser les données.

3.4.5.3 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux

- Définir les objectifs ;
- Concevoir la méthodologie ;
- Réaliser l'enquête tous les 3 ans et ce, à partir de 2004 ;
- Exploiter, analyser et publier les résultats ;
- Archiver les données.

3.4.5.4 Réalisation de l'enquête maraîchère

- Réfléchir sur l'amélioration de la méthodologie ;
- Réaliser l'enquête chaque année ;
- Traiter, analyser et publier les résultats ;
- Archiver les données.

3.4.5.5 Définition des priorités en matière de production de statistiques sur l'environnement

Les besoins en statistiques pour le suivi de l'environnement sont divers. En plus des statistiques de pollution et des indicateurs sur l'état des ressources naturelles, ces besoins comprennent les indicateurs socio-économiques mesurant les conditions de vie des populations. La production et la gestion de ces derniers indicateurs incombent à d'autres systèmes d'information sectoriels (démographie, santé, statistiques sociales).

Il n'existe pas de dispositif de collecte ou même de recueil de suivi de la pollution ni de dispositif spécifique de collecte pour les indicateurs mesurant l'état des ressources naturelles. Ces derniers indicateurs dérivent de façon un peu accessoire d'opérations statistiques ayant d'autres objectifs. Il s'agit principalement des enquêtes et recensements démographiques (commodités de l'habitat, foyers améliorés), des enquêtes et recensements agricoles (superficies cultivées, utilisation d'engrais et de pesticide), du recueil des statistiques administratives des eaux et forêts et du suivi météorologique.

La diversité de situations pose de toute évidence un problème de gestion (canalisation) des données pour une meilleure utilisation dans le domaine environnemental.

Les actions suivantes seront entreprises :

- Définir un nombre d'indicateurs pertinents pour le suivi et dont la collecte est possible compte tenu de l'état de la technologie et de l'organisation des structures de production ;
- Déterminer les spécifications souhaitées pour ces indicateurs : périodicité et niveau géographique de signification ;
- Elaborer des statistiques environnementales ;

- Identifier les sources administratives d'information et organiser la collecte et le traitement des données environnementales ;
- Promouvoir l'utilisation des indicateurs nécessaires au suivi environnemental ;
- Promouvoir l'analyse des résultats des enquêtes ménages sur la consommation du bois et ses conséquences et insérer d'autres variables pertinentes à même de rendre mieux compte de l'impact de l'utilisation du bois sur l'environnement ;
- Améliorer la gestion et l'accessibilité des données sur la production des eaux et forêts et de données sur l'aménagement du territoire ;
- Concevoir et réaliser des bases de données sur l'environnement ;
- Réaliser un inventaire forestier ;
- Réaliser un inventaire faunique.

3.4.6 Activités non agricoles

La base de l'enquête de production industrielle est vieille. Le recensement industriel 2002 doit être mis à profit pour la changer. Par ailleurs cette enquête n'est pas aussi régulière (annuelle) qu'elle devrait l'être.

Les statistiques du commerce, de l'artisanat, de l'orpaillage sont sommaires ou de qualité très moyenne. Pour les besoins de comptabilité nationale, il est nécessaire de les améliorer de façon substantielle.

Les procédures de mise à disposition des données existantes ne sont pas efficaces. Toutefois, la question doit être posée davantage en terme de gestion informatique de ces données .

3.4.6.1 Amélioration des statistiques de production industrielle

Etablir le répertoire des unités de production industrielle sur support informatique et support papier ;

Changer la base de l'indice de production industrielle et élargir l'échantillon d'observation ;

Réaliser trimestriellement l'enquête de production industrielle L'enquête comprend un volet production effective et un volet perspectives de production. Etant donné le caractère sensible des déclarations des entreprises, il faut envisager des actions de sensibilisation et de formation à leur endroit.

Appliquer la loi qui fait obligation de réponse statistique ;

Publier trimestriellement les statistiques de la conjoncture industrielle.

3.4.6.2 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat

- Elaborer une méthode de recensement des unités et établissements commerciaux et artisanaux et réaliser un répertoire. Pour le milieu urbain, on pourrait partir des fichiers des impôts des communes et trouver une méthode d'amélioration de l'exhaustivité de cette liste. Cette liste pourra être croisée avec celle établie sur la base des fichiers d'immatriculation de l'INSD et du CCIA. Pour le milieu rural on pourrait partir de la liste des marchés journaliers et hebdomadaires ;
- Mettre au point une enquête légère sur le commerce et l'artisanat ;
- Réaliser trimestriellement l'enquête légère sur le commerce et l'artisanat ;
- Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur et appliquer les mesures d'amélioration.

3.4.6.3 Statistiques de transport

Pour améliorer les statistiques de transport, les activités suivantes seront menées :

Réaliser une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises ;

Réaliser une enquête sur les transports de voyageurs (transport en commun par route, rail, voie aérienne), les coûts et prix de transport ;

Mettre à jour le fichier central automobile et de circulation routière ;

Elaborer une méthodologie pour la collecte des statistiques des accidents de la circulation.

3.4.6.4 Statistiques douanières

Pour les besoins de la comptabilité nationale, il est nécessaire d'améliorer les statistiques du commerce extérieur. Pour cela, il faudrait :

Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur ;

Appliquer les mesures d'amélioration ;

Rendre disponible et accessible, les statistiques douanières. Le logiciel SYDONIA qui est un système informatisé de déclaration douanière, devrait permettre une bonne gestion de cette information et la rendre accessible à tous les utilisateurs.

3.4.6.5 Autres opérations non agricoles

- Collecter et traiter les données sur les ressources en eau ;
- Améliorer la collecte et le traitement des statistiques sur la production d'eau brute et potable, la consommation d'eau potable, le suivi de la clientèle ;

- Collecter, traiter et diffuser des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité en utilisant différentes sources (privés, administrations, enquêtes).

3.4.7 Macro-économie et comptes nationaux

L'élaboration des comptes nationaux rencontre des difficultés dues à la disponibilité à temps, des statistiques validées nécessaires. Les derniers comptes nationaux définitifs datent de l'année 1997. La nouvelle année de base est 1999, mais il y a la nécessité d'achever l'adoption du SCN 93 et de se conformer aux dernières recommandations des Nations-Unies.

Dans un premier temps, il ne faut envisager qu'un système de comptes simplifiés. La réalisation des opérations suivantes permettra d'obtenir des indicateurs macro-économiques et contribuera à l'élaboration des comptes nationaux :

- Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF) ;
- Travaux préparatoires du module ERE-TES ;
- Enquête sur les marges commerciales ;
- Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale.

Il faut améliorer également la périodicité des comptes nationaux.

La politique de décentralisation crée à terme le besoin de disposer de comptes régionaux. Des initiatives sont en cours dans le cadre des projets ECOLOC (Economies locales) que le SDS devra appuyer ou suivre.

3.4.8 Budget et finances

Pour les statistiques monétaires, le principal enjeu du passage à l'UEMOA est la production par la BCEAO, selon des normes définies, d'un ensemble de données sur le bilan des institutions financières, ainsi que de divers éléments sur les taux d'intérêt et les marchés financiers. L'intégration de cette collecte dans une nouvelle base de données constituera donc un aspect important des travaux à venir.

Il faut choisir et acquérir le logiciel de gestion, la nature et le format des données, les fonctions de mise à jour, de consultation et d'édition.

La base doit permettre d'éditer les comptes de la nation, les tableaux des situations monétaires et financières, de la dette publique. Elle doit permettre également de consulter le budget de l'Etat et son exécution.

Les autres activités sont les suivantes:

- Collecter des données sur les finances publiques (recettes, dépenses, service de la dette, recouvrements, etc.) ;
- Réaliser la situation d'exécution des dépenses ;
- Elaborer et diffuser une revue des finances publiques;

- Créer une base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne ;
- Réaliser une enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA ;
- Collecter, traiter et diffuser les données sur le trésor et la comptabilité publique ;
- Améliorer les statistiques de recouvrement ;
- Produire les statistiques sur l'aide extérieure.

Bien que le Burkina ait déjà souscrit au SGDD du FMI, plusieurs statistiques clés sont inexistantes et certaines ne seront pas disponibles avant longtemps. La réalisation des activités décrites ci-dessus (surtout ceux qui portent sur la comptabilité nationale, les prix, la production industrielle et les statistiques financières des administrations publiques) apportera des améliorations importantes aux données économiques et financières.

3.4.9 Informatique et techniques connexes ; et Diffusion

Afin d'améliorer et d'optimiser les échanges entre les secteurs, il est souhaité pouvoir utiliser au mieux la télématique. Cependant l'efficacité de ce type de communication se heurte à un certain nombre de contraintes. Il faut élargir cette pratique, car c'est un vecteur de communication crucial pour les utilisateurs.

Incertitude

D'importants changements sont en cours. La plus forte d'entre elles sera la capacité des agents économiques à intégrer les nouvelles technologies dans leur organisation, leurs procédures de travail, leurs décisions. Il est impossible d'en prévoir la rapidité ou le contenu précis.

Un scénario à long terme

L'objectif à long terme serait un usage banalisé de l'informatique ainsi que de celui des outils de communication (télécopie rapide, courrier et archivage électroniques, échanges de données et d'images, conférences audio et vidéo, communications entre micro-ordinateurs, systèmes experts pour les codages). Les conditions de travail sont modifiées par la suppression des distances physiques (les interlocuteurs étant tous "proches" sur le réseau) ainsi que par la rapidité qui est le corollaire de cette suppression.

Incidences sur la statistique

Dans la panoplie actuelle du statisticien, certains outils semblent promis à de brillants développements :

- la collecte électronique se substitue petit à petit au questionnaire sur support papier ;
- la saisie par scanner ;
- les fusions de fichiers permettent de préparer des publications rapides et de tirer meilleur parti de l'effort de collecte ;

- l'exploitation de données individuelles permet de réutiliser les fichiers au lieu de les laisser en friche après une seule exploitation ;
- l'assouplissement de la conception et de la manipulation des nomenclatures, notamment dans le choix des divers regroupements qui peuvent être opérés à partir du niveau de codage le plus fin, facilite les exploitations "sur mesures".

Ces outils forment un ensemble cohérent. Ainsi les techniques de production s'assouplissent, les exploitations se différencient, le métier du statisticien doit donc évoluer. Il s'agit à long terme, sans renoncer en rien à la richesse de l'information collectée, d'accélérer la démarche et de raccourcir les délais, de diversifier les produits, de coller aux évolutions de la demande tout en gérant les instruments généraux qui permettent cette souplesse : si des innovations techniques sont pour cela nécessaires, il faut aussi des innovations institutionnelles.

La statistique d'aujourd'hui est en effet liée à une certaine conception du service public qui conduit à "tout publier", à "tout mettre à la disposition de tout le monde". Sur le plan scientifique, cette conception est souvent associée à l'affirmation de la possibilité (et de l'obligation morale) d'une connaissance "objective", qui fournirait une représentation adéquate de son objet indépendamment de la situation particulière de celui qui connaît ; sur le plan institutionnel, elle implique une grande défiance envers l'idée même d'exploitations "sur mesures", dans lesquels elle voit le germe d'inégalités, de privilèges pour ceux qui pourront payer ces exploitations.

Cette dernière question est sans aucun doute sérieuse, car l'importance économique acquise par l'information lui confère de plus en plus un caractère marchand. Ici une réflexion sur le contenu même du service public s'impose.

Le plan de diffusion et d'informatisation

Le plan de diffusion et d'informatisation ne fait pas actuellement partie du SDS. Il sera cependant élaboré et exécuté dans la période de mise en œuvre du SDS. Les deux étapes seront la réalisation d'une étude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique et la mise en œuvre dudit plan.

IV. STRATEGIE DE FINANCEMENT DES OPERATIONS

Après l'atelier sur la "Stratégie nationale en matière d'informations statistiques", en mai 1994 à Bobo-Dioulasso, un Programme national statistique 2000-2004 a été élaboré en 1999. Mais sa mise en œuvre n'a pu voir le jour à cause de sa lourdeur et au manque de promotion.

L'INSD a bénéficié d'une attention particulière de la part des bailleurs de fonds ces dernières années. D'importants moyens financiers et logistiques ont été alloués dans le cadre des opérations d'importance nationale dont les enquêtes prioritaires (1994, 1998 et 2003), le RGPH 1996, les enquêtes prix UEMOA, les enquêtes démographiques et santé. Mais, le financement par à-coup de l'activité de production statistique à la demande, empêche toute programmation rigoureuse et de ce fait, est déstabilisante pour l'ensemble de la structure. Par conséquent, beaucoup d'activités sont réalisées sans que l'on ne perçoive en arrière plan une structure forte à même de capitaliser tout le savoir faire qu'on est à même d'attendre d'elle.

Il convient donc de préparer rigoureusement un plan de financement du SDS afin d'éviter que ne se reproduisent les erreurs passées.

4.1 Opérations statistiques courantes

- Identifier les opérations statistiques courantes à réhabiliter et à soutenir la mise en œuvre des plans sectoriels (agriculture, mines, industrie, transport, environnement, eaux et forêts, santé, éducation, justice, vie associative etc.).
- Evaluer avec grande objectivité les besoins de financement en équipement: logistique de collecte et matériel de traitement et d'archivage des données statistiques.
- Evaluer avec grande objectivité les besoins de financement du fonctionnement des opérations statistiques courantes.
- Sécuriser le financement des opérations statistiques courantes en identifiant et en mobilisant des ressources propres. Pour ce faire, on tiendra compte du budget national, des ressources propres internes et d'autres ressources telles que la contribution des ONGs et du secteur associatif ainsi que celle des projets et programmes au titre de la production d'indicateurs de suivi et de mesure de leur impact.
- Programmer sur 6 ans (2004-2009) un budget consolidé de réhabilitation de la production de statistiques courantes.

4.2 Financement des opérations statistiques spéciales et formation des ressources humaines

- Appuyer l'INSD pour la dotation d'un nouveau siège ;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de financement des opérations spéciales comportant deux volets : le volet équipement et le volet fonctionnement.

Volet équipement

- Acquérir du matériel roulant (véhicules et motos) pour les opérations d'enquêtes et les recensements ;
- Acquérir le matériel d'enquête à plusieurs usages (balances, pèses-personne, toises, mètres rubans, boussoles) ;
- Acquérir le matériel informatique en se référant au schéma directeur d'informatisation du SSN.

Volet fonctionnement

- Le fonctionnement représente en général environ 70% des coûts d'une opération. Il comprend les frais de personnel et les consommables (carburant, fournitures de bureau et fournitures informatiques, communication, impression, publication, entretien et maintenance des équipements et du matériel roulant, loyers et charges locatives, etc.).

Le financement de ces deux volets se fait sur la base du programme de six ans de développement des statistiques. Ce programme doit être considéré comme faisant partie des mesures d'accompagnement de toutes les politiques et stratégies en vigueur (stratégie de lutte contre la pauvreté, politique générale de développement économique et social, politique de promotion de la femme, politique de développement rural, politique pour la préservation de l'environnement, etc.).

Tableau 6 : Calendrier de financement par grands volets (en 1000 000 FCFA)

Ce plan de financement proposé est basé à 80% sur les apports extérieurs. Il est attendu que l'Etat prenne progressivement en charge les opérations les plus importantes du SDS.

VOLETS	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
Coordination statistique	80	50	50	50	50	50	330
Production statistique	1 469	1 331	5 848	1 798	2 065	1 745	14 256
Formation	30	150	150	150	150	150	780
Diffusion-Informatique	40	1 000	100	100	100	100	1 440
Infrastructures	3 850	200	650	200	200	200	5 300
Total général	5 469	2 731	6 798	2 298	2 565	2 245	22 106
Pourcentage (%)	24,7	12,4	30,8	10,4	11,6	10,2	100,0

Tableau 7 : source de financement par grands volets (en 1 000 000 FCFA)

VOLETS	Etat	Autres financements dont Banque mondiale
Coordination statistique	120	210
Production statistique	2 339	11 916
Formation	100	680
Diffusion-Informatique	250	1 190
Infrastructures	1 710	3 590
Total Général	4 519	17 586
Pourcentage	20,4	79,6

Il s'agira donc pour le Gouvernement de négocier auprès de ses partenaires au développement le financement du programme. Chaque partenaire, selon sa sensibilité s'engage à financer partie ou tout de rubriques de financement. La contribution de l'état est fixée d'accord partie avec le forum des donateurs. Ceci facilite le bouclage du financement et permet par ailleurs de canaliser les contributions et de créer une synergie entre celles-ci.

V. PILOTAGE DU SDS

5.1 Le dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel de pilotage repose sur une structuration à trois niveaux de programmation :

- A la base, les services et institutions chargées des productions statistiques sectorielles et spéciales ;
- Au niveau intermédiaire, les Commissions spécialisées par domaine du système statistique pour la programmation, la coordination et/ou la supervision directe des activités de production statistique sectorielle ;
- Et au troisième niveau, le Conseil National de Coordination Statistique (CNCS), organe national de coordination, d'évaluation et de suivi du SDS.

Le Conseil National de Coordination Statistique (CNCS)

C'est l'organe supérieur de conception et de pilotage SDS. Le Secrétariat Technique Permanent du CNCS (STP/CNCS) est l'organe technique de coordination, de supervision et de gestion permanentes des activités du SDS. A cet effet, il prépare pour les sessions du CNCS, les divers rapports sur l'exécution du SDS et l'avancement des études, enquêtes ou recensement en cours.

les Commissions spécialisées par domaine du système statistique

Les Commissions spécialisées seront entre autres des structures interministérielles chargées de la programmation, du pilotage et de la coordination des activités du SDS dans leur secteur. Elles regrouperont les Ministères techniques ou organismes intervenant dans le même domaine ou dans des domaines proches. Chaque système assurera une fonction de programmation, une fonction de production et une fonction de valorisation des données. Chaque fonction sera exercée de façon paritaire par des catégories d'acteurs appropriés.

5.2 Stratégie de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre du SDS consistent à dégager toutes les procédures et précautions permettant d'assurer sa bonne exécution.

L'exécution du programme est assurée par chaque structure responsable d'opérations : l'INSD et le Service des Statistiques Agricoles, pour les recensements et les grosses enquêtes nationales ; toutes les composantes de production statistique pour les opérations sectorielles relevant de leurs compétences.

L'INSD veille à la coordination de l'ensemble des activités. A cet effet, son service de coordination devra être renforcée en ressources humaines et en moyens matériels et financiers. Ce service doit jouer le rôle de cerveau et de mémoire du STP/CNCS.

Le SDS rassemble les projets d'enquêtes, de recensements, des études de réorganisation, de restructuration des composantes statistiques au cours de six années, en fonction des priorités et arbitrages. Il précise les dépenses qui en résultent pour chacune des années. Aussi, les structures responsables des composantes devront présenter chaque année un rapport d'exécution ainsi que la nouvelle situation des activités à réaliser.

5.3 Mécanisme de suivi et d'évaluation

L'efficacité du programme réside dans son application concrète. Sa réussite dépend des mécanismes de suivi, d'évaluation et de révision mis en place.

5.3.1 Modalité de suivi et d'évaluation

Au niveau des structures de production

Chaque service, chaque direction, et enfin chaque ministère est responsable de l'exécution de sa part de programme. Les responsables des opérations assurent la supervision quotidienne de l'exécution des opérations relevant de leur responsabilité. Ils fournissent toutes les informations nécessaires à leur évaluation et adressent selon une périodicité établie, un rapport d'exécution aux organes de coordination. Ces rapports devront indiquer clairement le niveau d'exécution des activités, le respect des calendriers de celles-ci. Ils doivent proposer en outre dans leur rapport les ajustements nécessaires qu'il faut opérer selon les besoins.

Au niveau des systèmes d'information

Les Commissions spécialisées se réunissent périodiquement pour statuer sur les rapports d'exécution, font des propositions d'ajustement et rendent compte au STP/CNCS.

Au niveau national

Le STP/CNCS qui est assuré par l'INSD doit jouer un rôle important dans le suivi et l'évaluation du programme. Il prépare le bilan annuel et les documents techniques de base pour la session du CNCS. Il organise la tenue des sessions d'évaluation et de bilan de réalisation.

Le CNCS tient une session annuelle sur le SDS, qui apprécie l'exécution de la tranche annuelle concernée, définit les instructions et les orientations pour la suite des activités.

Les indicateurs de réalisation du programme statistique

Les indicateurs de réalisation du programme doivent permettre d'apprécier quantitativement et qualitativement le niveau de réalisation des opérations du programme. Les réalisations doivent prendre en compte aussi bien le niveau de réalisation technique et financière atteint, le respect du planning, que le niveau de mobilisation des ressources financières. Le tableau ci-dessous donne le niveau de réalisation selon chaque étape et suivant le type d'opération.

Tableau 7 : Niveau de réalisation selon chaque étape et suivant le type d'opération

Type d'opération	Niveau de réalisation	Réalisation (en %)
Enquêtes et recensements	Préparation	20
	Exécution sur le terrain	50
	Traitement et résultats provisoires	80
	Résultats définitifs, publication	100
Etudes	Préparation en cours	20
	Rapport ou note préliminaire	50
	Rapport ou note final	100
Restructuration, réorganisation	Etude/Préparation	20
	Travaux en cours	50
	Finition en cours	80
	Achevé	100

5.3.2 Les critères de réussite du programme

Les indicateurs de réussite du programme doivent permettre d'apprécier le succès du programme. Ces indicateurs prendront en compte :

- le niveau de réalisation des objectifs du programme ;
- le niveau d'exécution des tranches annuelles ;
- le niveau de mobilisation financière des tranches annuelles ;
- l'appréciation des résultats quantitativement et qualitativement ;
- le respect du calendrier des opérations ;

l'adéquation des résultats aux objectifs du SDS

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Malgré la complexité du travail d'élaboration du SDS et les délais impartis, plusieurs structures ont fournis les efforts nécessaires en vue de présenter des programmes sectoriels statistiques 2004-2009 qui ont servi de base au SDS. Les activités sectorielles proposées ont fait l'objet d'une priorisation, en fonction de leur pertinence, pour éviter les doubles emplois et compte tenu des contraintes financières. Le coût global des activités prioritaires programmées est de 22,106 milliards dont 20,4% de financement sur budget de l'Etat et fonds propres. Certes le SDS comporte des insuffisances, eût égard aux conditions dans lesquelles il a été élaboré. Cependant, il constitue un pas en avant pour la production statistique. Il convient par conséquent de tout mettre en œuvre pour assurer sa bonne exécution.

Le SDS va servir de base au développement du SSN et sa mise en œuvre requiert l'engagement de tous les acteurs concernés. Compte tenu du fait que les besoins exprimés sont susceptibles d'évoluer dans le temps, son contenu pourra être amélioré progressivement.

Recommandations

Le SDS est une composante importante de la stratégie nationale en matière d'information statistique. Il importe, pour lui donner plus de chances de réussite, d'insister sur les conditions critiques de sa mise en œuvre et d'attirer l'attention sur les conditions spécifiques à réunir pour sa réalisation. Aussi, il est recommandé ce qui suit :

1. Que le Gouvernement affirme solennellement son engagement politique à conduire à bon terme le SDS en tant que moyen permettant de remplir cette fonction prioritaire qu'est la gestion du développement.
2. Que le SDS et le PNS soient désormais les seuls cadres de référence en matière de d'intervention statistique et que tous les partenaires au développement intervenant dans le domaine statistique en soient informés officiellement et solennellement et que tout soit mis en œuvre pour intéresser des bailleurs de fonds extérieurs et obtenir d'eux l'apport nécessaire en matière d'assistance technique, financière et d'appui institutionnel.
3. Que soient mises en œuvre des actions de plaidoyer auprès des structures composant le SSN, sur l'importance des statistiques courantes dans la gestion de l'économie, en vue de leur faire prendre conscience de la nécessité pour chacune d'elles, dans le domaine relevant de sa compétence, de les produire régulièrement et à temps.
4. Que soient affectées les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du système statistique national.
5. Que soient affectées les ressources matérielles et financières nécessaires au fonctionnement du SSN et qu'à cette fin, soient dégagées au niveau du budget de l'Etat, des ressources suffisantes pour couvrir la contribution du Gouvernement notamment, en ce qui concerne la prise en compte des charges récurrentes.

6. Procéder à la relecture des textes législatifs pour donner aux structures de production et d'utilisation ainsi qu'aux instances de gestion de l'information statistique, l'efficacité nécessaire.
7. Veiller au respect de la norme de qualité des données statistiques à travers leur degré de fiabilité, en respectant les procédures édictées au plan international. Pour ce faire, l'INSD doit assurer l'appui indispensable aux différents secteurs, pour l'élaboration des méthodologies d'enquête ainsi que la production des données.

ANNEXES

Annexe 1: CALENDRIER DE FINANCEMENT

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
1. Gouvernance, cadre institutionnel et législatif, ressources humaines	175	265	270	920	280	280	2 190
1.1 Coordination statistique	80	50	50	50	50	50	330
1.2 Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	30						30
1.3 Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique		150	150	150	150	150	750
1.4 Enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	20	20	20	20	25	25	130
1.5 Sondage d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics (test nouvelles conditionnalités)	20	20	25	25	30	30	150
1.6 Elaboration et amélioration des statistiques de la justice	25	25	25	25	25	25	150
1.7 Recensement administratif et mise à jour des listes électorales				650			650
2. Etat de la population	20	20	2 020	20	625	275	2 980
2.1 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire						250	250
2.2 EDS IV					600		600
2.3 RGPH 2006			2 000				2 000
2.4 Tableau de bord social (TBS)	10	10	10	10	10	10	60
2.5 Observatoire permanent sur l'état civil	10	10	10	10	15	15	70
3. Conjoncture économique et sociale	218	143	270	285	547	402	1 865
3.1 Recensement industriel et commercial	65		70		80		215
3.2 Restauration des indices de prix par milieu et par région et calcul d'un indice national	25	25	25	30	30	30	165
3.3 Enquête de conjoncture/ménages	25	25	30	30	35	35	180
3.4 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	15	15	20	20	25	25	120
SIM/céréales	30	45	70	165	165	170	645
3.5 Enquête I23					150	100	250
3.6 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	18	18	20	20	22	22	120
3.7 Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	20	5	15	5	15	5	65
3.8 Elaboration d'un référentiel des prix	10		10		10		30
3.9 Note de conjoncture trimestrielle	10	10	10	15	15	15	75

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	213	455	1 170	225	235	395	2 693
4.1 Réalisation Enquêtes prioritaires, 2006 et 2009			100			150	250
4.2 Enquête intégrale			850				850
4.3 Enquête légère sur les conditions de vie des ménages(emploi, éducation, santé etc.)	80	80	90	90	100	100	540
4.4 Enquête indicateurs multiples (II)		250					250
4.5 Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires	43	40	40	40	40	40	243
4.6 Elaboration des statistiques scolaires	70	70	75	80	80	85	460
4.7 Collecte et centralisation des statistiques du travail	5	5	5	5	5	5	30
4.8 Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale	5	5	5	5	5	5	30
4.9 Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur	10	5	5	5	5	10	40
5. Agriculture sylviculture, élevage, pêche et environnement	695	475	2 145	365	390	405	4 475
5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)			1 800				1 800
5.2 Amélioration de l'enquête permanente agricole (EPA)	200	0		230	245	255	930
5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère		105		115	125	130	475
5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux	20	20	20	20	20	20	120
5.5 Réaliser un inventaire forestier	400	300	300				1 000
5.6 Réaliser un inventaire faunique	75	50	25				150
6. Activités non agricoles	205	155	155	160	160	160	995
6.1 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat	5	5	5	5	5	5	30
6.2 Elaboration des statistiques du commerce	15	15	15	20	20	20	105
6.3 Amélioration des statistiques de transport	100	60	60	60	60	60	400
6.4 Collecte et traitement des données sur les ressources en eau	5	5	5	5	5	5	30
6.5 Elaboration des statistiques douanières	30	20	20	20	20	20	130
6.6 Collecte traitement et diffusion des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité	20	20	20	20	20	20	120
Données météo	10	10	10	10	10	10	60
6.7 Amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la production/consumation/clientèle'eau potable	20	20	20	20	20	20	120
7. Macro-économie et comptes nationaux	110	35	30	30	30	30	265
7.1 Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF)	10	10	10	15	15	15	75

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
7.2 Travaux préparatoires du module ERE-TES	40	15	10	5	5	5	80
7.3 Enquête sur les marges commerciales	10	10	10	10	10	10	60
7.4 Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale	50						50
Budget et finances	43	43	43	48	48	48	273
8.1 Collecte des données sur les finances publiques	5	5	5	5	5	5	30
8.2 Situation d'exécution des dépenses	5	5	5	5	5	5	30
8.3 Elaboration et diffusion d'une revue des finances publiques	3	3	3	3	3	3	18
8.4 Enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test nouvelles conditionnalités)	15	15	15	20	20	20	105
8.5 Collecte, traitement et diffusion des données sur le trésor et la comptabilité publique	5	5	5	5	5	5	30
8.6 Amélioration des statistiques de recouvrement	5	5	5	5	5	5	30
8.7 Production des statistiques sur l'aide extérieure	5	5	5	5	5	5	30
9. informatiques et techniques connexes ;Diffusion,	40	1 000	100	100	100	100	1 440
9.1 Etude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	40						40
9.2 Mise en œuvre du plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique		1 000	100	100	100	100	1 400
INFRASTRUCTURES	3 850	200	650	200	200	200	5 300
Siège de l'INSD	3 000						3 000
Réhabilitation des infrastructures	100						100
Equipements (20 véhicules)	450		450				900
Mobiliers	100						100
Fonctionnement (eau,électricité, téléphone,etc.)	200	200	200	200	200	200	1 200
TOTAL GENERAL	5 569	2 791	6 853	2 353	2 615	2 295	22 476
	24,8%	12,4%	30,5%	10,5%	11,6%	10,2%	100,0

Annexe 2: SOURCES DE FINANCEMENT

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
1. Gouvernance, cadre institutionnel et législatif, ressources humaines	587	1 603
1.1 Coordination statistique	120	210
1.2 Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	0	30
1.3 Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	100	650
1.4 Enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	120	10
1.5 Sondage d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics (test nouvelles conditionnalités)	132	18
1.6 Elaboration et amélioration des statistiques de la justice	50	100
1.7 Recensement administratif et mise à jour des listes électorales	65	585
2. Etat de la population	350	2 630
2.1 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire	50	200
2.2 EDS IV	50	550
2.3 RGPH 2006	250	1 750
2.4 Tableau de bord social (TBS)		60
2.5 Observatoire permanent sur l'état civil		70
3. Conjoncture économique et sociale	253	1 612
3.1 Recensement industriel et commercial	15	200
3.2 Restauration des indices de prix par milieu et par région et calcul d'un indice national	16	149
3.3 Enquête de conjoncture/ménages	20	160
3.4 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	10	110
SIM/céréales	50	595
3.5 Enquête I23	0	250
3.6 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	120	0
3.7 Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	7	58
3.8 Elaboration d'un référentiel des prix	5	25
3.9 Note de conjoncture trimestrielle	10	65

	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES		
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	392	2 300
4.1 Réalisation Enquêtes prioritaires, 2006 et 2009	0	250
4.2 Enquête intégrale	100	750
4.3 Enquête légère sur les conditions de vie des ménages(emploi, éducation, santé etc.)	0	540
4.4 Enquête indicateurs multiples (II)	50	200
4.5 Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires	30	213
4.6 Elaboration des statistiques scolaires	202	258
4.7 Collecte et centralisation des statistiques du travail	5	25
4.8 Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale	5	25
4.9 Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur	0	40
5. Agriculture sylviculture, élevage, pêche et environnement	560	3 915
5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)	200	1 600
5.2 Amélioration de l'enquête permanente agricole (EPA)	180	750
5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère	50	425
5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux	15	105
5.5 Réaliser un inventaire forestier	100	900
5.6 Réaliser un inventaire faunique	15	135
6. Activités non agricoles	258	737
6.1 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat	5	25
6.2 Elaboration des statistiques du commerce	6	99
6.3 Amélioration des statistiques de transport	10	390
6.4 Collecte et traitement des données sur les ressources en eau	5	25
6.5 Elaboration des statistiques douanières	12	118
6.6 Collecte traitement et diffusion des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité	120	0
Données météo	0	60
6.7 Amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la production/consommation/clientèle'eau potable	100	20
7. Macro-économie et comptes nationaux	21	244
7.1 Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF)	11	64

	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES		
7.2 Travaux préparatoires du module ERE-TES	0	80
7.3 Enquête sur les marges commerciales	0	60
7.4 Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale	10	40
Budget et finances	138	135
8.1 Collecte des données sur les finances publiques	5	25
8.2 Situation d'exécution des dépenses	10	20
8.3 Elaboration et diffusion d'une revue des finances publiques	3	15
8.4 Enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test nouvelles conditionnalités)	105	0
8.5 Collecte, traitement et diffusion des données sur le trésor et la comptabilité publique	5	25
8.6 Amélioration des statistiques de recouvrement	5	25
8.7 Production des statistiques sur l'aide extérieure	5	25
9. Diffusion, informatiques et techniques connexes	250	1 190
9.1 Etude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	0	40
9.2 Mise en œuvre du plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	250	1 150
INFRASTRUCTURES	1 710	3 590
Siège de l'INSD	500	2 500
Réhabilitation des infrastructures	10	90
Equipements (20 véhicules)		900
Mobiliers		100
Fonctionnement (eau,électricité, téléphone,etc.)	1200	0
TOTAL GENERAL	4 519	17 956
	20,1%	79,9%

Annexe 3 : LISTE DES ACTIVITES PAR DOMAINE

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
1. Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif ; et Ressources humaines	1.1 Application de la loi statistique	<ul style="list-style-type: none"> • définir les statistiques officielles. • définir la nature des structures de production statistique. • Çà définir les opérations statistiques et obliger au respect des normes de qualité en matière de production et de diffusion de l'information statistique ; • instituer la confidentialité des informations statistiques individuelles sur les personnes privées physiques et morales. • définir le rôle et les obligations du statisticien et du personnel qui concourent à l'élaboration de l'information statistique • garantir l'égal accès pour tous à l'information statistique. • autoriser le Gouvernement de façon exceptionnelle, sous réserve de justificatifs, de classer confidentielles pour des motifs d'efficacité ou de sécurité, certaines informations statistiques pour une période déterminée n'excédant pas un exercice. 	CNCS – INSD
	1.2 Relecture des textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les textes de création et d'organisation des structures sectorielles de production statistique. • Expliciter les domaines de collaboration technique et les mécanismes de coordination. • Adapter les cadres organiques aux nécessités de rénovation du SSN. 	CNCS

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	<p>1.3 Normalisation de la production statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et diffuser la nomenclature d'activités et de produits, élaborée pour les pays membre d'AFRISTAT. L'INSD doit s'impliquer dans l'élaboration de la nomenclature des professions en cours au niveau de l'ONPE et d'en assurer l'appropriation au niveau national. • Elaborer et adopter une méthodologie pour l'établissement des comptes régionaux. • Diffuser sur support papier et support informatique, le code géographique en usage dans les enquêtes et recensements démographiques en vue de généraliser son emploi. • Promouvoir l'emploi et le découpage en régions dans les enquêtes et analyses. • Elaborer à partir des données du RGPH 96 et mettre à disposition, une base de sondage virtuelle multifonctions pour les enquêtes socio-économiques. • Affiner les définitions de l'exploitation et de l'exploitant agricoles • Elaborer à partir des données du RGPH 96 et de celles du RGA une base de sondage agricole stratifiée. • Elaborer à partir des données du RGPH 2006 et de celles du RGA une base de sondage horticole . • Rédiger et diffuser un manuel de procédure pour chaque opération statistique. • La constitution des répertoires et des nomenclatures 	<p>CNCS</p>
	<p>1.4 Normalisation de la diffusion de l'information statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer la diffusion sur papier en fonction des catégories de cibles • Instituer la documentation électronique • Promouvoir la diffusion sur supports électroniques suivant des formats normalisés 	<p>CNCS</p>
	<p>1.5 Normalisation et rationalisation de la gestion de l'information statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter au niveau national un système de gestion de l'information statistique. • Instituer par secteur, des bases de données avec un système de gestion informatique. • Mettre au point, adopter et institutionnaliser un système normalisé de stockage des données informatiques des enquêtes et recensements. 	<p>CNCS</p>

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	1.6 Instances de gestion de et de coordination de la production statistique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire du Conseil National de Coordination Statistique (CNCS) l'instance suprême en matière de coordination de l'information statistique. • Créer les commissions spécialisées 	CNCS
	1.7 Statistiques de criminalité	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques judiciaires ; • Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques pénitentiaires ; • Réaliser des études sur la mendicité dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ; • Réaliser des études sur la prostitution dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ; • Mettre en œuvre la base de données sociales prenant en compte l'ensemble des statistiques sociales . 	DEP/JUSTICE DEP/ACTION SOCIALE
	1.8 Suivi du CSLP	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des enquêtes auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat ; • Réaliser des sondages d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics . 	INSD
	1.9 Listes électorales	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un recensement administratif annuel; • Mettre à jour les listes électorales. • Rendre obligatoire l'état civil 	MATD INSD
	1.10 Plan de formation et de valorisation des ressources humaines du SSN	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique • Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique 	CNCS INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
2. Etat de la population	2.1 Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006 (RGPH 2006)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprogrammer le RGPH. • Réviser la méthodologie du RGPH. • Réaliser la collecte des données. • Traiter les données par l'adoption d'un nouveau programme de traitement. • Analyser les données 	INSD
	2.2 Généralisation de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'archivage et la dissémination des résultats • généraliser de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil aux 49 communes urbaines et aux 350 départements. • exploiter les registres de l'état civil • Améliorer de la qualité des données d'état civil en concertation avec les mairies. • Mettre en concordance des listes électorales avec le fichier de l'état civil • Mettre en place un observatoire permanent sur l'état civil à titre d'opération pilote 	MATD Mairies INSD
	2.3 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire en 2009		INSD
	2.4 Réaliser une Enquête Démographique et de Santé EDS IV en 2000		INSD
	2.5 Enquête indicateurs multiples (II)		INSD
	2.6 Autres enquêtes		INSD
	2.7 Tableau de bord social (TBS)	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir le recueil annuel d'indicateurs clés dans le domaine social avec une analyse succincte sur leur évolution. 	INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
3. Conjoncture économique et sociale	3.1 Recensement Industriel et commercial (RIC)		INSD
	3.2 Conception et réalisation de l'enquête légère annuelle auprès des ménages		INSD
	3.3 Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)		INSD
	3.4 Système d'information sur le marché céréalier (SIM/céréales)		SONAGESS
	3.5 Emploi	Enquête 1-2-3 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	INSD INSD ONPE-INSD
	3.6 Elaboration d'un référentiel des prix		DCCF/Min. Finances
	3.7 Note de conjoncture trimestrielle		
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	4.1 Enquêtes prioritaires 2006 et 2009		INSD
	4.2 Enquête intégrale		INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	4.3 Autres opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires • Elaboration et améliorer des statistiques scolaires • Collecte et centralisation des statistiques du travail • Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale • Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur 	DEP/Santé DEP/MEBA
5. Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement	5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprogrammer le RGA. • Réviser la méthodologie du RGA. • Réaliser la collecte des données. • Traiter les données par l'adoption d'un nouveau programme de traitement. • Analyser les données Assurer l'archivage et la dissémination des résultats	DCPSA
	5.2 Enquête permanente agricole (EPA)	Relire les objectifs et programmer la collecte Réviser la méthodologie <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de manuel de méthodologie générale • Réorganiser la collecte pour baisser le coût de l'opération et augmenter le rapport qualité-coût. • Améliorer le traitement. • Réaliser annuellement l'EPA • Publier les résultats • Archiver et diffuser les données 	DCPSA
	5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur l'amélioration de la méthodologie • Réaliser l'enquête chaque année • Traiter, analyser et publier les résultats • Archiver les données 	DCPSA

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux		<ul style="list-style-type: none"> • Définir les objectifs. • Concevoir la méthodologie. • Réaliser l'enquête . L'enquête est réalisée tous les 3 ans. La première réalisation se fera en 2004. • Exploiter, analyser et publier les résultats • Archiver les données 	DEP/MRA
5.5 Définition des priorités en matière de production de statistiques sur l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> • Définir un nombre d'indicateurs pertinents pour le suivi et dont la collecte est possible compte tenu de l'état de la technologie et de l'organisation des structures de production. • Déterminer les spécifications souhaitées pour ces indicateurs : périodicité, niveau géographique de signification. • Elaborer des statistiques environnementales • Identifier les sources administratives d'information et organiser la collecte et le traitement des données environnementales • Promouvoir l'utilisation des indicateurs nécessaires au suivi environnemental • Promouvoir l'analyse des résultats des enquêtes ménages sur la consommation du bois et ses conséquences et insérer d'autres variables pertinentes à même de mieux rendre de l'impact de l'utilisation du bois sur l'environnement. • Améliorer la gestion et l'accessibilité des données sur la production des Eaux et Forêts et de données sur l'aménagement du territoire • Réaliser un inventaire forestier • Réaliser un inventaire faunique 	DEP/Environnement

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
6. Activités non agricoles	<p>6.1 Amélioration des statistiques de production industrielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir le répertoire des unités de production industrielle sur support informatique et support papier. • Changer la base de l'indice de production industrielle et élargir l'échantillon d'observation. • Réaliser trimestriellement l'enquête de production industrielle • Appliquer la loi qui fait obligation de réponse statistique • Publier trimestriellement les statistiques de la conjoncture industrielle. 	INSD
	<p>6.2 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une méthode de recensement des unités et établissements commerciaux et artisans et réaliser un répertoire. Mettre au point une enquête légère sur le commerce et l'artisanat • Réaliser trimestriellement l'enquête légère sur le commerce et l'artisanat • Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur et appliquer les mesures d'amélioration 	DEP/MCEA DGA INSD ONAC
	<p>6.3 Transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises • Réaliser une enquête sur le transports de voyageurs (transport en commun par route, rail, voie aérienne), les coûts et prix de transport. • Mettre à jour le fichier central automobile et de circulation routière • Elaborer une méthodologie pour la collecte des statistiques des accidents de la circulation • Données météorologiques 	DEP/Transport
	<p>6.4 Statistiques douanières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur • Appliquer les mesures d'amélioration • Rendre disponible et accessible, les statistiques douanières. 	Douanes BECEAO INSD ONAC

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	6.5 Autres opérations non agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et traitement des données sur les ressources en eau • Amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la production d'eau brute et potable, la consommation d'eau potable, le suivi de la clientèle • Collecte traitement et diffusion des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité en utilisant différentes sources (privés, administrations, enquêtes) 	<p>ONEA</p> <p>SONABEL</p>
7. Macro-économie et comptes nationaux	7.1 Elaboration des comptes nationaux 7.2 Achever l'adoption du SCN 93 7.3 Disposer de comptes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF) • Travaux préparatoires du module ERE- TES • Enquête sur les marges commerciales • Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale • Acquérir le logiciel de gestion 	INSD
8. Budget et finances	8.1 Amélioration des statistiques budgétaires et financières	<ul style="list-style-type: none"> • Editer les comptes de la nation , les tableaux des situations monétaires et financières, de la dette publique. • Collecter des données sur les finances publiques (recettes, dépenses, service de la dette, recouvrements, etc.) • Faire la situation d'exécution des dépenses • Elaborer et diffuser une revue des finances publiques • Créer une base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne • Faire un enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test sur les nouvelles conditionnalités) • Collecter, traiter et diffuser les données sur le trésor et la comptabilité publique • Améliorer les statistiques de recouvrement • Produire les statistiques sur l'aide extérieure 	DEP/Fin et Budget DGTCP DGI DGCOOP INSD
9. Diffusion ; Informatique et techniques connexes	9.1	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'une étude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique • mise en oeuvre dudit plan. 	CNCS

Annexe 4 : PRODUCTEURS SECTORIELS

Structure	• Domaine d'activités
Direction des statistiques agricoles /DEP/Min. de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement agricole • Enquête permanente agricole • Enquêtes maraîchères • Bilan alimentaire • Collecte prix des produits agricoles, intrants agricoles • Evaluation des stocks et flux de céréales
SIM/SONAGESS (Système d'information sur le marché céréalier/ Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire) Direction Générale de l'Hydraulique PNGT II DEP/Min.. Ressources Animales	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources hydrauliques • pm • Production consommation de viande • Suivi des marchés de bétail • Elevage • Ressources pastorales
DEP/Min. Environnement et Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques environnementales • Inventaire forestier • Suivi du couvert végétal • Inventaire faunique.
DEP/Min. Fin. & Budget SP-PPF/ Min. Fin. & Budget Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique/ Min. Fin. & Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sur les finances publiques • Elaboration du TOFE • Service de la dette, encours de la dette, paiement de la dette, etc ; • Décaissements • Dette intérieure • Recouvrement des prêts rétrocédés • Situation cumulée des arriérées de paiement • Consommation budgétaire • Données sur les émissions et les recouvrements
Direction Générale des Impôts/ Min. Fin. & Budget Direction Centrale du contrôle Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'exécution des dépenses • Fichier de fournisseurs de l'Etat • Référentiel de prix
Direction Générale des Douanes/ Min. Fin. & Budget DG/COOP/ Min. Fin. & Budget BCEAO	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques douanières • Statistiques sur l'aide extérieur (décaissements, conventions signées, projets et programmes en cours et fin d'exécution. • Commerce extérieur

Structure	Domaine d'activités
<p>Directions Régionales de l'Economie et du Développement (DRED)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Balance des paiements • Statistiques monétaires • Marchés financiers, bourses • Monographies provinciales et régionales • Suivi des prix dans les chefs lieux de province • Dans les chefs lieux de province • Enquêtes sur les activités économiques locales • Répertoire/Fichier des intervenants locaux • Annuaire statistiques régionales
<p>DEP/Mini. Commerce, Industrie et Artisanat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête annuelle d'ajustement de la balance commerciale • Enquête annuelle sur les produits du cru • Enquête conjoncture commerciale • Statistiques sur l'artisanat • Enquête annuelle auprès des entreprises • Statistiques sur les entreprises, les industries et les secteurs d'activités économiques
<p>Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (CCIA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire d'entreprises
<p>Office National du Commerce extérieur (ONAC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistique du commerce extérieur
<p>DEP/Min. Mines, Carrières et Energie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoires
<p>DEP/Min. Enseignement de Base et de l'Alphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Monographies • pm • Statistiques scolaires du primaire • Alphabétisation
<p>DEP/Min. des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques scolaires du secondaire et du supérieur
<p>DEP/Mini. Santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sanitaires
<p>DEP/Min. Fonction publique et Réforme de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents publics
<p>CARFO/ Min. Fonction publique et Réforme de l'Etat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisations sociales agents publics • Prestations familiales
<p>DEP/Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pensions agents publics • Collecte et centralisation des données émanant des directions régionales du travail relatives aux contrats de travail, contrats d'apprentissage ; conflits professionnels
<p>ONPE/ Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques relatives à l'emploi et à la formation professionnelle
<p>ONEF (Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur informel • Offres et demandes d'emplois

Structure	Domaine d'activités
/PRGE/ONPE	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des structures de formation professionnelle
CNSS/ Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Activités génératrices de revenus • Assurés sociaux • Cotisations sociales • Prestations familiales • Assurances vieillesse • Accidents du travail
DEP/Min. Infrastructures, des Transports et de l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques des transports • Parc des véhicules • Statistiques sur l'import-export • Statistiques météorologies
Direction de la Météorologie Nationale/ Min. Infrastructures, des Transports et de l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des structures d'encadrement de la petite enfance ; associations de protection de l'enfant ; de la femme ; etc.
DEP/Min. Action sociale et Solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'eau potable • Abonnés • Consommation d'eau • Assainissement
ONEA (office national de l'eau et de l'assainissement)	<ul style="list-style-type: none"> • Production et vente d'énergie électrique • Abonnés • Réseau public de distribution d'énergie • Tarifs
SONABEL (Société nationale Burkinabè d'électricité)	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et enquêtes démographiques • Recherches en matière de population
UERD (Unité d'études et de recherches démographique)	<ul style="list-style-type: none"> • Recherches en matière de population • Etudes et enquêtes diverses • Statistiques judiciaires • Etudes et Analyses économiques • Accidents de la circulation • Pm • pm • pm • Pm
CONAPO (Conseil national de la population)	
CEDRES/Université	
DEP/Min. Justice, Garde des Sceaux	
CAPES/Présidence	
DEP/Min. Sécurité ; Gendarmerie ; Commissariats de police	
DEP/Min. Information	
DEP/ Min. Sport et Loisirs	
DEP/Min. Culture, Arts et Tourisme	
DEP/Min. Postes et Télécommunications	

Annexe 5: CALENDRIER DE FINANCEMENT

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
1. Gouvernance, cadre institutionnel et législatif, ressources humaines	175	265	270	920	280	280	2 190
1.1 Coordination statistique	80	50	50	50	50	50	330
1.2 Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	30						30
1.3 Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique		150	150	150	150	150	750
1.4 Enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	20	20	20	20	25	25	130
1.5 Sondage d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics (test nouvelles conditionnalités)	20	20	25	25	30	30	150
1.6 Elaboration et amélioration des statistiques de la justice	25	25	25	25	25	25	150
1.7 Recensement administratif et mise à jour des listes électorales				650			650
2. Etat de la population	20	20	2 020	20	625	275	2 980
2.1 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire						250	250
2.2 EDS IV					600		600
2.3 RGPH 2006			2 000				2 000
2.4 Tableau de bord social (TBS)	10	10	10	10	10	10	60
2.5 Observatoire permanent sur l'état civil	10	10	10	10	15	15	70
3. Conjoncture économique et sociale	218	143	270	285	547	402	1 865
3.1 Recensement industriel et commercial	65		70		80		215
3.2 Restauration des indices de prix par milieu et par région et calcul d'un indice national	25	25	25	30	30	30	165
3.3 Enquête de conjoncture/ménages	25	25	30	30	35	35	180
3.4 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	15	15	20	20	25	25	120
SIM/céréales	30	45	70	165	165	170	645
3.5 Enquête I23					150	100	250
3.6 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	18	18	20	20	22	22	120
3.7 Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	20	5	15	5	15	5	65
3.8 Elaboration d'un référentiel des prix	10		10		10		30
3.9 Note de conjoncture trimestrielle	10	10	10	15	15	15	75

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	213	455	1 170	225	235	395	2 693
4.1 Réalisation Enquêtes prioritaires, 2006 et 2009			100			150	250
4.2 Enquête intégrale			850				850
4.3 Enquête légère sur les conditions de vie des ménages(emploi, éducation, santé etc.)	80	80	90	90	100	100	540
4.4 Enquête indicateurs multiples (II)		250					250
4.5 Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires	43	40	40	40	40	40	243
4.6 Elaboration des statistiques scolaires	70	70	75	80	80	85	460
4.7 Collecte et centralisation des statistiques du travail	5	5	5	5	5	5	30
4.8 Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale	5	5	5	5	5	5	30
4.9 Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur	10	5	5	5	5	10	40
5. Agriculture sylviculture, élevage, pêche et environnement	695	475	2 145	365	390	405	4 475
5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)			1 800				1 800
5.2 Amélioration de l'enquête permanente agricole (EPA)	200	0		230	245	255	930
5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère		105		115	125	130	475
5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux	20	20	20	20	20	20	120
5.5 Réaliser un inventaire forestier	400	300	300				1 000
5.6 Réaliser un inventaire faunique	75	50	25				150
6. Activités non agricoles	205	155	155	160	160	160	995
6.1 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat	5	5	5	5	5	5	30
6.2 Elaboration des statistiques du commerce	15	15	15	20	20	20	105
6.3 Amélioration des statistiques de transport	100	60	60	60	60	60	400
6.4 Collecte et traitement des données sur les ressources en eau	5	5	5	5	5	5	30
6.5 Elaboration des statistiques douanières	30	20	20	20	20	20	130
6.6 Collecte traitement et diffusion des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité	20	20	20	20	20	20	120
Données météo	10	10	10	10	10	10	60
6.7 Amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la production/consumation/clientèle'eau potable	20	20	20	20	20	20	120
7. Macro-économie et comptes nationaux	110	35	30	30	30	30	265
7.1 Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF)	10	10	10	15	15	15	75

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009	2009	Total
7.2 Travaux préparatoires du module ERE-TES	40	15	10	5	5	5	5	5	80
7.3 Enquête sur les marges commerciales	10	10	10	10	10	10	10	10	60
7.4 Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale	50								50
Budget et finances	43	43	43	48	48	48	48	48	273
8.1 Collecte des données sur les finances publiques	5	5	5	5	5	5	5	5	30
8.2 Situation d'exécution des dépenses	5	5	5	5	5	5	5	5	30
8.3 Elaboration et diffusion d'une revue des finances publiques	3	3	3	3	3	3	3	3	18
8.4 Enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test nouvelles conditionnalités)	15	15	15	20	20	20	20	20	105
8.5 Collecte, traitement et diffusion des données sur le trésor et la comptabilité publique	5	5	5	5	5	5	5	5	30
8.6 Amélioration des statistiques de recouvrement	5	5	5	5	5	5	5	5	30
8.7 Production des statistiques sur l'aide extérieure	5	5	5	5	5	5	5	5	30
9. informatiques et techniques connexes ;Diffusion,	40	1 000	100	100	100	100	100	100	1 440
9.1 Etude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	40								40
9.2 Mise en œuvre du plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique		1 000	100	100	100	100	100	100	1 400
INFRASTRUCTURES	3 850	200	650	200	200	200	200	200	5 300
Siège de l'INSD	3 000								3 000
Réhabilitation des infrastructures	100								100
Equipements (20 véhicules)	450		450						900
Mobiliers	100								100
Fonctionnement (eau,électricité, téléphone,etc.)	200	200	200	200	200	200	200	200	1 200
TOTAL GENERAL	5 569	2 791	6 853	2 353	2 615	2 295	2 295	2 295	22 476
	24,8%	12,4%	30,5%	10,5%	11,6%	10,2%	10,2%	10,2%	100,0

Annexe 6: SOURCES DE FINANCEMENT

DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
1. Gouvernance, cadre institutionnel et législatif, ressources humaines	587	1 603
1.1 Coordination statistique	120	210
1.2 Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	0	30
1.3 Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique	100	650
1.4 Enquête auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	120	10
1.5 Sondage d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics (test nouvelles conditionnalités)	132	18
1.6 Elaboration et amélioration des statistiques de la justice	50	100
1.7 Recensement administratif et mise à jour des listes électorales	65	585
2. Etat de la population	350	2 630
2.1 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire	50	200
2.2 EDS IV	50	550
2.3 RGPH 2006	250	1 750
2.4 Tableau de bord social (TBS)		60
2.5 Observatoire permanent sur l'état civil		70
3. Conjoncture économique et sociale	253	1 612
3.1 Recensement industriel et commercial	15	200
3.2 Restauration des indices de prix par milieu et par région et calcul d'un indice national	16	149
3.3 Enquête de conjoncture/ménages	20	160
3.4 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	10	110
SIM/céréales	50	595
3.5 Enquête I23	0	250
3.6 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat (test nouvelles conditionnalités)	120	0
3.7 Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	7	58
3.8 Elaboration d'un référentiel des prix	5	25
3.9 Note de conjoncture trimestrielle	10	65

	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES		
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	392	2 300
4.1 Réalisation Enquêtes prioritaires, 2006 et 2009	0	250
4.2 Enquête intégrale	100	750
4.3 Enquête légère sur les conditions de vie des ménages(emploi, éducation, santé etc.)	0	540
4.4 Enquête indicateurs multiples (II)	50	200
4.5 Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires	30	213
4.6 Elaboration des statistiques scolaires	202	258
4.7 Collecte et centralisation des statistiques du travail	5	25
4.8 Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale	5	25
4.9 Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur	0	40
5. Agriculture sylviculture, élevage, pêche et environnement	560	3 915
5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)	200	1 600
5.2 Amélioration de l'enquête permanente agricole (EPA)	180	750
5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère	50	425
5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux	15	105
5.5 Réaliser un inventaire forestier	100	900
5.6 Réaliser un inventaire faunique	15	135
6. Activités non agricoles	258	737
6.1 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat	5	25
6.2 Elaboration des statistiques du commerce	6	99
6.3 Amélioration des statistiques de transport	10	390
6.4 Collecte et traitement des données sur les ressources en eau	5	25
6.5 Elaboration des statistiques douanières	12	118
6.6 Collecte traitement et diffusion des statistiques de production et de distribution en matière d'électricité	120	0
Données météo	0	60
6.7 Amélioration de la collecte et du traitement des statistiques sur la production/consommation/clientèle'eau potable	100	20
7. Macro-économie et comptes nationaux	21	244
7.1 Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF)	11	64

	Etat	Banque mondiale et autres partenaires
DOMAINES/GROUPES D'ACTIVITES		
7.2 Travaux préparatoires du module ERE-TES	0	80
7.3 Enquête sur les marges commerciales	0	60
7.4 Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale	10	40
Budget et finances	138	135
8.1 Collecte des données sur les finances publiques	5	25
8.2 Situation d'exécution des dépenses	10	20
8.3 Elaboration et diffusion d'une revue des finances publiques	3	15
8.4 Enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test nouvelles conditionnalités)	105	0
8.5 Collecte, traitement et diffusion des données sur le trésor et la comptabilité publique	5	25
8.6 Amélioration des statistiques de recouvrement	5	25
8.7 Production des statistiques sur l'aide extérieure	5	25
9. Diffusion, informatiques et techniques connexes	250	1 190
9.1 Etude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	0	40
9.2 Mise en œuvre du plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique	250	1 150
INFRASTRUCTURES	1 710	3 590
Siège de l'INSD	500	2 500
Réhabilitation des infrastructures	10	90
Equipements (20 véhicules)		900
Mobiliers		100
Fonctionnement (eau,électricité, téléphone,etc.)	1200	0
TOTAL GENERAL	4 519	17 956
	20,1%	79,9%

Annexe 7 : LISTE DES ACTIVITES PAR DOMAINE

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
1. Gouvernance ; Cadre institutionnel et législatif ; et Ressources humaines	1.1 Application de la loi statistique	<ul style="list-style-type: none"> • définir les statistiques officielles. • définir la nature des structures de production statistique. • Çà définir les opérations statistiques et obliger au respect des normes de qualité en matière de production et de diffusion de l'information statistique ; • instituer la confidentialité des informations statistiques individuelles sur les personnes privées physiques et morales. • définir le rôle et les obligations du statisticien et du personnel qui concourent à l'élaboration de l'information statistique • garantir l'égal accès pour tous à l'information statistique. • autoriser le Gouvernement de façon exceptionnelle, sous réserve de justificatifs, de classer confidentielles pour des motifs d'efficacité ou de sécurité, certaines informations statistiques pour une période déterminée n'excédant pas un exercice. 	CNCS – INSD
	1.2 Relecture des textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les textes de création et d'organisation des structures sectorielles de production statistique. • Expliciter les domaines de collaboration technique et les mécanismes de coordination. • Adapter les cadres organiques aux nécessités de rénovation du SSN. 	CNCS

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	<p>1.3 Normalisation de la production statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter et diffuser la nomenclature d'activités et de produits, élaborée pour les pays membre d'AFRISTAT. L'INSD doit s'impliquer dans l'élaboration de la nomenclature des professions en cours au niveau de l'ONPE et d'en assurer l'appropriation au niveau national. • Elaborer et adopter une méthodologie pour l'établissement des comptes régionaux. • Diffuser sur support papier et support informatique, le code géographique en usage dans les enquêtes et recensements démographiques en vue de généraliser son emploi. • Promouvoir l'emploi et le découpage en régions dans les enquêtes et analyses. • Elaborer à partir des données du RGPH 96 et mettre à disposition, une base de sondage virtuelle multifonctions pour les enquêtes socio-économiques. • Affiner les définitions de l'exploitation et de l'exploitant agricoles • Elaborer à partir des données du RGPH 96 et de celles du RGA une base de sondage agricole stratifiée. • Elaborer à partir des données du RGPH 2006 et de celles du RGA une base de sondage horticole . • Rédiger et diffuser un manuel de procédure pour chaque opération statistique. • La constitution des répertoires et des nomenclatures 	<p>CNCS</p>
	<p>1.4 Normalisation de la diffusion de l'information statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer la diffusion sur papier en fonction des catégories de cibles • Instituer la documentation électronique • Promouvoir la diffusion sur supports électroniques suivant des formats normalisés 	<p>CNCS</p>
	<p>1.5 Normalisation et rationalisation de la gestion de l'information statistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter au niveau national un système de gestion de l'information statistique. • Instituer par secteur, des bases de données avec un système de gestion informatique. • Mettre au point, adopter et institutionnaliser un système normalisé de stockage des données informatiques des enquêtes et recensements. 	<p>CNCS</p>

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	1.6 Instances de gestion de et de coordination de la production statistique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire du Conseil National de Coordination Statistique (CNCS) l'instance suprême en matière de coordination de l'information statistique. • Créer les commissions spécialisées 	CNCS
	1.7 Statistiques de criminalité	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques judiciaires ; • Elaborer et mettre en place une méthode de collecte et de traitement des statistiques pénitentiaires ; • Réaliser des études sur la mendicité dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ; • Réaliser des études sur la prostitution dans les centres urbains : Il s'agit d'études ponctuelles réalisées périodiquement (tous les 2 ans) ; • Mettre en œuvre la base de données sociales prenant en compte l'ensemble des statistiques sociales . 	DEP/JUSTICE DEP/ACTION SOCIALE
	1.8 Suivi du CSLP	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des enquêtes auprès des opérateurs économiques et fournisseurs de l'Etat ; • Réaliser des sondages d'opinion semestriel auprès des utilisateurs de services publics . 	INSD
	1.9 Listes électorales	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un recensement administratif annuel; • Mettre à jour les listes électorales. • Rendre obligatoire l'état civil 	MATD INSD
	1.10 Plan de formation et de valorisation des ressources humaines du SSN	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'élaboration d'un plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique • Mise en œuvre du plan de formation et de valorisation des ressources humaines du système statistique 	CNCS INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
2. Etat de la population	2.1 Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006 (RGPH 2006)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprogrammer le RGPH. • Réviser la méthodologie du RGPH. • Réaliser la collecte des données. • Traiter les données par l'adoption d'un nouveau programme de traitement. • Analyser les données 	INSD
	2.2 Généralisation de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil	<p>Assurer l'archivage et la dissémination des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • généraliser de l'activité de l'élaboration des statistiques sur l'état civil aux 49 communes urbaines et aux 350 départements. • exploiter les registres de l'état civil • Améliorer de la qualité des données d'état civil en concertation avec les mairies. • Mettre en concordance des listes électorales avec le fichier de l'état civil • Mettre en place un observatoire permanent sur l'état civil à titre d'opération pilote 	MATD Mairies INSD
	2.3 Concevoir et réaliser une enquête démographique et migratoire en 2009		INSD
	2.4 Réaliser une Enquête Démographique et de Santé EDS IV en 2000		INSD
	2.5 Enquête indicateurs multiples (II)		INSD
	2.6 Autres enquêtes		INSD
	2.7 Tableau de bord social (TBS)	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir le recueil annuel d'indicateurs clés dans le domaine social avec une analyse succincte sur leur évolution. 	INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
3. Conjoncture économique et sociale	3.1 Recensement Industriel et commercial (RIC)		INSD
	3.2 Conception et réalisation de l'enquête légère annuelle auprès des ménages		INSD
	3.3 Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)		INSD
	3.4 Système d'information sur le marché céréalier (SIM/céréales)		SONAGESS
	3.5 Emploi	Enquête 1-2-3 Enquête auprès des attributaires des marchés de l'Etat Enquête sur l'emploi et la formation professionnelle	INSD INSD ONPE-INSD
	3.6 Elaboration d'un référentiel des prix		DCCF/Min. Finances
	3.7 Note de conjoncture trimestrielle		
4. Conditions de vie des ménages et pauvreté	4.1 Enquêtes prioritaires 2006 et 2009		INSD
	4.2 Enquête intégrale		INSD

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	4.3 Autres opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et améliorer les statistiques sanitaires • Elaboration et améliorer des statistiques scolaires • Collecte et centralisation des statistiques du travail • Collecte et centralisation des statistiques de sécurité sociale • Amélioration du système de collecte de traitement et d'analyse des statistiques du secondaire et du supérieur 	DEP/Santé DEP/MEBA
5. Agriculture, sylviculture, élevage, pêche et environnement	5.1 Réalisation du recensement général de l'agriculture (RGA)	<ul style="list-style-type: none"> • Reprogrammer le RGA. • Réviser la méthodologie du RGA. • Réaliser la collecte des données. • Traiter les données par l'adoption d'un nouveau programme de traitement. • Analyser les données Assurer l'archivage et la dissémination des résultats	DCPSA
	5.2 Enquête permanente agricole (EPA)	Relire les objectifs et programmer la collecte Réviser la méthodologie <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de manuel de méthodologie générale • Réorganiser la collecte pour baisser le coût de l'opération et augmenter le rapport qualité-coût. • Améliorer le traitement. • Réaliser annuellement l'EPA • Publier les résultats • Archiver et diffuser les données 	DCPSA
	5.3 Réalisation de l'enquête maraîchère	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur l'amélioration de la méthodologie • Réaliser l'enquête chaque année • Traiter, analyser et publier les résultats • Archiver les données 	DCPSA

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
	<p>5.4 Réalisation de l'enquête suivi des troupeaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les objectifs. • Concevoir la méthodologie. • Réaliser l'enquête . L'enquête est réalisée tous les 3 ans. La première réalisation se fera en 2004. • Exploiter, analyser et publier les résultats • Archiver les données 	DEP/MRA
	<p>5.5 Définition des priorités en matière de production de statistiques sur l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un nombre d'indicateurs pertinents pour le suivi et dont la collecte est possible compte tenu de l'état de la technologie et de l'organisation des structures de production. • Déterminer les spécifications souhaitées pour ces indicateurs : périodicité, niveau géographique de signification. • Elaborer des statistiques environnementales • Identifier les sources administratives d'information et organiser la collecte et le traitement des données environnementales • Promouvoir l'utilisation des indicateurs nécessaires au suivi environnemental • Promouvoir l'analyse des résultats des enquêtes ménages sur la consommation du bois et ses conséquences et insérer d'autres variables pertinentes à même de mieux rendre de l'impact de l'utilisation du bois sur l'environnement. • Améliorer la gestion et l'accessibilité des données sur la production des Eaux et Forêts et de données sur l'aménagement du territoire • Réaliser un inventaire forestier • Réaliser un inventaire faunique 	DEP/Environnement

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
6. Activités non agricoles	6.1 Amélioration des statistiques de production industrielle	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir le répertoire des unités de production industrielle sur support informatique et support papier. • Changer la base de l'indice de production industrielle et élargir l'échantillon d'observation. • Réaliser trimestriellement l'enquête de production industrielle • Appliquer la loi qui fait obligation de réponse statistique • Publier trimestriellement les statistiques de la conjoncture industrielle. 	INSID
	6.2 Amélioration des statistiques du commerce et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une méthode de recensement des unités et établissements commerciaux et artisans et réaliser un répertoire. Mettre au point une enquête légère sur le commerce et l'artisanat • Réaliser trimestriellement l'enquête légère sur le commerce et l'artisanat • Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur et appliquer les mesures d'amélioration 	DEP/MCEA DGA INSID ONAC
	6.3 Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises • Réaliser une enquête sur le transports de voyageurs (transport en commun par route, rail, voie aérienne), les coûts et prix de transport. • Mettre à jour le fichier central automobile et de circulation routière • Elaborer une méthodologie pour la collecte des statistiques des accidents de la circulation • Données météorologiques 	DEP/Transport
	6.4 Statistiques douanières	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostiquer les statistiques du commerce extérieur • Appliquer les mesures d'amélioration • Rendre disponible et accessible, les statistiques douanières. 	Douanes BECEAO INSID ONAC

DOMAINE	GROUPE D'ACTIVITES	ACTIVITES	RESPONSABLE
7. Macro-économie et comptes nationaux	7.1 Elaboration des comptes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données Statistiques et fiscales (DSF) • Travaux préparatoires du module ERE-TES • Enquête sur les marges commerciales • Mise en place d'une matrice de comptabilité sociale 	INSD
8. Budget et finances	7.2 Achever l'adoption du SCN 93		DEP/Fin et Budget
	7.3 Disposer de comptes régionaux		DGTCP
	8.1 Amélioration des statistiques budgétaires et financières	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir le logiciel de gestion • Editer les comptes de la nation , les tableaux des situations monétaires et financières, de la dette publique. • Collecter des données sur les finances publiques (recettes, dépenses, service de la dette, recouvrements, etc.) • Faire la situation d'exécution des dépenses • Elaborer et diffuser une revue des finances publiques • Créer une base de données économiques, financières et monétaires avec possibilité d'accès en ligne • Faire un enquête auprès des services déconcentrés des ministères de la Santé et du MEBA (test sur les nouvelles conditionnalités) • Collecter, traiter et diffuser les données sur le trésor et la comptabilité publique • Améliorer les statistiques de recouvrement • Produire les statistiques sur l'aide extérieure 	DGI DGCOOP INSD
9. Diffusion ; Informatique et techniques connexes	9.1	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'une étude d'élaboration d'un plan de diffusion et d'informatisation pour la valorisation de la production statistique • mise en œuvre dudit plan. 	CNCS

Annexe 8 : PRODUCTEURS SECTORIELS

Structure	• Domaine d'activités
Direction des statistiques agricoles /DEP/Min. de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement agricole • Enquête permanente agricole • Enquêtes maraîchères • Bilan alimentaire • Collecte prix des produits agricoles, intrants agricoles • Evaluation des stocks et flux de céréales
SIM/SONAGESS (Système d'information sur le marché céréalier/ Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire) Direction Générale de l'Hydraulique PNGT II DEP/Min.. Ressources Animales	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources hydrauliques • pm • Production consommation de viande • Suivi des marchés de bétail • Elevage • Ressources pastorales
DEP/Min. Environnement et Cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques environnementales • Inventaire forestier • Suivi du couvert végétal • Inventaire faunique.
DEP/Min. Fin. & Budget SP-PPF/ Min. Fin. & Budget Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique/ Min. Fin. & Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques sur les finances publiques • Elaboration du TOFE • Service de la dette, encours de la dette, paiement de la dette, etc ; • Décaissements • Dette intérieure • Recouvrement des prêts rétrocédés • Situation cumulée des arriérées de paiement • Consommation budgétaire
Direction Générale des Impôts/ Min. Fin. & Budget Direction Centrale du contrôle Financier	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur les émissions et les recouvrements • Situation d'exécution des dépenses • Fichier de fournisseurs de l'Etat • Référentiel de prix
Direction Générale des Douanes/ Min. Fin. & Budget DG/COOP/ Min. Fin. & Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques douanières • Statistiques sur l'aide extérieur (décaissements, conventions signées, projets et programmes en cours et fin d'exécution.
BCEAO	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce extérieur

Structure	Domaine d'activités
<p>Directions Régionales de l'Economie et du Développement (DRED)</p> <p>DEP/Mini. Commerce, Industrie et Artisanat</p> <p>Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat (CCIA)</p> <p>Office National du Commerce extérieur (ONAC)</p> <p>DEP/Min. Mines, Carrières et Energie</p> <p>DEP/Min. Enseignement de Base et de l'Alphabétisation</p> <p>DEP/Min. des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique</p> <p>DEP/Mini. Santé</p> <p>DEP/Min. Fonction publique et Réforme de l'Etat</p> <p>CARFO/ Min. Fonction publique et Réforme de l'Etat</p> <p>DEP/Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse</p> <p>ONPE/ Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse</p> <p>ONEF (Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine d'activités • Balance des paiements • Statistiques monétaires • Marchés financiers, bourses • Monographies provinciales et régionales • Suivi des prix dans les chefs lieux de province • Dans les chefs lieux de province • Enquêtes sur les activités économiques locales • Répertoire/Fichier des intervenants locaux • Annuaire statistiques régionales • Enquête annuelle d'ajustement de la balance commerciale • Enquête annuelle sur les produits du cru • Enquête conjoncture commerciale • Statistiques sur l'artisanat • Enquête annuelle auprès des entreprises • Statistiques sur les entreprises, les industries et les secteurs d'activités économiques • Répertoire d'entreprises • Statistique du commerce extérieur • Répertoires • Monographies • pm • Statistiques scolaires du primaire • Alphabétisation • Statistiques scolaires du secondaire et du supérieur • Statistiques sanitaires • Agents publics • Cotisations sociales agents publics • Prestations familiales • Pensions agents publics • Collecte et centralisation des données émanant des directions régionales du travail relatives aux contrats de travail, contrats d'apprentissage ; conflits professionnels • Statistiques relatives à l'emploi et à la formation professionnelle • Le secteur informel • Offres et demandes d'emplois

Structure	Domaine d'activités
/PRGE/ONPE	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des structures de formation professionnelle
CNSS/ Min. du Travail , de l'Emploi et de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Activités génératrices de revenus • Assurés sociaux • Cotisations sociales • Prestations familiales • Assurances vieillesse • Accidents du travail
DEP/Min. Infrastructures, des Transports et de l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques des transports • Parc des véhicules • Statistiques sur l'import-export • Statistiques météorologies
Direction de la Météorologie Nationale/ Min. Infrastructures, des Transports et de l'Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des structures d'encadrement de la petite enfance ; associations de protection de l'enfant ; de la femme ; etc.
DEP/Min. Action sociale et Solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'eau potable • Abonnés • Consommation d'eau • Assainissement
ONEA (office national de l'eau et de l'assainissement)	<ul style="list-style-type: none"> • Production et vente d'énergie électrique • Abonnés • Réseau public de distribution d'énergie • Tarifs
SONABEL (Société nationale Burkinabè d'électricité)	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et enquêtes démographiques • Recherches en matière de population
UERD (Unité d'études et de recherches démographique)	<ul style="list-style-type: none"> • Recherches en matière de population • Etudes et enquêtes diverses • Statistiques judiciaires • Etudes et Analyses économiques • Accidents de la circulation • Pm • pm • pm • Pm
CONAPO (Conseil national de la population)	
CEDRES/Université	
DEP/Min. Justice, Garde des Sceaux	
CAPES/Présidence	
DEP/Min. Sécurité ; Gendarmerie ; Commissariats de police	
DEP/Min. Information	
DEP/ Min. Sport et Loisirs	
DEP/Min. Culture, Arts et Tourisme	
DEP/Min. Postes et Télécommunications	